

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MENTOURI - CONSTANTINE

FACULTE DES LANGUES ET DES LETTRES

DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANCAISES

ÉCOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS

N° d'ordre :

Série :

MEMOIRE

Présenté pour l'obtention du diplôme de magister

Option : SCIENCES DU LANGAGE

L'ÉNONCIATION DANS LES ÉDITORIAUX DE PRESSE FRANÇAISE. CAS DE LA PRÉSIDENTIELLE DE 2007.

Sous la direction de :

Pr CHEHAD MOHAMED SALAH

Présenté par :

YOUB MOHAMED

Soutenu le :

Devant le Jury :

Président : Pr Derradji Yacine, Université Mentouri, Constantine

Rapporteur : Pr Chehad Mohamed Salah, Université Mentouri, Constantine

Examineur : Dr Zetili Abdessalem, M.C-, Université Mentouri, Constantine

Année : 2011/2012

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, il nous est agréable d'adresser nos remerciements à tous ceux qui nous ont prêté main forte pour sa réalisation.

En premier lieu, nous tenons à exprimer notre profonde et respectueuse gratitude à Monsieur Chehad pour avoir suivi notre travail avec une extrême attention. Ses remarques, sa rigueur scientifique et son expérience ont amélioré notre travail et ont permis sa mise au point définitive.

Nous exprimons nos vifs remerciements aux membres du jury qui nous ont honoré par leur présence et qui ont su évaluer notre travail.

Nous remercions également tous nos amis et camarades qui nous ont soutenu.

Table des matières

Introduction générale	6
Partie théorique.....	10
Chapitre1 : Discours rapporté / polyphonie.....	11
Introduction.....	12
1-Définition de l'énonciation.....	12
2-Discours rapporté et polyphonie.....	13
2-1 Discours rapporté.....	13
2-1-1 Discours direct et discours indirect.....	13
2-1-2 Le résumé avec citation	15
2-1-3 la mise entre guillemets.....	16
2-2 la polyphonie.....	17
Conclusion.....	18
Chapitre2 : Modalisation et axiologisation.....	19
Introduction.....	20
1- La modalisation.....	20
1-1 Définition de la modalisation.....	20
1-2 Les axiologiques.....	21
1-2-1 Les substantifs.....	21
1-2-2 Les adjectifs.....	22
1-2-2-1 Les affectifs.....	22
1-2-2-2 Les évaluatifs non axiologiques.....	23
1-2-2-3 Les évaluatifs axiologiques.....	24
1-2-3 Les verbes.....	25

1-2-4 Les adverbes.....	26
Conclusion.....	28
Chapitre3 : Les actes de langage.....	29
Introduction.....	30
1- Genèse d'un acte de langage.....	30
1-1 Conditions de production/interprétation (Ou C de D) de l'acte de langage.....	30
1-2 Les protagonistes du langage (Je et Tu).....	31
1-3 Certains aspects de l'acte de langage.....	34
1-3-1 Le contrat.....	34
1-3-2 La stratégie.....	34
2- Les Appareils langagiers (Composantes et fonctions).....	35
2-1 Appareil Enonciatif.....	36
2-1-1 Organisation de l'Appareil Enonciatif.....	36
2-2 Appareil Argumentatif.....	37
2-2-1 L'Argumentatif-Raisonnement.....	37
2-2-2 L'Argumentatif-Composition.....	38
2-2-3 L'Argumentatif-Action.....	38
2-3 L'Appareil Narratif.....	39
2-3-1 Le Narratif-Qualification.....	39
2-3-2 Le Narratif-Action.....	40
2-3-3 Le Narratif-Factitif.....	41
2-3-4 Principe d'organisation de l'Appareil Narratif.....	41

2-4 L'Appareil rhétorique.....	41
3- La compétence sémio-linguistique.....	42
3-1 Du contrat de parole au projet de parole.....	42
3-2 Effets de fiction et effets de réel.....	43
4- Les Actes de langage dans leur environnement sémio-linguistique.....	44
4-1 Historique des actes de langage.....	44
4-2 L'illocutoire (valeurs et conditions de réalisation).....	46
4-3 Actes locutoire/illocutoire /perlocutoire.....	46
4-4 L'acte de question.....	48
Conclusion.....	49
Analyse du corpus.....	51
Conclusion générale.....	87
Bibliographie.....	91

Introduction générale

L'énonciation comme notion centrale dans le domaine de l'analyse du discours intervient de manière fulgurante dans celui des médias et plus précisément dans celui de la presse écrite.

Les changements et les mutations que subit l'écriture de presse (l'éditorial ainsi que la chronique ont vu, au fil des années leur statut et leur place dans le journal, complètement changer) s'accompagnent d'une vision nouvelle voire de nouvelles attentes de la part du lecteur qui se définit à la fois comme consommateur – plutôt exigeant – et partie-prenante de cette entreprise médiatique (dans la mesure où cette entreprise existe par et pour lui). De plus en plus souple et complexe, cette dernière adopte de nouvelles méthodes de « marketing » pour mieux parer aux concurrences les plus rudes et embrasser le plus grand nombre de lecteurs – qui lui sont une garantie de profit voire de survie. Ce qui nous amène au constat suivant : la presse écrite qui est par définition le support médiatique traditionnel s'écarte de son rôle initial de fournisseur d'information pour obéir à une logique commerciale où l'on n'a qu'un seul souci, engranger le maximum d'argent et fidéliser davantage de lecteurs.

L'éditorial auquel nous nous intéresserons dans notre travail est un article écrit par le rédacteur en chef d'un journal et engageant la responsabilité morale de l'équipe tout entière.

Dans la presse française il n'y a en principe qu'un éditorial par numéro, quand il y en a. Il peut être signé du nom de l'éditorialiste, ou porter le titre du journal.

En ce qui concerne la période, nous allons nous intéresser uniquement aux événements majeurs qui ont marqué la campagne électorale de l'année 2007, du début jusqu'à la fin (l'annonce des résultats).

Les raisons qui nous ont motivé dans le choix de notre sujet sont multiples :

D'abord, l'énonciation constitue dans le domaine des Sciences du langage un sujet majeur et, avouons-le, incontournable ; ensuite, la presse écrite et particulièrement les éditoriaux constituent une matière riche où nous pouvons puiser à volonté tous les éléments pouvant relever de l'énonciation ; enfin, le choix d'un événement électoral français est purement personnel : la campagne présidentielle de 2007 a été, à notre avis, marquée par des faits et des rebondissements aussi extraordinaires les uns que les autres.

Notre problématique, nous la formulerons ainsi :

A quels types d'argumentation recourt-on dans chaque éditorial ?

Comment s'organisent-ils au sein même de l'éditorial ?

Comment l'énonciateur, à travers des stratégies de captation, arrive-t-il à séduire et/ou émouvoir son destinataire ?

Les types d'argumentation et les visées de captation que les énonciateurs voudraient développer varieraient à coup sûr tant dans leur forme que dans leur contenu d'un éditorial à un autre.

En plus, chaque énonciateur, dans la prise en charge de son propos ainsi que dans son rapport au destinataire, essaierait d'établir des connivences et surtout émouvoir afin d'avoir une large influence sur ce dernier.

Dans notre analyse, nous tâcherons d'apporter des réponses à toutes ces interrogations et tenterons ensuite d'en tirer des conclusions.

Pour cela, nous proposons un plan de travail qui comportera :

1- une partie théorique où nous définirons tous les outils techniques qui nous serviront à l'analyse du corpus.

2- une partie pratique que nous analyserons à l'aide d'une grille d'analyse (analyse de la mise en page et de la mise en discours).

3- une conclusion générale où nous ferons le résumé de tous les points abordés dans le mémoire.

Partie théorique

Chapitre 1
Discours rapporté/ Polyphonie

Introduction

Nous savons très bien que beaucoup de travaux sur l'énonciation ont été réalisés par plusieurs linguistes -D.Maingueneau et C.Kerbrat-Orecchioni ont fait d'excellentes réflexions sur le phénomène. Nous nous référerons aux deux ouvrages (L'énonciation.De la subjectivité dans le langage.C.Kerbrat-Orecchioni, Armand Colin 1980 ; L'énonciation en linguistique française. D.Maingueneau, Hachette Supérieur 1994) qui nous paraissent incontournables.

1- définition de l'énonciation

L'énonciation c'est l'énoncé qu'un locuteur produit dans une situation de communication.

Dans toute communication, aussi bien orale qu'écrite, nous trouvons un énoncé et une énonciation ; une dichotomie entre ces deux derniers est souvent pratiquée.

Benveniste décrit l'énoncé comme étant le produit de l'acte d'énonciation.

Nous pouvons donc en déduire que l'énonciation a une dimension dynamique (c'est un acte) alors que l'énoncé a une dimension statique (c'est un produit).

Ceci dit, ces deux concepts son étroitement liés à ce que nous appelons « situation d'énonciation ».

Charaudeau de son côté propose de parler de situation d'énonciation « lorsqu'on se réfère au processus même de mise en discours qui se caractérise

par des marques langagières à valeur déictique, anaphorique ou illocutoire... »¹

2- discours rapporté et polyphonie

2-1 le discours rapporté

Le discours rapporté est une autre dimension du discours où nous constatons souvent une pluralité de voix.

Puisque l'énoncé n'est jamais une entité homogène, alors il se voit souvent traversé par des séquences rapportées, appartenant à l'énonciateur lui-même ou à d'autres énonciateurs dans d'autres situations de communication.

Contrairement à ce que propose la grammaire traditionnelle, D. Maingueneau, insiste sur le fait « d'envisager le discours rapporté comme acte d'énonciation. »²

Les différentes stratégies qui permettent la réalisation du discours rapporté, nous les verrons en détail à travers les exemples que nous proposerons tout au long de notre prochain volet pratique.

2-1-1 discours direct et discours indirect

Attardons nous un tant soit peu sur ce que nous appelons un « discours direct ». Dans ce cas de figure, nous assistons à une disjonction entre le discours citant DCt et le discours cité DCé. Cette disjonction est marquée, à l'écrit, par la présence des guillemets.

¹ Charaudeau.P, *Dictionnaires de l'Analyse du discours*, Ed Le Seuil, Paris, (2002).

² Maingueneau.D, *L'Enonciation en linguistique française*, Ed Hachette Supérieur, (1994).

En ce qui concerne les embrayeurs, ils sont explicités par la situation d'énonciation pour le cas du discours citant ; ceux du discours cité restent flous, à moins que le DCt ne détermine à quoi ils réfèrent.

Le discours direct est censé rapporter avec fidélité l'énoncé originel ; or le simple fait d'inclure dans son discours tel ou tel énoncé rapporté reflète un comportement subjectif et tendancieux de la part du rapporteur.

En effet, les raisons sont multiples :

Parfois, c'est une volonté de ne pas prendre en charge l'énoncé ou « encore un désir de paraître objectif. »³:

« Or, disait le poète, “ un grand peuple sans âme est une vaste foule ” »⁴

Syntaxiquement parlant, un « discours indirect » est reconnaissable, d'une part à travers le verbe introducteur et la complétive objet que celui-ci génère.

D'autre part, le discours cité (DCé) perdant du coup son autonomie vis-à-vis du discours citant (DCt), voit ses traces d'énonciation s'effacer au profit de celles de ce dernier.

Les verbes introducteurs « dit », « sait », « répond », « dira », etc. sont des verbes de communication qui « indiquent qu'un acte linguistique a été accompli. »⁵

³ Maingueneau.D, op.cit, p 122.

⁴ Claude Imbert, Le Point : Le « peuple », disent-ils, 15 février 2007.

⁵ Maingueneau.D, op.cit p 124.

En outre, ils informent sur la manière par laquelle le récepteur interprètera le discours cité.

En proposant une version personnelle des paroles d'autrui, le rapporteur donne une image de lui-même, révèle ses convictions politiques, son idéologie, ses sentiments, etc.

« Vous me dites que le duel du second tour abolit leur cacophonie... »⁶

2-1-2 le résumé avec citation

Le discours rapporté ne se limite pas uniquement au discours direct et indirect ; il existe bien d'autres procédés pour le réaliser : Le « résumé avec citations » en fait partie.

Il est signalé par la présence des guillemets et l'italique – ce sont les deux éléments graphiques qui nous permettent de l'identifier.

Dans ce cas du discours rapporté, le rapporteur ne fait que se conformer au point de vue de l'énonciateur du discours cité (DCé), donc il veut paraître le plus objectif possible. Or, en examinant de plus près la situation, nous nous rendons compte que cette objectivité est plutôt relative « puisque le choix des citations et leur mise en contexte sont révélateurs des opinions du rapporteur. »⁷:

« Il ne restait aux électeurs d'un parti momifié qu'à "*préférer gagner avec une hirondelle plutôt que perdre avec un éléphant*". »⁸

⁶ Claude Imbert, Le Point : Choisir un président, 19 avril 2007.

⁷ Maingueneau.D, op.cit, p 131.

⁸ Claude Imbert, Le Point : Royale rupture, 23 novembre 2006.

2-1-3 la mise entre guillemets

L'autre forme de discours rapporté, est ce que Maingueneau appelle « la mise entre guillemets ».

Ce qui distingue ce procédé du « résumé avec citations » c'est le fait qu'il ne dépasse pas la dimension du mot ou du syntagme.

L'énonciateur recourt à cette technique pour essayer de transmettre un certain contenu à l'allocataire. Si dans « le résumé avec citations » le rapporteur est fidèle au point de vue du discours cité, il n'en est pas de même pour « la mise entre guillemets » ; car cette dernière « a pour but d'isoler un fragment d'autrui pour le tenir à distance...l'énonciateur se met en évidence en se séparant de ce qu'il n'est pas, au lieu de s'effacer fictivement derrière son rôle de rapporteur. »⁹

Qui plus est, pour que le message transmis par cette « mise entre guillemets » soit correctement déchiffré, il faut que l'énonciateur se construise une certaine image de son destinataire ; dans ce cas précis, il est obligatoire que ceux-ci maîtrisent le même code, afin qu'il n'y ait ni confusion ni erreur dans l'interprétation du message.

Parmi les autres caractéristiques de « la mise entre guillemets », c'est de « faire à la fois usage et mention des mêmes mots. »¹⁰; on parlerait alors de connotation antonymique, à travers laquelle l'énonciateur intègre un mot dans un énoncé pour indiquer que son usage n'est pas tout à fait adéquat :

⁹ Maingueneau.D, op.cit, p133.

¹⁰ Maingueneau, op.cit, p133.

« Le “vote utile” devient tout bonnement un devoir civique. » ¹¹

2-2 la polyphonie

Il existe un tout autre phénomène auquel nous allons maintenant nous intéresser : il s’agit bien de la polyphonie.

Nous avons déjà dit que plusieurs voix se font entendre dans un même énoncé ; nous qualifions dès lors, ce dernier de polyphonique.

Ce terme a été introduit pour la première fois par Bakhtine en 1929 où il parle d’une pluralité de voix au sein du discours.

L’intégration de l’aspect pragmatique comme élément majeur dans les études linguistiques et le succès de la théorie de Bakhtine ont déclenché une série de travaux en France :

O. Ducrot et A. Culioli ont proposé leurs propres études sur le phénomène ; en reconnaissant toutefois que le travail de Bakhtine a été leur principale source d’inspiration.

Ce qui caractérise cette étude, c’est qu’elle s’intéresse, en premier lieu, au fait que l’énoncé renferme les traces de ses énonciateurs.

D. Maingueneau établit une distinction entre l’énonciateur « celui qui produit l’énoncé » et l’asserteur « celui qui le prend en charge. » ¹²

¹¹ Claude Imbert, Le Point : La solitude du coureur de fond, 10 février 2007.

¹² Maingueneau.D, op.cit, p 142.

La polyphonie est représentée par plusieurs phénomènes linguistiques : Maingueneau s'est intéressé à la « reprise » ; technique où nous constatons clairement une dissociation entre l'énonciateur et l'asserteur (qui est le résultat du refus de la prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur).

Signalons que la reprise peut être une paraphrase des propos de l'interlocuteur ou bien une reproduction littérale des paroles de celui-ci.

Le conditionnel de reprise, où une dissociation entre énonciateur et asserteur est nettement observable, sert aussi à indiquer une non prise en charge de l'énoncé.

Il existe également un autre genre de discours (l'énonciation proverbiale) qui permet à l'énonciateur d'échapper à la responsabilité d'assumer son propos et, partant le distingue d'un asserteur qui serait, lui, à l'origine des propos énoncés :

« *Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire.* »¹³

Conclusion

L'énonciation se manifeste dans le discours à travers des éléments aussi divers que sont les déictiques les temps et autres procédés polyphoniques. Ce sont ces éléments qui permettent à l'énonciateur de prendre en charge son discours que ce soit d'une manière implicite ou d'une manière explicite ; c'est ce que nous essaierons d'aborder dans le prochain chapitre où il sera question de modalisation et d'axiologisation.

¹³ Claude Imbert, op.cit.

Chapitre 2
Axiologisation et Modalisation

Introduction

Nous allons aborder dans ce chapitre la question de l'axiologisation et de la modalisation.

Deux notions centrales que nous développerons en détail tout en essayant de voir l'influence que ces dernières ont sur le sens des énoncés.

1- la modalisation

1-1 définition de la modalisation

La notion de modalisation est généralement absente des ouvrages de grammaire française ; on y trouve plutôt des notions comme « modes » et « modalités ».

P.Charaudeau définit la modalisation comme « une partie du phénomène d'énonciation (...) qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, à lui-même, et à son propos. »¹⁴

Charaudeau va même jusqu'à établir trois actes locutifs : l'acte allocutif (qui implique l'interlocuteur) :

« Oyez, bonnes gens, et entendez mon appel »¹⁵, l'acte élocutif (où le locuteur s'implique seul) :

« Je ne sais pas où j'en suis. »¹⁶ Et l'acte délocutif (où le locuteur laisse s'imposer le propos) :

¹⁴ Charaudeau.P, *Grammaire du sens et de l'expression*, Ed Hachette, (2006), p 572.

¹⁵ Jean Daniel, *Le Nouvel Observateur* : Pour le vote obligatoire, 4 avril 2007.

¹⁶ Jean Daniel, *Le Nouvel Observateur* : Assumer son choix, 14 février 2007.

« Il a fallu attendre longtemps pour que les socialistes prennent conscience... »¹⁷

L'auteur présente aussi les principales modalités (assertion, injonction, interrogation, interpellation, promesse, opinion, etc.)- Nous aurons l'occasion de développer tout ça dans notre prochain chapitre.

Kerbrat-Orecchioni aborde le phénomène sous un autre angle et réserve « le terme de “modalisateurs” aux seuls procédés signifiants qui signalent le degré d'adhésion (forte ou mitigée/incertitude/rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés. »¹⁸

1-2 les axiologiques

1-2-1 les substantifs

Les substantifs portent en eux deux informations :

D'une part, un jugement d'appréciation ou de dépréciation ; d'autre part, une description du dénoté.

Il nous faut tout de même signaler que certains points concernant ceux-ci, méritent d'être davantage éclaircis :

1- Il arrive parfois que l'évaluation d'un substantif soit accentuée par un trait relevant du signifiant (un suffixe par exemple) et qui a pour effet de renforcer sa valeur péjorative.

2- Ou par un trait relevant cette fois-ci du signifié.

¹⁷ Jean Daniel, *Le Nouvel Observateur* : Ce que j'attends d'elle, 6 février 2007.

¹⁸ Kerbrat-Orecchioni.C, *L'Enonciation. De la subjectivité dans le langage*, Ed Armand Colin, Paris, (1980).

De plus, chaque substantif de la langue peut s'axiologiser en étant inséré dans un contexte particulier et peut avoir par conséquent une connotation valorisante ou dévalorisante.

Par ailleurs, ce type d'axiologiques peut, en fonction des types de discours, jouer un rôle argumentatif. Kerbrat-Orecchioni le dit clairement :

« Les discours à fonction apologétique, comme le discours publicitaire dont la visée pragmatique consiste à rendre, pour mieux le vendre, le produit plus alléchant, exploiteront massivement l'existence en langue de termes mélioratifs. »¹⁹ et ajoute que « les discours polémiques se caractérisent par le fait que visant à disqualifier une "cible", ils mobilisent à cet effet nombre d'axiologiques négatifs appropriés (...) »²⁰ :

« Le complot implicite de la *contre-réforme* et de l'*immobilisme*. »²¹

1-2-2 les adjectifs

A l'instar des substantifs, les adjectifs ont le même principe d'axiologisation.

Kerbrat-Orecchioni divise la classe des adjectifs subjectifs en trois parties :

Les adjectifs affectifs, les évaluatifs non axiologiques, et les évaluatifs axiologiques.

1-2-2-1 les affectifs

Les affectifs, en fait, engagent le côté affectif de l'énonciateur ; Kerbrat-Orecchioni les définit ainsi :

¹⁹ Kerbrat-Orecchioni.C, op.cit, p 78.

²⁰ Kerbrat-Orecchioni.C, op.cit, p 78.

²¹ Claude Imbert, Le Point : Qui ?, 3 mai 2007.

« Les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. »²²

Cependant, il arrive que l'adjectif se charge à la fois de valeurs axiologique et affective.

En outre, certains adjectifs « fondamentalement affectifs ou axiologiques, se verront facilement charger en contexte d'une connotation axiologique ou affective. »²³:

« L'avant guerre de *triste* mémoire. »²⁴

1-2-2-2 les évaluatifs non axiologiques

En ce qui concerne les évaluatifs non axiologiques, la première chose que nous constatons c'est qu'ils supposent une évaluation qualitative ou quantitative, sans qu'il y ait ni jugement de valeur ni engagement affectif de la part du locuteur.

A ce titre, ces évaluatifs se fondent essentiellement sur deux critères :

- Une norme relative à l'objet qui dénote une qualité.
- Et une autre norme liée au locuteur ; autrement dit : « l'usage d'un adjectif évaluatif est relatif à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objet donnée. »²⁵:

²² Kerbrat-Orecchioni.C,op.cit, p 84.

²³ Kerbrat-Orecchioni, op.cit, p84.

²⁴ Claude Imbert, Le Point : Un vote historique, 26 avril 2007.

²⁵ Kerbrat-Orecchioni.C,op.cit, p86.

« ...Et de l'*opulente* maternité de ses quatre enfants. »²⁶

1-3-2-3 les évaluatifs axiologiques

A la différence des non axiologiques, ils portent un jugement de valeur sur l'objet dénoté, et varient en fonction du système d'évaluation propre à chaque énonciateur (l'idée que se fait l'énonciateur d'une norme relative à un objet.)

Kerbrat-Orecchioni distingue aussi les axiologiques « qui sont marqués de façon relativement stable d'un trait de (dé)valorisation attaché au sémème de l'unité. Et ceux qui, dans tel idiolecte ou tel contexte particulier, peuvent occasionnellement se charger d'une connotation axiologique. »²⁷:

« ...Sa *vieille* tunique politique. »²⁸

1-2-3 les verbes

Il existe une autre classe où la subjectivité nous paraît frappante ; c'est celle des verbes.

La question que nous devons nous poser est la suivante :

Comment ces verbes acquièrent-ils un caractère subjectif ?

Il faut dire que l'analyse des verbes subjectifs nécessite de savoir :

- Qui est responsable du jugement évaluatif ? (Le locuteur L0 ou l'agent du procès)
- Sur quoi se fait l'évaluation ? (Sur le procès lui-même ou sur l'objet du procès.)
- Sur quel critère se fonde l'évaluation ? (Evaluation de type bon /mauvais ou évaluation de type /vrai /faux /incertain.)

Kerbrat-Orecchioni les a répartis en plusieurs catégories :

²⁶ Claude Imbert, op.cit.

²⁷ Kerbrat-Orecchioni.C, op.cit, p91.

²⁸ Claude Imbert, id.

A- les verbes occasionnellement subjectifs

Cette catégorie recouvre tous les verbes exprimant une évaluation de type bon/mauvais ou vrai/faux, ainsi que l'attitude du sujet (agent du procès) vis-à-vis d'un objet.

Quand l'évaluation est de type bon/mauvais les verbes expriment une attitude favorable ou défavorable de l'agent du procès vis-à-vis de l'objet.

Quand les verbes impliquent une évaluation de type vrai/faux/incertain : ce sont des verbes d'opinion exprimant l'attitude de l'agent du procès vis-à-vis d'une réalité intellectuelle.

Kerbrat-Orecchioni (en citant Ducrot) ajoute à propos de ces verbes :

- «- Le verbe implique ou non une expérience de la chose " elle-même" .
- Le verbe implique ou non une prédication originelle.
- Le locuteur se présente ou non comme certain de l'opinion exprimée dans la complétive.
- Le locuteur présente son opinion comme le produit d'une réflexion. »²⁹:

«Que l'expédition américaine en Irak contre la tyrannie irakienne *s'enlisera...*»³⁰

B- les verbes intrinsèquement subjectifs

Cette classe comprend aussi bien les verbes qui impliquent une évaluation axiologique valorisante que ceux qui impliquent une évaluation dévalorisante du locuteur.

²⁹ Kerbrat-Orecchioni.C, op.cit, p 105.

³⁰ Claude Imbert, Le Point : L'inconnu de l'Elysée, 27 février 2007.

Dans ce cas précis « la valeur axiologique figure de façon stable dans le contenu de l'item. » ³¹Les verbes de jugement intrinsèquement modalisateurs en font également partie.

Néanmoins ces verbes sont tantôt axiologiques (ils impliquent une évaluation de type bon/mauvais) lorsqu'on envisage l'évaluation du procès du point de vue de l'agent du procès ;

Tantôt modalisateurs (ils impliquent une évaluation de type vrai/faux) lorsqu'on envisage le procès du point de vue du locuteur (L0) :

« Bayrou aura ainsi contribué à *lézarder*... » ³²

1-3-4 les adverbes

Les modalisateurs sont aussi massivement présents dans la classe des adverbes.

Nous considérons comme « modalisateurs » toutes les unités lexicales qui « signalent le degré d'adhésion (forte ou mitigée/incertitude/rejet) du sujet d'énonciation aux contenus énoncés. » ³³

Kerbrat-Orecchioni oppose modalités d'énonciation et modalités d'énoncé de la manière suivante:

La modalité d'énonciation engage le sujet d'énonciation (sujet parlant ou écrivain) ;

³¹ Kerbrat-Orecchioni.C, op.cit, p 107.

³² Claude Imbert, op.cit.

³³ Kerbrat-Orecchioni, op.cit, p118.

La modalité d'énoncé engage uniquement le sujet d'énoncé (qui peut éventuellement coïncider avec le sujet d'énonciation).

Kerbrat-Orecchioni oppose encore les adverbes comme ceux qui relèvent de la catégorie M1 (modalité d'énonciation) et ceux qui déterminent « plutôt en profondeur, sous forme adjectivale, un verbe d'opinion effacé en surface... »³⁴ à ceux comme ceux qui relèvent de la catégorie M2 (modalité d'énoncé) et qui « déterminent en profondeur, lorsqu'ils fonctionnent comme des modalisateurs d'énonciation, un verbe "dire" éliminé en surface ; et spécifient les conditions et la nature de l'acte illocutoire. »³⁵

A toute cette série d'adverbes modalisateurs, nous ajoutons la liste des tournures attributives {il est vrai (vraisemblable, certain, douteux, évident, incontestable, etc.)} :

« *Peut-être, aussi, un je-ne-sais-quoi de patriote...* »³⁶

« *Il n'est pas vrai qu'il soit le moins du monde raciste...* »³⁷

En somme, nous retenons comme subjectif :

- Le caractère sémantique (affectif) : entretient des relations privilégiées avec le trait axiologique sans pour autant se confondre avec lui.
- Le caractère évaluatif : c'est l'ensemble des axiologiques (évaluation de type bon/mauvais).
- Et les modalisateurs (évaluation de type vrai/faux) : ceux-ci peuvent se charger de connotation axiologique.

³⁴ Kerbrat-Orecchioni.C, op.cit p119.

³⁵ Kerbrat-Orecchioni.C, op.cit, p 119.

³⁶ Claude Imbert, op.cit.

³⁷ Jean Daniel, le Nouvel Observateur : Oui au droit d'inventaire 18 mars 2007.

Conclusion

L'acte énonciatif se caractérise par le fait qu'il est pris en charge par un énonciateur qui a cette liberté de donner à l'énoncé la marque qu'il veut c'est-à-dire qu'il est capable d'assumer ou de ne pas assumer le propos de son énoncé et ce en usant de tous les moyens mis à sa disposition ; ainsi chaque énoncé possède ses propres particularités énonciatives (présence forte ou faible d'axiologiques mélioratifs ou péjoratifs, dominance de tel ou tel acte énonciatif, etc.). Ces mêmes particularités nous les trouverons dans le prochain chapitre où nous tenterons de voir comment l'acte de langage, pris en charge par l'énonciateur, se transforme en mise en scène.

Chapitre 3

Les Actes de langage

Introduction

Ce chapitre nous allons, en grande partie, le consacrer à la problématique des actes de langage vus et traités sous un angle sémio-linguistique.

Pour ce faire, nous aurons besoin de définir l'acte de langage, de voir quelles sont les circonstances qui permettent la production de celui-ci. De voir aussi quels sont les protagonistes qui participent à sa réalisation, ainsi que tous les aspects et formes que celui-ci peut prendre.

1- genèse d'un acte de langage

Nous considérons l'acte de langage (en nous appuyant dans nos observations sur les travaux de Charaudeau) comme une totalité discursive (appelée signification) ; il est porteur à la fois d'un sens explicite - qui se réalise à travers une symbolisation référentielle - et d'un sens implicite qui tient compte des circonstances de production de l'acte langagier.

Donc, c'est dans un mouvement interactif, combinant l'explicite et l'implicite ainsi que les conditions de production /interprétation que l'acte de langage prend forme.

1-1 conditions de production/interprétation (ou C de D) de l'acte de langage

Etant nécessaires à toute production langagière, les circonstances de discours(C de D) obéissent à deux règles primordiales :

1- Les protagonistes du langage (Enonciateur et Interprétant) doivent se partager le même lot de savoir autrement dit, savoir individuel et savoir collectif doivent être en perpétuelle interaction pour garantir une réalisation réussie de l'acte de langage.

2- L'Enonciateur et l'Interprétant doivent se livrer l'un sur l'autre à des hypothèses interprétatives .

1-2 les protagonistes du langage (JE et TU)

Le JE et le TU, vu les rôles qu'ils sont appelés à jouer sur la scène du langage, se dédoublent respectivement en JEc (communiquant)/JEé (énonçant) et en TUd (destinataire)/TUi (interprétant).

Pour le cas du JE, nous avons un JEé fabriqué par le sujet producteur de parole JEc ; ce JEc est en quelque sorte « un témoin d'un certain réel », il peut en l'occurrence, à des fins bien précises, se cacher derrière le JEé (Charaudeau parle d'occultation du JEc par le JEé) dans le but de masquer ses intentions :

« *Je ne m'y attendais pas.* » ³⁸

Le cas du TU, nous le résumons de la façon suivante :

Autant le TUd est fabriqué et totalement maîtrisé par le JE (celui-ci le conçoit comme son destinataire idéal) autant le TUi est défini comme un être qui agit en dehors du circuit langagier et qui échappe par conséquent à la maîtrise du JE.

³⁸ Jean Daniel, op.cit.

Néanmoins, le TUi peut, si nous devons tenir compte des circonstances du discours, être soumis à une certaine autorité exercée par le JE.

Charaudeau nous cite l'exemple de l'élève et du professeur :

« Si l'élève (TUi) refuse de répondre à une question posée en classe par le professeur, il encourt des risques de sanctions qui vont le contraindre. »³⁹

Si nous devons juger les rapports qu'entretiennent le TUD et le TUi vis-à-vis du JE, nous dirions qu'ils sont d'autant plus différents qu'ils se situent par rapport à l'intentionnalité du JE :

Le TUD entretient à l'égard de JE un rapport de « transparence ».

Par contre le TUi « se trouve dans un rapport d'opacité. »⁴⁰:

« Voici ce que j'ai appris grâce à *vous*... »⁴¹

A l'aune de tous les éléments que nous avons développés, nous pouvons en conclure que l'acte de langage est une mise en scène du JE qui se réalise à travers deux circuits :

Un premier circuit interne à la parole configurée où prennent place un JEé (énonçant) et un TUD (destinataire), tous les deux considérés comme des « êtres de paroles ».

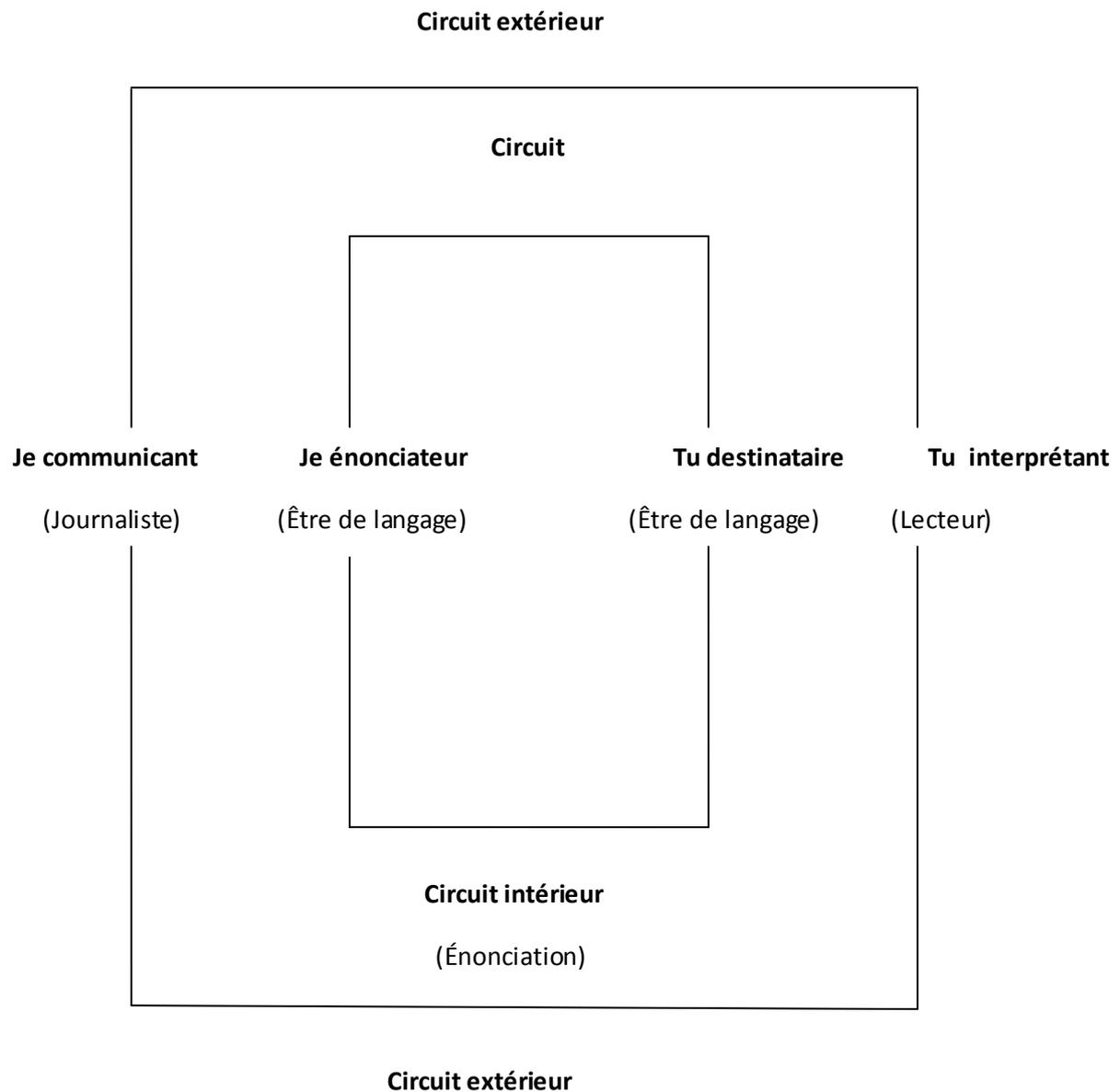
Un second circuit externe à la parole configurée à l'intérieur duquel nous repérons un JEC(communiquant) et un TUi(interprétant) ayant tous les deux le statut d' « êtres agissants » ou « êtres psycho-sociaux » car ils sont déterminés

³⁹ Charaudeau.P, *Langage et discours. Eléments de sémio-linguistique*, Ed Hachette, Paris (1983), p40.

⁴⁰ Charaudeau.P, id, p37

⁴¹ Jean Daniel, op.cit.

par un réel psycho-social auquel ils appartiennent. En voici un schéma récapitulatif :



1-3 certains aspects de l'acte de langage

L'acte de langage dans sa dimension discursive est qualifié d' « expédition » et d' « aventure ».

Expédition, parce que le sujet communicant – il est autant bénéficiaire d'une marge de manœuvre qu'il est contraint par un ensemble de relations psychosociales- se fixe pour objectif d'amener le TUi à s'identifier au TUd. Pour ce faire le sujet communicant se livre à un jeu de contrats et de stratégies :

La question que nous nous posons est la suivante :

Qu'est-ce qu'un contrat ? Et qu'est-ce qu'une stratégie ?

1-3-1 le contrat

Il faut dire que le terme de « contrat » suppose que les êtres de langage que sont le JE et le TU partagent le même code de pratiques socio-langagières et doivent entretenir une certaine connivence par rapport à ces mêmes réalités.

Charaudeau formule cela en ces termes :

«L'acte de langage devient alors une proposition que le JE fait au Tu et pour laquelle il attend une contrepartie de connivence. »⁴²

1-3-2 la stratégie

Quant au terme « stratégie » il révèle, pour nous, les intentions du sujet communicant à amener le TUi à s'identifier à l'image -souvent idéale - qu'il s'est fabriquée du TUd ; cela bien sûr ne peut se concrétiser qu'en recourant aux effets de réel et de fiction.

⁴² Charaudeau.P, id, p50.

Rappelons que nous avons décrit l'acte de langage comme étant une « aventure » : effectivement, le sujet interprétant pourrait refuser l'image que le sujet communiquant voudrait lui imposer.

A ce sujet, Charaudeau nous dit que « le sujet est maître de sa mise en scène, en revanche, il n'est ni totalement maître des effets produits sur le sujet interprétant (il n'est totalement maître que du destinataire) ni totalement maître de son propre inconscient qui peut transparaître. »⁴³

Bref, nous dirons (à titre récapitulatif) que c'est le contrat de parole qui distribue les statuts et les rôles de chacun des protagonistes de langage et que c'est vis-à-vis de ceux-ci que s'articulent les stratégies discursives.

Avant de voir les différents appareils langagiers qui sous-tendent l'activité langagière, nous estimons qu'il est nécessaire de nous interroger sur ce que c'est qu'analyser un acte de langage.

En effet, analyser un acte de langage ne se réduirait pas à souligner les seules intentions du sujet communiquant et du sujet interprétant ; il s'agit plutôt de rendre compte des « possibles interprétatifs » inhérents à l'acte de langage et qui représentent le lieu où se croisent les deux points de vue du JEc(communiquant) et du TUi(interprétant).

2- les appareils langagiers (composantes et fonctions)

Force est de constater qu'ils sont au nombre de quatre (appareils énonciatif, argumentatif, narratif et rhétorique).

⁴³ Charaudeau.P, op.cit, p50.

2-1 appareil énonciatif

L'ordre énonciatif - pour nous conformer à la terminologie employée par Charaudeau - détermine le statut ainsi que les comportements langagiers des protagonistes ; à savoir JE et TU.

Les composantes de l'appareil énonciatif se répartissent en comportements allocutif, élocutif et délocutif.

Ce dernier peut aussi être spécifié par le discours allusif ; contrairement au discours rapporté, ce dernier nécessite une connivence entre les protagonistes de l'acte de langage qui se traduit par le partage d'un savoir commun.

A propos de ce discours, Charaudeau nous dit :

« Cette convocation beaucoup plus subtile que la précédente - parce qu'elle n'est pas annoncée comme telle et qu'elle fait appel à la connivence des protagonistes - sera appelée allusive, non pas dans le sens de "flou" (comme cela peut être le cas dans un emploi courant de ce mot), mais dans le sens de "rappel direct d'un possible univers de discours" »⁴⁴

2-1-1 organisation de l'appareil énonciatif

Il faut dire que l'appareil énonciatif, dans son ensemble, s'organise en fonction des rapports qui unissent :

- Le JE_c (communiquant) et le JE_e (énonçant) (ces rapports sont de l'ordre de la transparence ou de l'opacité)

⁴⁴ Charaudeau.P, op.cit, p 51.

- Le **TUd** (destinataire) et le **TUi** (interprétant) (les rapports relèvent de l'inclusion ou de l'exclusion)

- **ILx** et **IL0** (dont les rapports oscillent entre subjectivité et objectivité)

2-2 appareil argumentatif

Il s'agit pour cet appareil de nous intéresser à l'acte de langage du point de vue du IL. Parmi ses composantes, nous citons :

2-2-1 l'argumentatif-raisonnement

Cette composante est le lieu où s'organise le « faire démonstratif » à travers des opérations de types logico-linguistiques :

- **la conjonction** : les types de relations qui l'expriment sont :

(L'Addition, l'Association, la Réciprocité) :

« Nos deux candidats font preuve de sang-froid, de pugnacité, de résistance physique *et* d'intelligence. » ⁴⁵

- **la disjonction** : elle suppose l'existence d'un axe sémantique sur lequel repose une discrimination, créant deux pôles contraires ; en plus le JEé ne doit absolument pas connaître le choix qu'il est supposé faire :

« Sur le rôle de la banque centrale européenne *ou* sur le fait de soumettre *ou* non à referendum un nouveau projet... » ⁴⁶

⁴⁵ Claude Imbert, op.cit.

⁴⁶ Jean Daniel, op.cit.

- la causalité :

Pour que deux énoncés soient dans un rapport de causalité, il faut qu'ils soient liés par une condition logique (qui relève du Possible, du Nécessaire, de l'Inéluctable ou de l'Exclusif) ainsi que par une « visée énonciative » (Généralisante, Particularisante ou Hypothétique) :

« Pour ma part, c'est en somme *parce que* je suis resté rocardien que je souhaite la clarté d'une victoire de Ségolène Royal. » ⁴⁷

2-2-2 l'argumentatif-composition

Cette composante organise le discours, soit d'une manière pragmatique (le discours s'organise en un plan constitué d'un début, un milieu et une fin) ;
Soit d'une manière anaphorique (rétrospective ou prospective) ;

Ou d'une manière taxinomique (le discours se divise en ensembles et sous-ensembles sous forme de synthèse, de résumé ou de schéma) :

« *D'abord* le fait que, la réussite de Ségolène Royal ayant été servie par l'ambiguïté...*Ensuite* parce que, depuis certains dérapages savamment dramatisés...*Enfin* parce que le temps n'est plus où le peuple de gauche se rassemblait... » ⁴⁸

2-2-3 l'argumentatif- action

⁴⁷ Jean Daniel, Le Nouvel Observateur : Pourquoi nous voterons Ségolène ? 18 avril 2007.

⁴⁸ Jean Daniel, op.cit.

Nous le décrirons comme le lieu des opérations cognitives (Pour Charaudeau, Examiner, Observer, Comparer, Opérer, Approfondir sont autant d'attitudes cognitives). Le principe d'organisation de l'appareil argumentatif se définit comme suit :

L'ordre argumentatif est déterminé par un « propos » (sur lequel l'argumentation est axée), d'une « proposition (qui suppose l'existence de deux énoncés reliés par une relation de causalité de type : si P, alors Q), ainsi que d'un acte de persuasion (il s'agit d'enchaîner une série de questions-réponses, une sorte de remise en cause de la validité de la proposition).

2-3 appareil narratif

Comme l'appareil argumentatif, cet appareil est centré sur le « Il » de l'acte de langage ; il est comme, le dit Charaudeau, « le lieu où s'organise l'univers de discours du point de vue des actions humaines (les Faire) et des qualifications des êtres que ces actions mettent en cause (les Etres) » ⁴⁹

Les composantes de cet appareil se définissent en termes de « Faire » (actions des Actants) et d' « Etre » (la description et la qualification de ces Actants).

2-3-1 le narratif-qualification

Les qualifications sont de nature diverse :

A- "La caractérisation définitionnelle univoque ou bi-univoque" spécifiée par un rapport d'équivalence établi entre une Entité-base et une Entité qui leur est attribuée.

⁴⁹ Charaudeau.P, op.cit, p 72.

B-“Une description statique interne ou externe” qui consiste à attribuer une qualité à l’Entité-base.

C-“Une description comportementale” qui attribue un comportement à l’Entité-base.

D- Il est possible qu’un rapport de possession s’établisse entre les deux Entités ; ce rapport sera évidemment différent, selon qu’il y a :

- Dépendance (quand il existe un lien de « nature » entre les deux Entités) ;
- Acquisition (lorsqu’il y a un rapport d’appartenance entre les deux Entités) ;
- Affect (quand il y a appréciation) ;
- Un rapport de localisation peut s’établir entre une Entité-base et un lieu, en fonction de la nature de ce dernier : (Localisation spatiale/temporelle ou Situationnelle).

Notons qu’il existe également une valeur dite existentielle attribuée à l’Etre (elle est aussi situative).

2-3-2 le narratif-action

Les Entités se voient attribuer des rôles qui les placent dans un rapport de force :

A- Un actant-Agent ;

B- Un actant-Agent et un actant-Patient ;

C- Un actant-Bénéficiaire-Victime ;

D- Allié/Opposant (humain)/Auxiliaire/Obstacle (non humain).

2-3-3 le narratif-factitif

Cette composante est le lieu du « Faire-Faire ».

2-3-4 principe d'organisation de l'appareil narratif

L'ordre narratif est déterminé par une situation de Manque qui déclenche une Quête (c'est le comblement de ce Manque) et un Objet de quête dont le résultat sera positif (Réussite) ou négatif (Echec)

D'ailleurs, Charaudeau nous affirme que « l'ordre narratif se présente comme le lieu d'ancrage de la Fiction, car si le manque peut être défini dans un monde de Réel, la Quête, en revanche, ne cesse d'être un objet de Faire. »⁵⁰

En ce qui concerne maintenant la combinaison des différentes composantes de l'Appareil Narratif, nous dirons qu'à un niveau jugé initial, la combinaison des composantes narratives a pour résultat de mettre au point ce que Charaudeau appelle « des processus narratifs » : Amélioration/Dégradation, Conservation/Élimination, Résolution/Transgression ou Rétribution) :

2-4 l'appareil rhétorique

Il est nécessaire de signaler que cet Appareil, contrairement aux autres, est centré sur le « Faire langagier lui-même ».

Et pour cause, Charaudeau nous affirme que le Rhétorique « se met au service des autres ordres d'organisation (Enonciatif, Argumentatif et Narratif) pour agir sur les représentations du monde »⁵¹ et il ajoute plus loin :

⁵⁰ Charaudeau.P, op.cit, p76.

⁵¹ Charaudeau.P, op.cit, p76.

« Qu'il se mette au service des autres organisations, pour s'intégrer dans la fabrication de l'acte de langage n'empêche pas qu'il se constitue lui-même en une mécanique conceptuelle propre. »⁵²

3- la compétence sémio-linguistique

Si nous devons lui donner une définition, nous dirions que celle-ci se résume à la compétence d'un « sujet analysant » qui serait, pour nous, le point de rencontre d'un sujet communicant (JEC) et d'un sujet interprétant (TUi) – Charaudeau dénonce, d'ailleurs, toute attitude qui consiste à interpréter la compétence communicative du point de vue « du seul sujet produisant le message, puisque nous devons définir l'acte de langage comme ne se réduisant pas à la seule transmission de l'intention du sujet communicant ; il ne s'agit pas davantage de la compétence du seul sujet interprétant, puisque interpréter c'est aussi faire des hypothèses sur le processus de transmission d'une intention... »⁵³

En effet, notre sujet analysant se trouve dans l'obligation de tenir compte des possibles interprétatifs (hypothèses sur les intentions de production et d'interprétation) que comporte un acte de langage, en se plaçant, à la fois, à la position du sujet producteur et du sujet interprétant.

3-1 du contrat de parole au projet de parole

Force est de constater que l'acte de langage, en tant que production, est le résultat d'une intention (ou intentionnalité) du sujet analysant « ayant un projet de dire »⁵⁴

⁵² Charaudeau.P, op.cit,p77.

⁵³ Charaudeau.P, op.cit, p 84.

⁵⁴ Charaudeau.P, op.cit, p94.

Cela dit, le sujet analysant est mu par un désir et une intentionnalité qui le poussent à se livrer à des hypothèses interprétatives, en tenant compte aussi bien des circonstances de discours que de la marge de manœuvre que lui laisserait le contrat de parole auquel il est lié.

3-2 effets de fiction et d'effets de réel

En fait, il y a Fiction à partir du moment que nous reconnaissons un IL (ce dernier renvoie à un ou plusieurs personnages que nous appelons « Tiers »).

Dans la scène de Fiction, les protagonistes du langage prennent chacun les statuts suivants :

- JEé** renvoie au sujet racontant l'histoire ;
- TUd** (imaginé par le JE) représente un sujet qui consomme et partage l'histoire avec **JEé** ; il est en quelque sorte son complice.

Toutefois, Charaudeau évite de parler de « Fiction » (il emploie le terme d' « effets de Fiction ») car, pour lui, il est délicat, voire inadéquat de « considérer cette scène Fiction comme un lieu homogène où se repartirait la totalité d'un discours (...) Dans le cas d'un récit romanesque, par exemple, les scènes de Fiction et de Réel se trouvent intégrées dans un contrat global de fiction (même dans le roman réaliste).»⁵⁵

En ce qui concerne les effets de Réel, nous dirons que ceux-ci ne pourraient être considérés comme tels que si le sujet leur donnait une valeur objectivée ; autrement dit, cette valeur doit être partagée par les autres sujets de sa communauté, en faisant, bien sûr, appel à des « consensus » de l'ordre :

⁵⁵ Charaudeau.P, op.cit, p 97.

- **du tangible** (vérification du réel par les sens) ;
- **de l'expérience** (le vécu du sujet) ;
- **du dire** (toute parole appartenant au « code commun » ou susceptible de revêtir un caractère injonctif/performatif) ;
- **du Savoir** (l'utilisation de la rationalité comme un moyen de vérifier le réel)

En ce qui concerne, enfin, le statut des protagonistes :

- **le JEc** est un témoin du réel ;
- **le TUi** est un sujet qui interprète et vérifie le réel.

Chehad le dit clairement :

« L'on sait que tout contrat de communication obéit à des contraintes situationnelles (données externes) et des contraintes discursives (données internes). » ⁵⁶

Il ajoute encore que les contraintes discursives relèvent entre autres, de l'espace de relation « où s'établissent les rapports de force ou d'alliance, d'inclusion ou d'exclusion, d'agression ou de connivence entre le locuteur et son interlocuteur. » ⁵⁷

4- les actes de langage dans l'environnement sémio- linguistique

4-1 historique des actes de langage

Les actes de langage ont toujours constitué un passage obligé dans toute analyse énonciative.

⁵⁶ Chehad.M.S, « Les spécificités de la presse algérienne (étude comparative) » In Sciences Humaines n14, université Mentouri Constantine, (2000), p66.

⁵⁷ Chehad.M.S, id, p66.

J-L Austin avec la publication en 1962 de son ouvrage *How to do things with words* (trad.fr : *Quand dire c'est faire*) a marqué un tournant dans l'étude des actes langagiers.

CH. Bally a proposé de diviser le contenu d'un énoncé en *modus* et *dictum* ; Reinach a mis au point une théorie des « actes sociaux » accomplis par le biais du langage.

Quant à A.H Gardiner (ses travaux ont été menés dans les années 30) il a affirmé que le langage est un moyen parmi tant d'autres d'exercer une influence sur les conduites d'autrui.

Pour L.Wittgenstein, le sens d'un mot ou d'un énoncé équivaut à l'acte que ceux-ci accomplissent, parler une langue est pour lui aussi une façon de vivre.

La théorie des actes de langage a pour principe fondamental d'opposer la théorie descriptiviste qui admet que le langage a pour première fonction de décrire la réalité à celle qui consiste à dire que la fonction du langage est de permettre à celui qui produit un énoncé de réagir tout en agissant sur la réalité ; c'est sur la base de ces notions que s'est développée la pragmatique linguistique.

Toujours dans la même perspective, cette discipline a mis l'accent sur le fait que la fonction du langage, même dans des phrases déclaratives, est d'accomplir des actions.

Parallèlement à la pragmatique linguistique s'est développée une pragmatique dite « cognitive » marquée par les travaux de Sperber et Wilson dans les années 50 et qui a remis en question la théorie des actes de langage.

4-2 l'ilocutoire (valeurs et conditions de réalisation)

Etant donné que la théorie des actes de langage s'intéresse autant aux réalisations directes qu'indirectes, nous dressons, en nous référant au texte d'Austin, les constatations suivantes :

Tous les énoncés (même constatifs) ont une valeur illocutoire et permettent la réalisation d'un acte de langage.

Austin classe les valeurs illocutoires en cinq catégories : les verdictifs, les exercitifs, les promissifs, les comportatifs et les expositifs :

« *J'appelle* donc François Bayrou et Ségolène Royal, avant le premier tour, à s'engager... »⁵⁸

4-3 actes locutoire/ illocutoire/ perlocutoire (définitions et inventaire)

Dans sa huitième conférence de *Quand dire, c'est faire*, Austin met l'accent sur trois actes dont serait porteur l'énoncé :

L'acte locutoire qui consiste à dire quelque chose.

L'acte illocutoire : acte qu'on effectue en disant quelque chose.

L'acte perlocutoire représente le but auquel on veut arriver en disant quelque chose.

⁵⁸ Jean Daniel, op.cit.

Cependant, selon Kerbrat-Orecchioni, l'analyse du perlocutoire pose certains problèmes :

En effet, il est difficile de distinguer les frontières qui séparent le perlocutoire de l'illocutoire ; Ducrot s'est penché sur la question, en expliquant que :

« [Les actes illocutionnaires] sont déterminés par des règles spécifiques du discours (c'est une règle que les énoncés de telle forme, prononcés de telle façon, s'ils sont adressés, dans tel type de circonstance, à des auditeurs déterminés obligent ces auditeurs à répondre ; leur énonciation, si les conditions requises sont réalisées, constitue alors l'acte illocutionnaire de question. Les actes perlocutionnaires en revanche font intervenir des lois dont le champ d'application déborde de beaucoup le discours. »⁵⁹

Aussi, faut-il signaler, que certains tests ont été proposés, notamment par Leech pour distinguer ce qui relève de l'illocutoire de ce qui relève du perlocutoire :

Leech est parvenu à en conclure que « try » peut s'appliquer à un acte perlocutoire comme « persuader » et non à un acte illocutoire comme « demander ».

Il existe également un autre problème non moins important, celui de l'inventaire des actes illocutoires :

Si Benveniste admet l'existence de trois modalités énonciatives (assertive, interrogative et interprétative) et Gardiner l'existence d'une quatrième modalité (exclamative), E. Buyssens, lui, déclare que « toute phrase remplit

⁵⁹ Ducrot.O, *Introduction aux actes de langage*, Ed Hermann, (1966), p16.

l'une des quatre fonctions suivantes : informer l'auditeur, l'interroger, lui donner un ordre, le prendre à témoin d'un vœu. Il n'existe pas d'autre possibilité. » ⁶⁰

Pour Wittgenstein, les actes illocutoires sont au nombre indéfini.

4-4 l'acte de question

Rappelons d'abord le point de vue de Benveniste sur les trois actes, dont celui de la question :

« On reconnaît partout qu'il y a des propositions assertives, des propositions interrogatives, des propositions impératives, distinguées par des traits spécifiques de syntaxe et de grammaire (...) Or ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur l'interlocuteur : il veut lui transmettre un élément de connaissance ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre. » ⁶¹

Pour Searle, l'acte de question est un acte directif, c'est-à-dire qu'il essaie de faire faire des choses à autrui.

Pour Goffman « chaque fois que des personnes se parlent, on peut entendre des questions et des réponses. » ⁶²

Outre le fait qu'il est sollicitatif, l'acte de question est soumis à certaines conditions de réussite :

⁶⁰ Martinet.A, *Le langage*, Ed Gallimard, (1968), p 77.

⁶¹ Benveniste.E, *Problèmes de linguistique Générale T1*, Ed Gallimard, Paris, (1966), p130.

⁶² Goffman.E, *Façons de parler*, Ed Minuit, (1987), p11.

1- Le questionneur doit ignorer l'information qu'il demande (sauf dans le cas de la question didactique où le questionneur connaît la réponse).

2- La pertinence des questions (Kerbrat-Orecchioni cite l'exemple des questions régulatrices, les questions préliminaires, les demandes de confirmations et de reformulations caractérisées par leur non-pertinence).

3- Etant une sorte de sommation, l'acte de question oblige son destinataire à répondre (le locuteur doit être dans une position de domination par rapport au destinataire); Ducrot parle de « pouvoir exorbitant que s'arroge le questionneur : faire en sorte qu'une personne, libre jusque-là de dire ou de taire ce qu'elle pense sur un certain sujet, devienne, par l'énonciation d'une autre, tenue de déclarer son opinion, ou son absence d'opinion. »⁶³

Cependant, la question dont l'objectif initial est de demander une information, indique aussi la position d'infériorité du locuteur par rapport au destinataire (le destinataire est supposé être le détenteur de l'information) :

« Et si c'était les idées qui changeaient et pas les Français ? » ⁶⁴

Conclusion

L'acte de langage à travers ses conditions de production et de ses protagonistes devient un contrat voire un projet qui assigne à chacun de ces derniers un rôle bien spécifique ; chaque projet nécessite une organisation. Ainsi la matière langagière s'organise à travers les différents appareils langagiers (énonciatif, narratif, argumentatif et rhétorique) qui la définissent.

⁶³ Ducrot.O, *Logique, argumentation, conversation. Actes du Colloque de pragmatique* (Fribourg 1981), (1983), p99.

⁶⁴ Jean Daniel, op.cit.

Par ailleurs, l'acte de langage prend une tout autre dimension quand il est considéré dans un univers sémio linguistique ; celui-ci devient une notion centrale autour de laquelle gravite un ensemble de règles et de valeurs. Il n'est plus question d'un simple acte de parole mais plutôt d'un faire faire où locuteur et interlocuteur sont en perpétuelle confrontation.

Analyse du corpus

Le corpus sur lequel nous allons travailler se compose des éditoriaux de deux grands hebdomadaires français : *Le nouvel Observateur* et *le Point*.

En ce qui concerne le journal *le Nouvel Observateur* nous travaillerons sur huit éditoriaux qui s'étalent sur une période allant du 6-02-2007 jusqu'au 18-04-2007.

Pour ce qui est du journal *Le Point* nous avons sélectionné huit éditoriaux qui vont du 23-11-2006 jusqu'au 10-05-2007.

Il y a lieu de préciser que nous ferons ressortir tout ce qui caractérise l'énonciation dans les éditoriaux de chaque journal.

Pour cela, nous établissons la grille d'analyse suivante :

- Analyse de la mise en page ;
- Analyse de la mise en discours.

1- les éditoriaux du *Point* (voir ci-après)

Dans les éditoriaux du *Point*, nous remarquons qu'en haut de la page il ya toujours le titre écrit en caractères agrandis puis en dessous vient le sous-titre écrit en caractères moins grands et gras.

En bas et à gauche de la page nous trouvons la photo du journaliste en noir et blanc à hauteur du premier paragraphe. La photo est présente dans tous les éditoriaux du *Point* : celle-ci a pour but de donner plus de légitimité à l'éditorial - montrer la photo de l'éditorialiste donnerait cette impression aux lecteurs que ce dernier est présent physiquement - en outre c'est également une des stratégies captatrice qu'emploie souvent le journal.

L'éditorial du *Point* est divisé en plusieurs paragraphes (selon l'éditorial, nous en trouvons trois, quatre et parfois cinq) séparés par des puces en gras.

L'amorce de chaque paragraphe est écrite en caractères gras. A la fin de l'éditorial où apparaît le nom du journal ainsi que le numéro et la date de parution, nous constatons l'absence de la signature du journaliste.

Cet aspect topographique des éditoriaux fait d'autant plus partie de l'ensemble des contraintes du contrat médiatique qu'il joue un rôle prépondérant dans l'augmentation de leur effet captateur; voici ce qu'en pense Léo Hoek :

« Tout volume comprend un texte et un paratexte, rendus visibles grâce à leur mise en page (typographie, impression), qui impose au volume sa forme matérielle. Le paratexte est ce par quoi un texte prend sa forme communicatrice tandis que la mise en page en assure la forme matérielle. »⁶⁵

Nous allons maintenant nous intéresser aux aspects de la mise en discours développée dans les éditoriaux du *Point* :

[Derrière l'outrance se cache le désir inavoué de maintenir un statu quo national dégradé. «*Dans leurs sombres périodes, les peuples évitent la franchise au moment où ils en auraient le plus besoin.* »] ⁶⁶

⁶⁵ Hoek.L.H, « Une merveille qu'intima sa structure. Analyse sémiotique du discours paratextuel » in *Degrès* n58, Bruxelles, (1989).

<http://semen.revues.org/document2610.html>. Consulté le 27 avril 2010.

⁶⁶ Claude Imbert, op.cit.

[Oui, parce que Sarkozy, Royal et Bayrou, « déclinologues » impénitents, ont enterré, sans fleurs ni couronnes, vingt-cinq ans de résignations satisfaites au déclassement de la nation.] ⁶⁷

Dans ces deux énoncés nous avons deux manières différentes d'exprimer du discours rapporté ; d'un côté, nous constatons dans le premier un résumé avec citation (le passage est signalé par l'italique) à travers lequel l'énonciateur veut se montrer objectif en se conformant aux propos du discours cité ; ceci bien sûr reste une manœuvre judicieuse et astucieuse pour cacher son choix en sa subjectivité en s'abritant derrière un semblant d'objectivité.

De l'autre, nous remarquons que dans le second énoncé, L'énonciateur a eu recours à une mise entre guillemets (« déclinologues ») ; de dimension inférieure au résumé avec citation, celle-ci exprime le fait que notre énonciateur veut communiquer à ses lecteurs l'idée qu'il prend complètement et explicitement ses distances par rapport au mot cité ainsi que les sens que celui-ci véhicule – Seul un destinataire avisé et averti est capable de saisir le sens de cette communication.

« Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire. » ⁶⁸

Dans cet énoncé, l'énonciateur use d'un procédé polyphonique qui relève de l'énonciation proverbiale : pour échapper à la responsabilité d'assumer son propos et se distinguer d'un asserneur qui serait à l'origine de l'énoncé, celui-ci en renvoie la responsabilité à un « ON » non identifiable et que nous pourrions assimiler à la sagesse populaire.

⁶⁷ Claude Imbert, op.cit.

⁶⁸ Claude Imbert, op.cit.

L'emploi des axiologiques dans les éditoriaux du *Point* est plutôt massif :

« Mais contre le réformateur vous voyez bien que se cache aussi le complot implicite de la contre-réforme et l'*immobilisme*. »⁶⁹

« Aujourd'hui, convenons avec Bayrou que les simagrées d'une gauche *archaïque* et d'une droite impotente. »⁷⁰

« C'est dans cette perspective d'une France réconciliée qu'on *appréciera*... »⁷¹

« C'est qu'ils *considèrent* avec une craintive révérence ... »⁷²

« Désigner un président, cela se fera *bien sûr* selon nos convictions... »⁷³

Dans ces cinq énoncés nous avons cinq catégories différentes d'axiologiques:

le premier axiologique "*immobilisme*" fait partie de la catégorie des substantifs où nous observons, en plus d'une appréciation péjorative de la part de l'énonciateur, la présence du suffixe "isme" qui a pour effet de renforcer la valeur péjorative de l'axiologique.

Le deuxième "*archaïque*" est un axiologique affectif-évaluatif qui implique d'un côté la sentimentalité de son énonciateur (il réagit défavorablement vis-à-vis de l'objet déterminé -"la gauche"- en le qualifiant d'*archaïque*) de l'autre il évalue qualitativement l'objet déterminé en se référant à une certaine norme- il y a lieu de préciser que cette norme obéit au choix personnel de l'énonciateur.

⁶⁹ Claude Imbert, op.cit.

⁷⁰ Claude Imbert, *Le Point : Le dissident*, 8 mars 2007.

⁷¹ Claude Imbert, op.cit.

⁷² Claude Imbert, op.cit.

⁷³ Claude Imbert, op.cit.

Dans le troisième énoncé "*appréciera*" est un verbe subjectif de sentiment exprimant une évaluation favorable de l'agent du procès, contrairement à l'axiologique du quatrième énoncé "*considèrent*" qui, bien que ce soit un verbe subjectif, exprime une opinion de son agent par rapport à une réalité on ne peut plus clairement intellectuelle qui résulte d'une réflexion de sa part.

Dans le cinquième et dernier énoncé l'adverbe-modalisateur "*bien sûr*" implique de la part de son énonciateur un jugement de vérité.

Parfois, dans certains éditoriaux du *Point*, nous assistons à un emploi plutôt massif du Nous inclusif (je + vous, je + vous + eux) :

« Cela dit *nous* dissertons ici dans le trompe-l'œil. » ⁷⁴

« Vers une nouvelle gauche européenne qui, chez *nous*, se cherche... » ⁷⁵

Le « nous » employé dans ces deux énoncés indique que l'énonciateur veut dissimuler sa subjectivité par l'usage de procédés de déssubjectivisation ; celui-ci tend à créer une sorte de communauté de valeur à laquelle il veut faire adhérer ses lecteurs – l'emploi de « nous » peut s'interpréter aussi comme un moyen de la part de l'énonciateur de porter ses opinions tout à fait personnelles vers la généralisation ; autrement dit, ce dernier veut se partager la responsabilité des propos énoncés avec le destinataire.

La déssubjectivisation s'exprime aussi à travers l'emploi du pronom « On » par l'énonciateur :

« *On* attendra donc le second tour, puis les législatives... » ⁷⁶

⁷⁴ Claude Imbert, op.cit.

⁷⁵ Claude Imbert, op.cit.

⁷⁶ Claude Imbert, op.cit.

Il est vrai que dans ces énoncés, l'énonciateur ne s'exprime pas à travers la première personne, ce qui donnerait à penser qu'il veut paraître objectif ; il n'empêche que l'image d'énonciateur objectif qu'il veut renvoyer à son destinataire est trompeuse, car elle cacherait bien une subjectivité que celui-ci aurait du mal à afficher explicitement. A ce propos, nous pourrions citer R.Koren :

« S'il suffisait de supprimer les marques discursives de la présence de l'énonciateur pour rendre un énoncé objectif, l'objectivité caractériserait indiscutablement l'écriture de presse. L'effet de transparence que produit le gommage des marques énonciatives n'est cependant qu'un leurre. » ⁷⁷

Nous nous attarderons dans la même logique argumentative propre à notre énonciateur sur la nature et le rôle du « on » – qu'on appelle on « doxique » quand il est suivi du verbe « savoir » – dans les éditoriaux du Point. Observons les exemples suivants :

« *On* trouve auprès d'elle de bonnes têtes chercheuses... » ⁷⁸

L'énonciateur s'exprime à travers un « on » ; c'est en fait le ON de la rumeur publique dont nous avons bien du mal à déterminer l'origine et qui renvoie à une sorte de voix unique, à un savoir commun qui a pour caractéristique d'avoir plus de crédibilité que la voix de l'énonciateur ; ce dernier saisit l'opportunité pour « faire passer sa vision des choses pour un fait établi. » ⁷⁹

Ce *On* peut également être collectif – ce *on* n'est qu'un *je* déguisé – dans le sens où il permet à l'énonciateur de mettre en place une stratégie qui consiste à imposer au destinataire (Sans que celui-ci ne s'en rende compte) ses opinions.

⁷⁷ Koren.R, *Les enjeux éthiques de la presse écrite et la mise en mots du terrorisme*, Ed L'Harmattan, (1996),p78.

<http://semen.revue.org/document2610.html>. Consulté le 27 avril 2010.

⁷⁸ Claude Imbert, op.cit.

⁷⁹ Koren.R, id, p31.

L'usage également du « nous » par l'énonciateur montre qu'il a bien l'intention de créer au sein de son discours une communauté à laquelle le destinataire doit s'associer :

« La dulcinée qu'il *nous* promet, sa nouvelle république, il la voit radieuse, mais *nous* autres, citoyens de peu de foi, *nous* la voyons promise au sort misérable de la défunte "Quatrième". »⁸⁰

Dans cet exemple l'énonciateur cherche à sa manière de faire adhérer le destinataire à ses prises de position (d'une part, pour l'énonciateur la communauté englobera tout destinataire ayant de près ou de loin des liens avec la droite ou plus précisément avec le parti UMP ; autrement dit, la communauté à laquelle celui-ci fait référence sera celle du destinataire ayant des idées de droite).

Dés lors que l'énonciateur et le destinataire appartiennent au même groupe – ce qui veut dire qu'ils partagent les mêmes opinions sociales, économiques ou politiques – le premier n'aura finalement pas beaucoup de difficulté à faire passer au second ses jugements personnels.

Comme l'éditorial est le lieu où les thèmes particulièrement politiques se traitent librement en fonction toutefois du courant politique du journal, nous avons choisi de citer l'exemple de Jacques Chirac. Voici le commentaire que l'énonciateur nous fait de lui :

« Jacques Chirac, élu de la droite française, était, lui, plus à gauche que les socialistes anglais, allemands, italiens, espagnols... Sous son « règne » et après Mitterrand nous nous sommes cramponnés aux formes extrêmes d'assistance

⁸⁰ Claude Imbert, op.cit.

de l'Etat-providence que toute l'Europe allait au contraire alléger. »⁸¹ ou encore :

« Dans cette fin de mandat, on dirait que chez Chirac, un homme qui ne s'aime pas lui-même, s'est exagéré le désamour de l'occident... Chez lui la pathologie de l'excuse, de la repentance, de la pénitence occidentale vire au ridicule... »⁸²

Dans ces deux énoncés nous constatons une mise entre guillemets du mot « règne » et la présence d'axiologiques à connotation péjorative comme « s'est exagéré », « le désamour », « la pathologie », « ridicule », etc. Cela nous montre que l'énonciateur, en ayant recours à leur usage, est en désaccord avec la politique du président concernant l'assistanat qui a été, selon lui, monnaie courante à son époque.

Il nous montre également son désaccord avec le président sur sa ligne de conduite qui s'écarte des principes de gouvernance propres à la droite.

En fait, l'énonciateur présente Chirac comme le président qui a échoué dans l'exercice de sa fonction, il le décrit comme l'homme que tout l'Occident haïssait à cause de sa politique d'assistanat héritée de la gauche (ceci est un sous-entendu).

Nous en concluons que celui-ci ne veut en aucun cas mécontenter son destinataire, pour la simple et bonne raison que ce dernier veut absolument lire ce genre de commentaire qui ne fait d'ailleurs que conforter et confirmer ses propres opinions. Autant J.Lazar pour qui « la perception de l'opinion des

⁸¹ Claude Imbert, op.cit.

⁸² Claude Imbert, op.cit.

autres – adhésion ou opposition – peut être capitale dans l’expression de ses propres opinions. Dans ce sens, les médias – grâce à leur rôle dans la vie sociale – jouent un rôle potentiellement significatif dans la structuration des perspectives »⁸³ que Riutort lequel déclare que l’énonciateur « ne saurait longtemps tenir une position à rebours de “l’opinion” »⁸⁴ semblent avoir parfaitement raison sur la place privilégiée que tient le destinataire aux yeux de celui-ci. Nous avons également constaté la présence dans les éditoriaux du Point de questions rhétoriques qui ne servent absolument pas à obtenir une quelconque information du destinataire ; loin de là, leur fonctionnement consiste, contrairement aux questions traditionnelles, à révéler « la plus grande persuasion et à défier ceux à qui l’on parle de pouvoir nier ou même répondre. »⁸⁵ De ce fait, l’énonciateur ne vise pas comme le suggèrent normalement les règles conversationnelles à solliciter un certain savoir de son destinataire mais plutôt à lui dresser un véritable piège :

« L’élection a-t-elle changé la France ? Oui... »⁸⁶

« Le vote utile, si performant au premier tour, peut-il briller dans le second ? Oui ! »⁸⁷

A toutes ces questions, l’énonciateur assène des réponses très brèves (« oui », « oui ! ») ; ces dernières ne sont en vérité que des affirmations que le destinataire ne peut en aucun cas réfuter.

D’habitude en pareil cas, c’est bien l’énonciateur demandeur d’information qui se trouverait en position d’infériorité par rapport à son destinataire. Or, ici (c’est une particularité inhérente à la question rhétorique) c’est bien

⁸³ Lazar.J, *L’opinion publique*, Sirey, (1995), p93.

<http://semen.revues.org/document2610>. Consulté le 27 avril 2010.

⁸⁴ Riutort.P, « Grandir l’évènement » in *Réseaux* n76, (1996), p70.

<http://semen.revues.org/document2610>. Consulté le 27 avril 2010.

⁸⁵ Fontanier.P, *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, (1997), p368.

<http://semen.revues.org/document2610>. Consulté le 27 avril 2010.

⁸⁶ Claude Imbert, op.cit.

⁸⁷ Claude Imbert, op.cit.

l'énonciateur qui en détient la supériorité passant de ce fait pour un « sujet qui interroge en position de maîtrise du raisonnement. »⁸⁸

Par ailleurs, dans notre cas il s'agit plutôt de questions interpellatrices où l'énonciateur prend à témoin le destinataire – parfois ce dernier devient son complice malgré lui – ou tente de l'interpeller sur une question à enjeu politique (l'élection d'un président).

Parfois comme l'écrit Charaudeau « la chronique politique a cette caractéristique de placer le journaliste énonciateur en position d'analyste, plus ou moins spécialisé, qui, au nom de son savoir de spécialiste, peut se permettre de juger et d'évaluer (ce qui n'est pas dans le contrat global d'information) une situation politico-sociale et/ou ses acteurs. »⁸⁹

Cela dit, il est fort probable que l'énonciateur mette en place une stratégie ou tende un piège au destinataire; à ce propos, R.Koren affirme que « l'acte de parole qui consiste à montrer ostensiblement ses certitudes à autrui a de fortes chances de les lui imposer. L'assurance est troublante et communicative quand elle est mise en scène de main de maître. »⁹⁰

Parfois, l'énonciateur use d'un ton autoritaire où il emploie des mots comme « aucun », « tout le monde ». Voici deux exemples qui le montrent :

« *Aucun* ne songerait à mettre dans le même sac les 80 à 100 millions de morts d'une funeste utopie... »⁹¹

⁸⁸ Charaudeau.P, « La télévision fidèle à sa propre idéologie » in *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité*, De Boeck-Ina, Louvain-la-Neuve, (2001a),p151.

<http://semen.revues.org/document5081.html>. Consulté le 18 mai 2010.

⁸⁹ Charaudeau.P, id, p151.

⁹⁰ Koren.R, op.cit, p87.

⁹¹ Claude Imbert, op.cit.

« Car la “rupture” *tout le monde* en veut. »⁹²

Le destinataire dans ce cas est sommé de partager la même opinion de l'énonciateur - « *aucun* » et « *tout le monde* » sont synonymes de communauté fictive que l'énonciateur tente de créer et dans laquelle le destinataire se voit, souvent malgré lui, intégré.

Il ne faut sans doute pas oublier que l'énonciateur adopte bien souvent une logique argumentative (l'éditorial est lieu où le mot argumentation prend tout son sens) où son unique but est de persuader son destinataire : il s'agit de soutenir et de consolider une opinion personnelle - même si celle-ci est recouverte du masque de l'objectivité et du caractère commun - de tout le poids de la collectivité et de l'aspect autoritaire.

A ce stade, nous trouvons tout à fait légitime le fait de nous interroger sur la finalité de ces éditoriaux par rapport aux faits et événements traités et présentés :

Une question alors nous revient à l'esprit : L'éditorial est-il vraiment un article de commentaire ?

Pour y répondre nous proposons l'exemple suivant :

« Vous voyez bien que notre peuple se laisse aller aux médiocrités d'une basse époque : mufleries, incivisme, dérision de toute institution, décomposition familiale, irrespect croissant des engagements privés ou publics, outrances de toutes sortes... »⁹³

⁹² Claude Imbert, op.cit.

⁹³ Claude Imbert, op.cit.

Dans cet énoncé l'énonciateur adopte une argumentation où il tente en interpellant son destinataire (« *vous voyez* ») de le persuader d'agir en urgence pour remédier à certains fléaux qui rongent la société française (« *muflerie, incivisme, etc.*). Il recourt également à la parole universelle et collective (« *notre peuple* ») l'énonciateur cherche inexorablement pour faire passer son opinion un soutien auprès de la « collectivité » ; à ce propos, Antoine et Alii nous disent :

« La parole est personnelle, subjective et, en même temps, elle cherche à convaincre. Or une démonstration tend inévitablement à la généralisation ; il y rôde comme un désir inavoué d'acceptation "universelle". »⁹⁴

Par ailleurs, il existe d'autres stratégies aussi implacables les unes que les autres mises en place par un jeu de mise en scène énonciatif qui placent le destinataire dans une position de soumission où il doit accepter les faits qui lui sont présentés. Quand l'événement traité en tant qu'actualité devient une « *suractualité* » il est évident qu'il agisse sur l'esprit critique du lecteur « en produisant des efforts déformants. »⁹⁵

Par un procédé de *focalisation* l'énonciateur fait une sorte de zoom sur le vote qui devient une idée centrale ou plutôt « la seule digne d'intérêt. »⁹⁶

Dans les deux éditoriaux intitulés (*Qui ? , Royale rupture*) le nom de la candidate Ségolène Royal est cité en boucle, ce qui donne au destinataire l'impression que c'est l'événement auquel il faut absolument s'intéresser ; en

⁹⁴ Antoine.F et alii, *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, Louvain-la-Neuve : EVO-Communication. (1995), p116.

<http://semen.revues.org/document2610.html>. Consulté le 27 avril 2010.

⁹⁵ Charaudeau.P, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives. » In Semen22, *Enonciation et responsabilité dans les médias*, (2006), p7.

<http://semen.revues.org/document2793.html>. Consulté le 17 mai 2010.

⁹⁶ Charaudeau.P, id, p7.

outre, ce procédé de *répétition* a pour principe de produire un effet de *réification* dont le but est d'anéantir toute tentative de critique venant de la part du destinataire, ce dernier étant assailli par une « répétition en boucle. »⁹⁷

L'énonciateur use d'un autre procédé tout aussi efficace pour capter son destinataire: l'amalgame, que nous définissons comme un procédé d'analogie abusif entre deux événements ou deux faits :

« C'est un croyant à tête dure et chimérique, élu, rêve-t-il, par le dieu d'Henri 4 pour éteindre la guerre de religion gauche-droite, pour redonner honneur et poule au pot au peuple français... »⁹⁸

Ici l'énonciateur procède à un rapprochement implicite entre deux événements (la guerre des religions et une campagne électorale menée par le candidat François Bayrou) et entre deux personnalités françaises (le roi Henri 4 et le candidat François Bayrou) ; là encore le but est d'influer sur l'esprit critique du destinataire en l'empêchant d'avoir une réflexion ou une idée qui puisse aller à contre-courant de celle de l'énonciateur. Charaudeau nous le précise en ces termes :

« Les médias, en faisant des rapprochements entre des événements différents afin d'apporter une explication à leur existence, sans préciser l'aspect sur lequel il y a similitude, produisent un effet de globalisation qui empêche l'intervention de l'esprit critique. »⁹⁹

D'ailleurs, c'est ce qui se passe, à quelques nuances près, dans le cas de la publicité où l'agent publicitaire tente d'exercer « une force de clocher qui rend

⁹⁷ Charaudeau.P, op.cit, p7.

⁹⁸ Claude Imbert, op.cit.

⁹⁹ Charaudeau.P, op.cit, p8.

les consommateurs avides de changement et déclenche chez eux un désir d'acquisition de biens nouveaux. »¹⁰⁰ Examinons l'exemple suivant :

« Pour conquérir le parti, l'opinion aura vêtu Ségolène d'espérances, de probité candide et de lin blanc. Pour conquérir la France c'est un peu léger. »¹⁰¹

L'acte de langage – humoristique – qu'accomplit L'énonciateur s'inscrit dans une situation de communication particulière qui nécessite le recours à un contrat médiatique qui répond à des fins de stratégie.

Si nous l'examinons de plus près, nous remarquerons qu'il met en jeu trois partenaires – nous parlerons dans ce cas de relation triadique – un énonciateur, un destinataire et une cible (Ségolène Royal).

L'énonciateur invite son destinataire à entrer en complicité, à partager la même vision – décalée – sur la cible Ségolène Royal ; ce dernier n'est pas pris en témoin mais se transforme plutôt en partenaire complice.

Dans cet exemple, l'ironie procède d'autant plus d'une discordance entre ce qui est dit et ce qui est pensé que la cible Ségolène se trouve être l'objet d'un jugement négatif (les propos de l'énonciateur nous les paraphrasons ainsi : l'opinion de gauche a certes investi la candidate Ségolène Royal de sa confiance, il n'en demeure pas moins que cela reste insuffisant pour accéder à la magistrature suprême)

La même chose se produit dans l'exemple suivant :

¹⁰⁰ Chehad.M.S, « La sémiologie de la publicité : un exemple de la presse écrite en Algérie », Revue Sciences Humaines n21, juin (2004), p20.

¹⁰¹ Claude Imbert, op.cit.

« Les Français le quittent, l'humanité l'accapare. »¹⁰²

Chirac est la cible et il est également l'objet d'un jugement négatif (« l'humanité l'accapare » est une allusion à la passion du président sortant Chirac pour les Arts dits primitifs) qui met en cause le peu d'engagement de celui-ci pendant deux mandats consécutifs à l'égard des Français ; une sorte de constat d'échec implicite.

Ici l'ironie, faut-il le préciser, ne pourra aboutir à ses effets escomptés sur le destinataire que si ce dernier a véritablement connaissance du contexte discursif ainsi que de sa thématique.

C'est à ces deux conditions que la connivence critique s'installe entre l'énonciateur qui dénonce les travers de Chirac et le destinataire.

En somme, nous dirons à l'aune de ces deux exemples que l'ironie de l'énonciateur est un acte humoristique où il opère une séduction (l'ironie suscite un plaisir chez le destinataire) sur le destinataire tout en lui proposant de partager avec lui une vision décalée aussi bien de Ségolène Royal que Chirac.

Pour mieux convaincre son destinataire, l'énonciateur recourt à l'argumentation :

« Convaincus que trop de socialisme tue le socialisme, les socialistes européens eux-mêmes, de la Grande-Bretagne à l'Espagne en passant par l'Allemagne, l'ont fait. Pourquoi pas nous ? »¹⁰³

¹⁰² Claude Imbert, op.cit.

¹⁰³ Claude Imbert, op.cit.

L'énonciateur fait ici usage d'un raisonnement par analogie : il procède au rapprochement de deux faits, le premier est considéré comme un fait établi et indiscutable (la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Allemagne ont adopté ce socialisme européen qui leur réussit bien) et le second (pourquoi la France n'adopterait-elle pas ce socialisme européen à la manière de la Grande-Bretagne, de l'Espagne et de l'Allemagne ?) qui exerce plus de force de persuasion sur le destinataire.

2- les éditoriaux du *Nouvel Observateur* (voir ci-après)

Dans le cadre de l'analyse des éditoriaux du *Nouvel Observateur*, nous travaillerons, contrairement à ceux du Point, sur une version électronique.

Les éditoriaux du *Nouvel Observateur* s'organisent de la manière suivante :

Nous avons toujours le titre écrit en caractères grands et gras, viennent ensuite en dessous la date et l'heure de publication de l'éditorial; ensuite, il ya la photo du journaliste Jean Daniel qui se trouve toujours en haut et à gauche de l'éditorial, suivie en bas d'une légende où nous trouvons le nom et le prénom du journaliste écrits en gras, sa profession (cofondateur et directeur du *Nouvel Observateur*) ; Néanmoins la photo diffère d'un éditorial à un autre : dans le cas des éditoriaux intitulés « *le testament de Chirac* », « *Ce que j'attends d'elle* », « *Pour le vote obligatoire* », la photo est identique (Jean Daniel apparaît de face avec un visage peu expressif). Par contre pour les autres éditoriaux restants, chacun a sa propre photo : dans « *Oui au droit d'inventaire !* » « *Le piège Le Pen* », et « *Assumer son choix* », Jean Daniel apparaît souriant ; dans « *Socialistes : le sursaut* » Jean Daniel apparaît sur la photo avec un visage de profil et une main collée au menton.

Dans les éditoriaux intitulés « *Ce que j'attends d'elle* » et « *Pour le vote obligatoire* » les paragraphes sont numérotés par des chiffres en gras et séparés par des petits espaces ; l'amorce de chaque paragraphe est écrite en gras.

Dans l'éditorial « *Socialistes : le sursaut* » les paragraphes sont uniquement numérotés mais non en gras.

Dans « *Le piège Le Pen* », « *Assumer son choix* », « *Oui au droit d'inventaire !* » et « *Le testament de Chirac* » seule l'amorce du premier paragraphe est en gras, alors que les paragraphes ne sont pas numérotés.

Par contre, à la fin de tous les éditoriaux nous trouvons la signature du journaliste (les initiales de son nom et prénom écrits en gras) et en bas la date de publication en gras. Notons seulement la présence de notes de renvoi à la fin des deux éditoriaux suivants: « *Pour le vote Obligatoire* » et « *Ce que j'attends d'elle* ».

Passons maintenant à la mise en discours. Commençons par les exemples suivants :

« Il rappelait devant moi à des socialistes : « N'oubliez jamais que les premières victimes de l'insécurité ce ne sont pas les résidents des quartiers riches mais ceux des HLM. » ¹⁰⁴

Cet énoncé relève du discours direct où l'énonciateur cite les propos d'un autre énonciateur (L'homme politique français Pierre Bérégovoy).

Etant donné que nous sommes dans une situation de l'écrit, les signes graphiques à savoir les deux points et les guillemets sont deux indicateurs

¹⁰⁴ Jean Daniel, op.cit.

indispensables et fiables dans l'identification de ce type de discours ; l'autre signe, non moins important et tout aussi visible graphiquement, c'est la fameuse coupure qui s'opère entre le discours citant (« Il rappelait devant moi à des socialistes ») et le discours cité (« N'oubliez jamais...des HLM. »). En effet, cette coupure n'est autre qu'un indice de démarcation de l'énonciateur vis-à-vis des propos de Bérégovoy ; en d'autres termes il veut d'une part se montrer objectif vis-à-vis de son destinataire ; d'autre part, il tente de rester objectif en rapportant dans leur version authentique, les propos de Bérégovoy.

Les embrayeurs (« Il » renvoie à Pierre Bérégovoy/ « moi » renvoie à l'énonciateur/ « ceux » renvoie aux résidents des HLM) sont également facilement identifiables grâce au contexte (l'éditorial lui-même) où ils interviennent ; ils y prennent sens et nous permettent de nous représenter la situation d'énonciation réelle dans laquelle notre énoncé s'est produit.

Néanmoins, à travers cette objectivité et cette fidélité à l'authentique, transparaît une certaine subjectivité de l'énonciateur ; celle-ci trahie par le choix de ce type de discours direct. À vrai dire, il nous laisse sous-entendre qu'il partage la même vision des choses que le socialiste Bérégovoy sur le thème de la sécurité des Français de l'époque (comprenez les années)

« On se souvient que Raymond Aron avait dit de Valéry Giscard d'Estaing qu'il ne savait pas que l'histoire était tragique. »¹⁰⁵

Nous avons dans cet énoncé un discours indirect : d'un côté, la présence d'un verbe introducteur (« avait dit » verbe de communication) et d'une complétive

¹⁰⁵ Jean Daniel, Le Nouvel Observateur : Socialistes : le sursaut, 27 février 2007.

objet (« il ne savait pas que l'histoire était tragique »), de l'autre l'absence de traces qui nous permettent de distinguer le discours citant du discours cité (nous assistons dans ce cas-là à une fusion entre les deux discours citant et cité) en sont les indicateurs.

Pour ce qui est des indices d'énonciation (déictiques et personnes), nous noterons la présence de ceux du DCt :

« Il » renvoie à Valéry Giscard d'Estaing.

Par ailleurs, les tempes (valeur déictique) aussi la loi du discours indirect, autrement dit, ce sont ceux du discours citant qui prennent le dessus sur ceux du discours cité :

Le verbe de la phrase matrice (« avait dit ») conjugué à un temps passé (le plus-que-parfait), celui de la complétive (« savait ») sera lui aussi conjugué à un temps passé (l'imparfait).

« Je répète ici – et je l'ai écrit parfois contre les miens – que Nicolas Sarkozy ne peut être soupçonné de racisme... »¹⁰⁶

L'acte de langage que nous décrivons ici sera singulier, de par, d'abord, ses protagonistes, les rôles et les jeux auxquels ils s'adonnent ; singulier aussi par les différentes stratégies autant que par l'organisation de l'activité langagière que nous entreprendrons dans un volet exclusivement énonciatif.

L'énonciateur s'exprime par « Je ». Sachant qu'il existe deux circuits de la parole, nous déterminerons les statuts des protagonistes comme suit :

¹⁰⁶ Jean Daniel, Le Nouvel Observateur : Le piège Le Pen, 12 avril 2007.

Le circuit interne inclut le JEénoncant – pur produit du JEcommuniquant Jean Daniel dans sa mise en scène – et le TUDestinataire – celui-ci est l’image du destinataire parfait que le journaliste Jean Daniel s’est fabriqué.

En effet, le JEé et le TUD sont des êtres de papier qui doivent leur existence à cette mise en scène complètement fictive.

D’autre part, le circuit externe se compose du JEcommuniquant Jean Daniel et du TUinterprétant représenté par le lectorat du journal ; ces derniers sont qualifiés d’êtres psycho-sociaux, c’est-à-dire deux entités qui, indépendamment de toute activité langagière, ont un vécu psychosocial.

Si nous considérons l’éditorial du point de vue de sa position énonciative, nous remarquerions que la subjectivité y prend une grande part :

Dans certains éditoriaux du *Nouvel Observateur*, l’emploi du « Je » par l’énonciateur Jean Daniel indique une prise de position qui relève de la subjectivité :

« *Je* ne sais pas encore où *j’en* suis. »¹⁰⁷

« *Je* vois plusieurs raisons excitantes de s’intéresser au suspens que provoque... »¹⁰⁸

Dans ces deux énoncés la présence du pronom personnel « je » atteste d’une prise de position de l’énonciateur synonyme d’individualité.

¹⁰⁷ Jean Daniel, op.cit.

¹⁰⁸ Jean Daniel, op.cit.

En fait, ce que nous constatons quand nous lisons les éditoriaux du *Nouvel observateur*, c'est qu'il y a une prise de position de la part de l'énonciateur mais qui ne se manifeste aucunement de manière explicite ; A.Dubied et M.Lits nous le résumant ainsi :

« Il y a une certaine contradiction entre l'affirmation forte d'un énonciateur, par la présence de son nom en capitales grasses et de sa photo, dont le regard fixe le lecteur, affirmation confortée par l'usage de plusieurs déictiques en ouverture, et le relatif effacement derrière un discours qui privilégie ensuite les tournures impersonnelles ou qui se réfugie derrière un "nous" collectif dont le locuteur ne serait que le porte-parole. »¹⁰⁹

Aussi, faut-il le préciser, la sélection d'un fait, d'un événement est à elle seule une forme de subjectivité, telle que l'explicitent C.Perelman et Olbrechts Tyteca :

« (...) le rôle de la sélection est si évident que, lorsque quelqu'un mentionne des faits, on doit se demander ce que ceux-ci peuvent servir à confirmer ou infirmer. La presse, gouvernementale ou d'opposition, nous a habitués à cette sélection des faits, en vue soit d'une argumentation explicite, soit d'une argumentation que l'on espère voir le lecteur effectuer par lui-même. »¹¹⁰

Cette situation paradoxale, du moins ambiguë dans laquelle se trouve notre énonciateur est due, en grande partie, aux raisons suivantes :

¹⁰⁹ Dubied.A et Lits.M, « L'éditorial : genre journalistique ou position discursive ? » In *Pratiques* n94, (1997), pp57-58.

<http://semen.revues.org/document2610>. Consulté le 27 avril 2010.

¹¹⁰ Perelman.C et Olbrechts Tyteca, *Le traité de l'argumentation*, Ed de l'Université de Bruxelles, Bruxelles (1988), p155.

<http://semen.revues.org/document2625.html>. Consulté le 17 mai 2010.

D'une part, ce dernier est engagé dans un pari où il est tenu de faire découvrir des opinions naissantes et nouvelles.

D'autre part, il se voit dans l'obligation d'exposer des opinions qui ne doivent absolument pas aller à rebrousse-poil de celles que veut connaître son destinataire - « le lecteur ne désire pas alors être informé, il ne cherche pas à mettre ses opinions ou ses connaissances en question : ce qu'il veut, c'est être "confirmé" dans ses "préjugés" par des arguments que la répétition a changé en "clichés" »¹¹¹

Malgré toutes ces contraintes, l'éditorial reste tout de même l'article où l'opinion de l'énonciateur s'exprime le plus librement; toutefois ce dernier traite l'information en fonction des attentes de son destinataire :

Nous proposons un exemple d'un événement politique: celui de la candidate socialiste Ségolène Royal :

« Dans le rôle où elle avait eu l'audace de se hisser et où elle avait eu le talent de s'imposer, Ségolène Royal était tout simplement en état de grâce. »¹¹²

« Alors, sans prévoir ce que je penserai demain, je veux dire aujourd'hui combien j'ai apprécié ce commencement de réconfort que, pendant deux belles heures, Ségolène Royal a enfin procuré à ceux des Français qui ne demandent qu'à demeurer fidèles à la gauche. »¹¹³

Dans ces deux exemples, nous remarquons que l'énonciateur décrit Ségolène Royal comme une femme fabuleuse, amie des Français et du peuple de gauche

¹¹¹ Koren.R, op.cit, p31.

¹¹² Jean Daniel, op.cit.

¹¹³ Jean Daniel, op.cit.

assumant sa fonction avec dignité (la présence d'axiologiques tels que « l'audace », « grâce », « talent », « j'ai apprécié » confortent notre constat) ; ce qui sous-entend que l'énonciateur a des convictions de gauche, propose une opinion (nous disons qu'elle est tout à fait subjective et personnelle) qui épouse à merveille celle de son destinataire; la raison la plus probable en est que Chirac est le seul président français de droite qui n'a jamais cessé tout le long de ses deux mandats successifs de se réclamer et d'adopter des idées qui appartiennent à la gauche française ; par conséquent le destinataire peut facilement adhérer à l'idée qui lui est présentée.

De même à travers des énoncés de forme négative, l'énonciateur propose une opinion à laquelle il serait préférable pour le destinataire d'adhérer :

« Personne ne devrait en accuser Sarkozy. »¹¹⁴

L'énonciateur ici tente, par la négative, d'anéantir toute possibilité qui permet au destinataire de se construire une autre opinion que celle qu'il a proposée. Voilà donc une autre stratégie - audacieuse et à plus forte raison sournoise - que l'énonciateur met en place pour gagner l'adhésion de son destinataire ;

R.Koren formule cela en terme de « stratagèmes discursifs capables de décourager les vellétés de réfutation les plus tenaces. »¹¹⁵

L'énonciateur peut faire montre d'autorité qui s'exprime à travers l'expression « il faut » ; du coup le destinataire se trouve dans une situation où il n'a d'autre choix que d'accepter ce qu'on lui propose ; l'exemple suivant illustre bien nos propos :

¹¹⁴ Jean Daniel, op.cit.

¹¹⁵ Koren.R, op.cit, p87.

« Quant au traitement dont certains intellectuels de gauche se disent avoir été les victimes, *il faut ramener les choses à leur proportions.* »¹¹⁶

L'énonciateur emploie des questions rhétoriques dans le seul et unique but d'interpeller ou de faire réfléchir son destinataire :

« Vieillir, c'est dur ? »¹¹⁷ ou « qu'aurait fait un François Bayrou s'il avait été aux affaires pendant cette période qui imposait des choix dramatiques ? »¹¹⁸

Nul doute que l'écriture éditoriale dans le cas du *Nouvel Observateur* s'inspire des principes de l'argumentation (Dans le *Traité de l'argumentation*, C. Perelman et L. Olbrechts Tyteca définissent l'argumentation comme une pratique « tournée vers l'avenir, elle se propose de provoquer une action ou d'y préparer, en agissant par des moyens discursifs sur l'esprit des auditeurs »¹¹⁹) ; ce qui engendre un discours à l'effet perlocutoire où tout ce que rechercherait l'énonciateur c'est de provoquer une action de son destinataire ; dès lors, l'éditorial devient le lieu d'un *faire faire*.

C. Perelman et L. Olbrechts Tyteca abondent dans le même sens :

« Le but de toute argumentation (...) est de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment : une argumentation efficace est celle qui réussit à accroître cette intensité d'adhésion de façon à déclencher chez les auditeurs l'action envisagée. »¹²⁰

¹¹⁶ Jean Daniel, op.cit.

¹¹⁷ Jean Daniel, op.cit.

¹¹⁸ Jean Daniel, op.cit.

¹¹⁹ Perelman.C et Olbrechts Tyteca, *Le traité de l'argumentation*, Bruxelles, Presses Universitaires, (1958), p62. <http://semen.revues.org/document2610.html>. Consulté le 27 avril 2010.

¹²⁰ Perelman.C et Olbrechts Tyteca, id, p59.

« L'idée que nous avons défendue ici avec force, de remplacer aussitôt un service militaire lourd, coûteux et inadapté par un service civique obligatoire n'a pas été suivie. Elle renaît aujourd'hui. Un colloque aura lieu au palais Bourbon, à Paris, ce jeudi 1^{er} mars, de 14 à 19 heures, autour de l'appel publié dans l'hebdomadaire *la Vie* au temps où Max Armanet le dirigeait. »¹²¹

Ici l'énonciateur ne cherche pas à obtenir une quelconque action de la part de son destinataire ; loin delà, l'opinion que celui-ci défend ne consiste pas à vouloir imposer un « *service civique obligatoire* », ce qui n'est pas du ressort du destinataire vu que celui-ci n'a ni les prérogatives ni les moyens pour accomplir une telle mission mais viserait plutôt à faire réagir un tout autre type de destinataire : les hommes politiques qui prennent les décisions.

Nous sommes donc ici face à une autre stratégie de captation où l'énonciateur veut partager avec son destinataire une même opinion pour ensuite adresser celle-ci vers une instance qui serait plus apte à la recevoir.

Nous savons que les éditoriaux ont une visée commentative ; ainsi, il convient de se pencher sur un aspect tout à fait nouveau dans le traitement de l'événement médiatique, celui de *relation de déclarations politiques* – F. Revaz définit cette notion, intermédiaire entre la description et le récit comme « une représentation d'action successives formant une "unité". »¹²²

Nous savons que Charaudeau a divisé l'événement médiatique en événements rapportés, commentés ou provoqués ; les premiers se scindent en deux sous-classes : le fait rapporté et le dit rapporté, c'est bien ce dernier qui nous

¹²¹ Jean Daniel, op.cit.

¹²² Revaz.F, *Les textes d'action*, Ed de l'Université de Metz, (1997), p238.
<http://semen.revues.org/document2625>. Consulté le 17 mai 2010.

intéresse et qui présenterait des similitudes avec notre modèle de *relation de déclaration politiques* (ou RDP). Prenons les deux exemples suivants:

« C'est Charles Pasqua qui a dit : « la différence, c'est que lorsque j'arrête un délinquant, je me dis qu'il y a un malfaiteur de moins dans la société. Alors que quelqu'un comme Badinter doit se dire qu'il y a un malheureux de plus en prison. »¹²³

« Mais je suis heureux que Jacques Chirac ait cru devoir lancer aux Français dans son message d'adieu cet appel solennel : « Ne composez jamais avec l'extrémisme, le racisme, l'antisémitisme ou le rejet de l'autre. »¹²⁴

Dans ces deux énoncés, nous pouvons constater la séparation qui existe entre le discours citant, celui de l'énonciateur (« *C'est Charles Pasqua qui a dit* », « *Mais je suis heureux que Jacques Chirac ait cru devoir lancer aux Français dans son message d'adieu cet appel solennel* ») et les discours des déclarants, ceux de Pasqua et de Chirac (« *la différence, c'est que lorsque j'arrête un délinquant...* », « *Ne composez jamais avec l'extrémisme...* »).

C'est qu'ici cette séparation relève d'une stratégie de captation et de séduction propre aux RDP où tout en sélectionnant deux événements (la politique sécuritaire de l'ex-ministre de l'Intérieur et le message d'adieu du président) censés avoir plus d'impact sur le destinataire, l'énonciateur nous met en exergue deux facettes différentes et opposées de déclarations politiques : dans le premier énoncé il renvoie le destinataire à l'austérité voire le ridicule des propos de Pasqua tout en marquant sa distance par l'emploi de la tournure modélisatrice (« *c'est Pasqua qui a dit* ») ; en vérité il met en cause l'homme

¹²³ Jean Daniel, op.cit.

¹²⁴ Jean Daniel, op.cit.

politique Pasqua ; ce qui nous amène à constater que l'énonciateur est amené à prendre position en se fabriquant une image de dénonciation et son discours passe d'une visée de « faire savoir » à une visée de « faire penser ».

Dans le second il focalise l'attention du destinataire sur le caractère poétique et sensé de la déclaration de Chirac ; or là il prend position en faveur de ce dernier (même si sa prise de position est tout à fait sous-entendue et implicite) en usant de la formule appréciative (« *je suis heureux* ») ; ceci est l'exemple de ce que certains linguistes du discours appellent *l'illusion d'une parole performative* où l'énonciateur tente à travers la manipulation des énoncés de déformer la réalité et ce à son avantage.

Aussi, l'énonciateur étaye-il ses arguments (l'éditorial est le lieu où se développe un discours persuasif) par des témoignages de personnalités influentes qui sont censés être un gage d'authenticité et de crédibilité aux yeux de son destinataire ; nous en voulons pour preuve l'exemple suivant :

« Il rappelait devant moi à des socialistes : « N'oubliez jamais que les premières victimes de l'insécurité, ce ne sont pas les résidents des quartiers riches mais ceux des HLM. »¹²⁵

Ici l'énonciateur défend l'idée selon laquelle l'insécurité ne peut être l'apanage de la droite qui en fait à chaque campagne électorale un argument pour plaire à son électorat.

Cependant, est-il possible qu'il y ait une relation d'interdépendance entre le discours de l'énonciateur dans l'éditorial du *Nouvel Observateur*, le discours

¹²⁵ Jean Daniel, op.cit.

politique et le destinataire? Si nous prenons l'énoncé où l'énonciateur rapporte une déclaration de Jean-Marie Le Pen :

« Il proclame : « je ne vois pas pourquoi on m'imposerait la peinture de Chagall, la musique de Mendelssohn et la prose de Mendès France. »¹²⁶

Nous remarquerons que celui-ci tente en réalité à travers la déclaration rapportée d'un homme politique de faire réagir implicitement l'opinion publique française – le destinataire n'est pas ici la vraie cible – en soulignant l'agressivité et l'outrance des propos de Jean-Marie Le Pen à l'égard de personnalités juives (Chagall, Mendelssohn et Mendès France).

En fait, l'énonciateur a l'intention (cachée et implicite) de discréditer le leader de l'extrême droite en manipulant une opinion publique, sommée de réagir car n'ayant pas le temps à la réflexion critique et qui n'admet qu'une seule réalité (déformée), celle que lui renvoie l'énonciateur; d'où le rôle de « *miroir social déformant* »¹²⁷ que joue la RDP.

L'énonciateur a recours à un autre moyen tout aussi efficace que le précédent : la *surdramatisation* du fait médiatique qui « est un processus de stratégie discursive qui consiste à toucher l'affect du destinataire. Un affect socialisé, ce pourquoi il est possible d'avoir recours à des procédés discursifs qui ont des chances d'avoir un impact sur le récepteur. »¹²⁸

Quand l'énonciateur parle de la shoah, il adopte un discours de *victimisation* :

¹²⁶ Jean Daniel, op.cit.

¹²⁷ Charaudeau.P, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, Institut national de l'audiovisuel, (1997).

<http://semen.revues.org/document2625.html>. Consulté le 17 mai 2010.

¹²⁸ Charaudeau.P, op.cit, p8.

« Un jour, il considère la Shoah comme un détail de l'Histoire, un autre, il dénonce nommément trois journalistes juifs... »¹²⁹

Nous voyons très bien qu'ici celui-ci met en place une stratégie allant de la dramatisation à la surdramatisation avec, en toile de fond, un discours de victimisation ; c'est que là le destinataire est sommé à compatir à la cause des victimes juives des Nazis sans pour autant se poser de question. Selon Charaudeau « lecteur, auditeur ou téléspectateur se trouvent alors dans la position de devoir entrer dans une relation compassionnelle, relation compassionnelle vis-à-vis des victimes mais qu'ils auraient en partage avec l'énonciateur. Les voilà donc encore soumis au dictat de l'énonciateur qui se fait le porteur d'une voix tierce qui dit le devoir de compatir. Le destinataire est mis en lieu et place d'un otage, otage de l'assignation à s'émouvoir. »¹³⁰

Par ailleurs, ce discours est empreint d'une description de l'agresseur (les Nazis) comme étant une personne diabolique servant la cause du mal ; ainsi l'objectif, fût-il implicite et tacite, de l'énonciateur est atteint car il a réussi à broser le portrait du méchant nazi tout en gagnant l'adhésion du destinataire.

Ce discours de surdramatisation est d'autant plus exceptionnel que le destinataire est « assigné au rôle du devant/pouvant "purger ses passions" » ; autrement dit, ce dernier est appelé à travers cette mise en scène - parce que dresser le portrait de l'ennemi en est une - à s'émouvoir (exprimer un rejet ou une attirance à l'égard de l'ennemi nazi).

« On peut dire "Salut l'artiste" .»¹³¹

¹²⁹ Jean Daniel, op.cit.

¹³⁰ Charaudeau.P, op.cit, p8.

¹³¹ Jean Daniel, op.cit.

Afin de marquer une sorte de modalisation du dire, l'énonciateur emploie ici les guillemets ; ces guillemets journalistiques, outre le fait qu'ils mettent en relief les mots qui sont sous leur portée, signalent une mise à distance de l'énonciateur par rapport à ce qui est énoncé, laissant par ailleurs le soin au destinataire de se livrer à diverses interprétations.

Cela dit, nous sommes tout de même en droit de nous demander si l'énonciateur ne veut pas construire un jeu ironique à travers son « salut l'artiste » ou, à l'inverse, jeter un regard critique sur un haut fonctionnaire de l'Etat (Jacques Chirac).

Qu'à cela ne tienne, ce procédé demeure à bien des égards suspect ; voyons l'exemple suivant :

« Sur ce point, la candidate socialiste déclare défendre la valeur du travail. » (« Je réhabiliterai la valeur travail »), soutenir « l'effort des entreprises innovantes et créatrices d'emplois »¹³²

Ici le message que nous livre l'énonciateur, nous l'interprétons de la façon suivante :

A travers l'emploi de mots comme « travail », « entreprise », etc. Celui-ci use de cette stratégie de mise entre guillemets des propos de la candidate socialiste Ségolène Royal pour nous exprimer toute son indignation pour cette France en crise. En plus, il exprime son soutien tacite et implicite à la candidate de gauche, en mettant en relief la sincérité de ses déclarations.

¹³² Jean Daniel, op.cit.

Somme toute, il ya lieu de dire que l'énonciateur construit un jeu où il est question pour le destinataire d'entrer en connivence ou plutôt devenir son complice ; d'ailleurs ce qui nous paraît frappant ici c'est le fait que l'énonciateur développe un discours à double plan : d'un côté, il nous donne cette impression qu'il se distancie vis-à-vis des propos de Ségolène Royal ; de l'autre, il nous semble les prendre en charge. Examinons maintenant les exemples suivants :

« On ne peut pas à la fois reprocher aux élites de ne rien comprendre au peuple quand il s'agit de l'Europe et regretter que les candidats se mettent à l'écoute du peuple pour entendre ses revendications sur la détresse quotidienne. »¹³³

« Parce que, sans lui, il ne peut y avoir ni liberté ni égalité. »¹³⁴

Dans ces deux énoncés, l'énonciateur choisit des arguments qui obéissent à un cadre de raisonnement logique à des fins de captation sur le destinataire.

Dans le premier énoncé le raisonnement se fait par opposition ; l'énonciateur met en parallèle deux faits (« reprocher aux élites de ne rien comprendre au peuple quand il s'agit de l'Europe » Vs « regretter que les candidats se mettent à l'écoute du peuple pour entendre ses revendication sur la détresse quotidienne ») qui servent à souligner des contradictions. En effet celui-ci use d'une contre-argumentation pour désapprouver, voire discréditer aux yeux du destinataire tous ces contradicteurs qui soi-disant critiquent le parti de gauche sur les deux questions de l'Europe et celle de l'intérieur.

¹³³ Jean Daniel, op.cit.

¹³⁴ Jean Daniel, op.cit.

Dans le second énoncé, où l'argumentation obéit à un raisonnement par déduction, nous constatons que l'énonciateur prend position en faveur du service militaire civique. Ici, nous voyons s'établir un lien de causalité de type : si on n'applique pas le service civique il ne peut y avoir ni liberté ni égalité.

Après avoir analysé les éditoriaux de chaque journal de manière séparée, nous allons procéder à une comparaison entre eux.

La mise en page dans les deux journaux n'est pas identique ; dans le cas du *Point*, nous avons vu que la photo (en noir et blanc) était la même et au même endroit (en haut et à gauche de la page) dans tous les éditoriaux ; la structure de l'éditorial du *Point* est presque identique dans la mesure où ce dernier est composé de paragraphes répartis en deux blocs homogènes divisés par un espace au milieu et séparés les uns des autres par des puces toujours en gras.

Or, les éditoriaux du *Nouvel Observateur* sont plutôt hétérogènes dans la mesure où la photo (toujours en couleurs) n'y est pratiquement jamais identique; le texte s'étale sur la longueur de la page, et les paragraphes sont tantôt numérotés tantôt non ainsi que l'amorce qui est selon le cas écrite en gras ou non. Autre point de différence entre les deux journaux consiste dans le fait que la signature à la fin de l'éditorial n'est présente que dans le cas du *Nouvel Observateur*.

En ce qui concerne la mise en discours nous avons relevé des différences et des similitudes entre les deux journaux : dans *le Point*, l'énonciateur s'exprime souvent à travers « nous » et « on » dans le but nous l'avons vu de créer une sorte de communauté dans laquelle le destinataire se reconnaît. Dans *le Nouvel Observateur* la voix de l'énonciateur s'exprime à travers « je » ; ce dernier

cherchant plutôt une individualisation de son discours ; ceci n'empêche pas qu'il s'exprime à travers « on » comme dans *le Point*.

Par rapport aux éditoriaux du *Nouvel Observateur*, ceux du *Point* regorgent d'axiologiques : employés dans le cadre d'une modalisation du discours, ceux-ci permettent à l'énonciateur d'exprimer un jugement de valorisation ou de dévalorisation.

Par ailleurs, nous notons le recours dans les deux cas au discours rapporté dans lequel nous avons vu une manière de la part des de l'énonciateur de se cacher derrière le propos d'un autre.

L'emploi également de questions rhétoriques interpellatrices à l'égard du destinataire est un autre aspect de ressemblance entre *le Point* et *Le Nouvel Observateur*. Dans ces deux derniers l'énonciateur use d'un ton autoritaire pour faire adhérer son destinataire à son opinion, cela se voit dans l'emploi de mots tels que « aucun », « il faut », etc.

Or, nous avons constaté que l'argumentation de l'énonciateur dans *le Point* est axé sur l'amalgame où il faisait le rapprochement entre deux faits (le candidat Bayrou et le Roi Henri4) ; en revanche, l'argumentation de l'énonciateur dans *Le Nouvel Observateur* est absolument différente où nous avons relevé le recours à deux procédés : l'opposition (« reprocher aux élites de ne rien comprendre au peuple quand il s'agit de l'Europe » vs « regretter que les candidats se mettent à l'écoute du peuple pour entendre ses revendications sur la détresse quotidienne ») et la déduction (il ne peut y avoir ni liberté ni égalité si on n'établit pas le service civique).

En ce qui concerne les stratégies de captation l'énonciateur dans *Le Point* use du procédé de focalisation qui produit un effet de répétition et qui par conséquent agit sur le destinataire. Dans *Le Nouvel Observateur*, l'énonciateur a tendance à recourir à la surdramatisation à travers un discours de victimisation (La Shoah), celle-ci agit sur le pathos du destinataire.

L'autre différence consiste dans le fait que l'énonciateur dans *Le Point* recourt dans la chute de l'éditorial à l'ironie attendant de son destinataire de partager avec lui un regard complice sur une cible choisie (Ségolène Royal est souvent prise pour cible : « Pour conquérir la France c'est un peu léger. » ; Chirac également: « Les Français le quittent, l'humanité l'accapare...Etrange destin ! »)

Par ailleurs, nous attribuons l'usage exclusif de la RDP (relation de déclaration publique) à l'énonciateur du *Nouvel Observateur* qui pour mieux capter son destinataire cite les déclarations d'hommes politiques tels que Charles Pasqua ou Jacques Chirac.

Il reste tout de même un autre point essentiel qui a attiré notre attention, c'est la langue employée dans les éditoriaux des journaux : l'énonciateur du *Point* s'exprime dans une langue plus élaborée et pleine de figures de style, qui s'adresse à un destinataire exigeant et intellectuel : l'emploi de métaphore : « son vœu personnel de quitter la vieille carriole » ou de néologisme : « déclinologues ». Cependant, la langue de l'énonciateur du *Nouvel Observateur* est plutôt courante et moins riche en figures de style ; celle-ci s'adresse à un destinataire de niveau moyen.

Voilà, globalement, ce qui ressort de cette comparaison où nous avons soigneusement essayé de relever les ressemblances ainsi que les différences entre les deux journaux.

Conclusion générale

Ce que nous pouvons dire au terme de notre travail, c'est que l'énonciation sous tous ses aspects (linguistique, sémiotique ou pragmatique) se révèle actuellement comme un sujet incontournable dans toute étude qui relève du domaine des sciences du langage.

Dans notre recherche, nous avons démontré partiellement comment l'énonciation nous renseigne sur le degré d'adhésion de l'énonciateur à son énoncé et sur la manière (explicite ou implicite) avec laquelle celui-ci s'y implique.

Nous avons également vu comment les deux énonciateurs recourent aux différentes stratégies communicatives tout en se pliant aux contraintes du contrat médiatique.

Les stratégies de captation – nous avons constaté que les deux énonciateurs n'admettent qu'un seul enjeu, celui de la captation – répondent à un seul besoin celui de gagner l'adhésion du destinataire.

En dehors de leur mission d'informateurs qui les oblige à se conformer à un contrat d'authenticité, nous avons observé chez les deux énonciateurs un désir de rester objectifs (du moins en apparence) de vouloir montrer à leurs destinataires qu'ils respectent une certaine éthique (ce qui est en soi tout à fait légitime) qu'ils sont tout aussi fidèles à une certaine morale.

Or, Chacun des deux énonciateurs adopte une stratégie qui lui est propre et qu'il adapte en fonction du destinataire qu'il a en face de lui.

Lorsque tous ces paramètres prennent le dessus sur le devoir d'informer, l'énonciateur ne peut qu'être subjectif – bien qu'à propos d'éditorial, lieu de commentaire et de débat, on ne puisse parler d'objectivité.

Donc, nous avons bien observé que dans ce genre journalistique domine un seul enjeu, celui de la captation ; dès lors l'intention ou visée informative s'efface au profit de cette dernière.

Les procédés de captation foisonnent et, pour ainsi dire, diffèrent :

Dans certains cas, l'énonciateur recourt au procédé de focalisation où il impose l'évènement (ce dernier revient en boucle, il est mis en exergue voire essentialisé) à son destinataire ; dans d'autres, il emploie un procédé de dramatisation où il met en scène un discours de victimisation dans le but d'entretenir une relation avec son destinataire faite de compassion et l'émotion (effets de pathos)

Par ailleurs, une stratégie de captation nécessite la mise en place de stratégies argumentatives ; celles-ci répondent à divers enjeux :

Un enjeu de crédibilité où l'énonciateur se fabrique une image (un ethos) à des fins d'influence sur le destinataire.

Un autre enjeu de légitimation où celui-ci se forge une autorité, un ascendant – puisqu'il doit être celui qui « dit vrai » – sur son destinataire qui devrait par conséquent adhérer à son propos.

De plus, la captation du destinataire se fait, nous l'avons vu, également par l'ironie :

A travers ce procédé le destinataire devient un complice partageant avec l'énonciateur le plaisir de l'humour.

Dans ce procédé où le propos est souvent sous-entendu le destinataire est invité à distinguer entre le sens explicite et le sens caché, à deviner l'intention de son partenaire qui le pousse à se mettre en connivence.

Parmi les effets possibles que l'ironie entraîne chez le destinataire il y a la connivence critique où ce dernier s'autorise à partager avec son partenaire une remise en cause et une attaque de la cible choisie.

Bien sûr, ce que nous avons réalisé est très modeste et n'épuise en aucun cas le sujet qui nécessite infiniment d'autres recherches.

Pour notre prochain travail, nous voudrions réaliser une étude comparative entre la presse française et la presse africaine.

Il nous serait intéressant de voir les différences ainsi que les ressemblances qui les caractérisent ; de comparer les attentes de leur public respectif.

A notre sens, les visées de captation étant probablement, dans l'une comme dans l'autre, divergentes, nous serions bien curieux de voir à quelles stratégies les énonciateurs recourent dans les deux presses pour capter leurs destinataires.

Bibliographie :

- 1- Austin.J.L(1970), *Quand dire, c'est faire*, Ed. Seuil, Paris.
- 2-Antoine.F, Alii (1995), *Ecrire au quotidien. Pratiques du journalisme*, Louvain-la-Neuve, Evo-Communication.
- 3- Benveniste.E (1966), *Problèmes de linguistique générale T1*, Ed. Gallimard, Paris.
- 4- Charaudeau.P (1983), *Langage et discours. Eléments de sémio-linguistique (Théorie et pratique)*, Ed. Hachette.
- 5- Charaudeau.P, (1994), « Le contrat de communication de l'information médiatique » In *Le français dans le monde*, Recherche et Applications, Paris, Hachette.
- 6- Charaudeau.P (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan, Institut national de l'audio visuel.
- 7- Charaudeau.P (2001a), « La télévision fidèle à sa propre idéologie » In *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité ?* De Boeck-Ina, Louvain-la-Neuve.
- 8- Charaudeau.P, Maingueneau.D (2002), *Dictionnaire de l'Analyse du discours*, Paris, le Seuil.
- 9- Charaudeau.P (2005c), *Les medias et l'information. L'impossible transparence du discours*. De Boeck-Ina, Louvain-la-Neuve.
- 10- Charaudeau.P (2006), « Discours et positionnement énonciatifs. Frontières et dérives » In *Semen 22, Enonciation et responsabilité dans les médias*.
- 11- Charaudeau.P (2006), *Grammaire du sens et de l'expression*, Hachette.
- 12- Chehad.M.S (2000), « les spécificités de la presse algérienne » In *Sciences Humaines* n14, Université Mentouri, Décembre 2000, pp 61-75.
- 13- Chehad.M.S (2004), « la sémiologie de la publicité: un exemple de la presse écrite en Algérie », *Revue Sciences humaines* n21, Juin 2004, p20.
- 14- Ducrot.O (1972), *Dire et ne pas dire*, Ed. Hermann, Paris.
- 15- Dubied.A (1997), « L'éditorial : genre journalistique ou position discursives ? » In *Pratiques* n94.

- 16- Fontanier.P (1997), *Les figures du discours*, Paris, Flammarion.
- 17- Goffman.E (1987), *Façons de parler*, Ed. Minuit, Paris.
- 18- Hoek.L.H, (1989), « Une merveille qu'intima sa structure. Analyse sémiotique du discours paratextuel. » In *degrés* n58, Bruxelles.
- 19- Jakobson.R(1963), *Essais de linguistique générale*, Ed. Minuit, Paris.
- 20- Kerbrat-Orecchioni.C (1977), *La connotation*, Ed. P.U.L, Lyon.
- 21- Kerbrat-Orecchioni.C (1980), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Ed. Armand Colin, Paris.
- 22-Kerbrat-Orecchioni.C (1986), *L'implicite*, Ed. Armand Colin, Paris.
- 23- Kerbrat-Orecchioni.C (2008), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Ed. Armand Colin.
- 24- Koren.R (1996), *Les enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*, L'Harmattan.
- 25- Lazar.J, (1995), *L'opinion publique*, Sirey.
- 26- Maingueneau.D, *L'énonciation en linguistique française*, Ed. Hachette Supérieur, (1994).
- 27- Perelman.C , Olbrechts Tyteca.L (1958), *Le traité de l'argumentation*, Bruxelles, Ed. Presses Universitaires.
- 28- Récanati.F (1981), *Les énoncés performatifs*, Ed. Minuit, Paris.
- 29- Riutort.P (1996), « Grandir l'événement », In *Réseaux* n76.
- 30- Revaz.F (1997a), *Les textes d'action*, Ed de l'Université de Metz.
- 31- Searle.J.R (1972), *Les actes de langage*, Ed. Hermann, Paris.
- 32- Wittgenstein.L (1961), *Les investigations philosophiques*, Ed. Gallimard, Paris.

Sitographie :

1-<http://semen.revues.org/document2625.html>. Consulté le 17 mai 2010.

2-<http://semen.revues.org/document2610.html>. Consulté le 27 avril2010.

3-<http://semen.revues.org/document2793.html>. Consulté le 17 mai 2010.

4-<http://semenn.revues.org/document5081.html>. Consulté le 18 mai 2010.

Annexes

Royale rupture

L'éditorial de Claude Imbert



Après un Le Pen hissé au second tour de la présidentielle de 2002, après le choc du non au référendum de 2005, l'essor inouï de Ségolène Royal montre, une fois encore, que la France veut changer d'air. Et que l'opinion, à toute occasion, s'ébroue, se démène pour quitter un attelage qui, depuis vingt-cinq ans, à gauche et à droite, laisse lentement décliner la nation. Ce coup-ci, c'est le Parti socialiste qui essuie la tempête. Il ne sera pas le seul à démâter. A toutes les fenêtres de la nation cognent les giboulées de la rupture.

C'est bien la ruse démocratique de l'opinion qui aura exhaussé une marginale et enterré les burgraves du parti. Qui aura fait d'une petite main du socialisme la madone du changement. L'opinion, à coups de sondages, aura d'abord grisé les électeurs, parmi lesquels des électeurs socialistes, et puis, par leur pesée dans le tourbillon, les militants eux-mêmes, tourneboulés, bousculés par une vague d'adhérents qui adhéraient surtout au coup de balai.

De l'épaisse chrysalide d'un vieux parti l'opinion aura donc fait sortir un papillon. Et du marigot des éléphants, une hirondelle. Le coup de baguette magique, ce fut bel et bien celui de l'opinion. Une fois l'oiseau voletant devant les foules, il ne restait aux électeurs d'un parti momifié qu'à « préférer gagner avec une hirondelle plutôt que perdre avec un éléphant » (1). Ségolène, elle, aura plané au mieux sur les turbulences de l'opinion.

Soit dit en passant, cette opinion jacasse, bénit ou exorcise en usant des médias de son temps, sondages, télé, gazettes, Internet, blogs et j'en passe. Les ci-devant de gauche et de droite vitupèrent cette « démocratie d'opinion ». Ils ne soulignent que ses défauts, ses caprices, ses embardees. Ils en parlent comme les monarchistes du temps jadis parlaient du suffrage universel, lequel n'est pas lui-même sans tares. Ils ont tort. La démocratie d'opinion dictera ses volontés et, par exemple, des primaires à l'américaine. Elle s'imposera à la politique comme le suffrage universel s'est imposé à la démocratie.

Pour incarner le rêve - ou la chimère - de l'opinion, Mme Royal avait, il faut dire, du répondant.

D'abord, elle est femme. La première en France à concourir en rang crédible pour le trophée présidentiel. Dans le festival d'images et de messages subliminaux, sa féminité offre la séduction, rarement double, d'une élégance sans chiqué et de l'opulente maternité de ses quatre enfants. Ajoutez qu'elle porte, dans ses traits et sa démarche, une fraîcheur propice à servir le désir générationnel de changement face au consortium des archontes.

Elle fut, nous dit-on, la rebelle d'une famille catholique et militaire, mais elle en conserve une dilection affirmée pour le travail, le mérite et l'ordre, toutes valeurs imprudemment saccagées par une vieille gauche indigne. Avec son cher Poitou-Charente: industrie: x et bocager, avec ses croisades régionalistes pour le chabichou, avec son ardeur à défendre une famille et une Ecole rétablies dans leur dignité, avec son air de puéricultrice pète-sec, il flotte sur sa silhouette une certaine aura provinciale et droite: e, celle d'ailleurs que Mitterrand cultivait. Peut-être, aussi, un je-ne-sais-quoi de patriote collé à son nom, à son éducation, à sa manière d'être (2)...

Cela dit, nous dissertons ici dans le trompe-

l'œil, dans les vapeurs de l'impression et les non-dits d'une campagne habile. En déduire que Ségolène Royal va patronner d'emblée une social-démocratie raisonnée, c'est aller trop vite en besogne. Il y a certes dans son compagnonnage idéologique, une fidélité affichée à la famille deloriste. On trouve auprès d'elle de bonnes têtes chercheuses qui ne cherchent certes pas du côté de la révolution anticapitaliste. Mais, malgré l'écrasante défaite de Fabius et de sa comédie gauchiste, la conversion est loin d'être achevée de la gauche utopiste française vers une nouvelle gauche européenne qui, chez nous, se cherche encore. Ségolène n'a pas fini de devoir ménager la chèvre, le chou... et le chabichou.

Pour conquérir le parti, l'opinion aura vêtu Ségolène d'espérances, de probité candide et de lin blanc. Pour conquérir la France, c'est encore un peu léger.

1. Editorial du 9 mars 2006.
2. Voyez « Mignonne, allons voir... », de Marc Lambron (Grasset).

Le « peuple », disent-ils

L'éditorial de Claude Imbert



Tournant Royal de février ? Il y en aura d'autres... Sur l'opinion encore erratique, grosse d'indécis et qui déambule le nez au vent, l'imprévu peut encore faire bouger les lignes. Et changer les idées du peuple électeur. Ce « peuple », justement, parlons-en !

Pour l'heure, on ne parle que des candidats suspects d'avancer masqués. Le fait est qu'ils prennent bien garde de ne fâcher personne : prolixes quant aux dépenses, laconiques quant aux recettes. C'est qu'ils considèrent avec une craintive révérence le « peuple souverain » qui, dans les urnes, décidera de leur sort. Ils scrutent ses évolutions, mesurent le poids électoral des fonctionnaires, enseignants, classes moyennes femmes, Français issus de l'immigration, retraités jeunes et j'en passe. A qui tous, ils font partie du peuple. Mais font-ils un « peuple » ?

Le « peuple » reste une énigme. L'emphase politicienne et l'imagerie d'Epinal le présentent plein d'une sagesse millénaire et doté d'une essence inaltérable. Alors qu'évidemment il a ses bonnes et mauvaises époques. Sa « totalité indistincte » simplifie le commentaire, excite les embardées lyriques. Mais le « peuple » n'est en réalité que l'exaltation flatteuse d'une communauté changeante au gré de l'Histoire.

Or – et c'est bien notre malheur ! – la santé du peuple français, ces temps-ci, est plutôt défaillante. Est-ce parce que les peuples « deviennent incorrigibles, en vieillissant » (Rousseau) ? En fait, ils s'avachissent longtemps avant que de s'en apercevoir. Le nôtre a perdu ses anciens tuteurs, ceux de la religion, ceux d'un robuste patriotisme que cimentaient les guerres, que prodiguait l'Ecole républicaine ou le service militaire. Et il rechigne pour s'adapter aux temps nouveaux. La gauche invoque un indestructible « peuple de gauche », mais vous savez que sa partie ouvrière déjà glisse à droite. En fait, le peuple est de moins en moins rassemblé sinon par sa langue et son Histoire : il se décompose de plus en plus en catégories de sexe, d'âge ou d'intérêts, en communautés nouvelles, qu'agite l'émergence bruyante des minorités. Et sans rien qui les dépasse, qui les emporte dans un idéal commun, voire dans une commune volonté de réformes.

Vous voyez bien aussi que notre peuple se laisse aller aux médiocrités d'une basse époque : mufleries, incivisme, dérision de toute institution, décomposition familiale, irrespect croissant des engagements

privés ou publics, outrances de toutes sortes... Dans ce laisser-aller, l'« âme » du peuple est en exil. Or disait le poète, « un grand peuple sans âme est une vaste foule ». Il n'y a plus de « peuple », opinait même Malraux.

Pour réveiller son « âme » évanescence, de Gaulle n'hésitait pas à secouer le peuple, à le morigéner, à lui dire ses quatre vérités. Cette sévérité des grands hommes d'Etat, celle du Commandeur, est révolue. De Mitterrand à Chirac, deux juans de pouvoir, le peuple de France fut moins vénéré que flatté, caressé dans ses abandons, ménagé dans ses fougades les plus funestes. Combien de fois le pouvoir a-t-il cédé à la rue ? Et gémir sur des misères dont il entretenait les causes ?

L'élection présidentielle de 2007 sonnera-t-elle le réveil de la conscience nationale ? Et le sursaut d'un « peuple » rassemblé ? Pas sûr ! Quelques signes sont certes de bon augure : les deux champions de la gauche et de la droite se sont imposés contre le mandarinat de leurs camps respectifs. Et du moins sont-ils d'une autre génération. Mais peuvent-ils, pour être élus, échapper à la glu du statu quo ? Cette lame de fond qui a fait de Mme Royal et de Sarkozy des candidats hors système peut-elle tirer un peuple introuvable de son mélancolique renoncement ? On verra. Convenons que, jusqu'à présent, la vérité n'illumine pas les urnes.

Et beaucoup d'électeurs, avisés voteront moins pour des promesses exprimées que pour le comportement futur dont ils créditent leur préféré(e).

Chez les nouveaux venus dans le « trop-plein » des candidats, nous voyons, une fois encore, déployée l'exception française de l'ultra-gauche et de ses irréductibles utopies. L'altermondialisme est son dernier avatar et José Bové son prophète.

Gauchiste international version gauloise, apparatchik déguisé en bouvier des Causses, faux paysan faux Aveyronnais, Bové plastronne en Astérix d'opérette, mais ne vise que la sape des démocraties libérales. Moustache celte mais tripe castriste, bouffarde arverne mais blog tiers-mondiste, il n'aime ni le mais yankee ni les juifs transgéniques d'Israël.

Au trio Buffet, Bésancenot, Lagüiller, maigres bigots à la triste figure, il ajoute, pour les gobe-mouches, une jovialité de folklore, un peu d'accordéon de crottin et de poil aux pattes qui manquaient à leur bataclan. C'est le plus « peuple » des candidats, le plus comédien aussi.

EN CE MOMENT À LA UNE



Le commissaire Neyret, le fric et les femmes



Espionnage présumé de Trierweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer



SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy



La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer

Actualité > Opinion > Pourquoi nous voterons Ségolène

Pourquoi nous voterons Ségolène

Publié le 18-04-07 à 09:02 Modifié le 23-06-08 à 21:14 Réagir

Recommander Envoyer Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

RÉAGIR



par Jean Daniel, cofondateur et directeur du *Nouvel Observateur*

"SI NICOLAS Sarkozy est élu (...) nous n'aurons aucune excuse. (...) J'appelle donc François Bayrou et Ségolène Royal, avant le premier tour, à s'engager dans la voie d'une alliance." Ségolène Royal a repoussé cette proposition en la déplorant. François Bayrou a fait la même chose mais en s'en félicitant. En tout cas, l'appel de Michel Rocard – relayé par Bernard Kouchner et Claude Allègre - n'a pas atteint son objectif déclaré. Ce sont donc les deux candidats, autant l'un que l'autre, auxquels il s'est adressé qui, selon son expression, n'auront pas d'"excuse" devant l'Histoire.

Incident de parcours ? Non. Les répercussions de cette affaire n'ont pas disparu pour autant. Elles se sont

aggravées dans la mesure où la mise sur le même plan de Ségolène Royal et de François Bayrou risque de démotiver un certain nombre d'électeurs de gauche qui se laissent au surplus persuader qu'au second tour, seul François Bayrou pourrait vaincre Sarkozy. Ainsi la conjonction de l'appel et des refus auront achevé de brouiller les cartes. Au point de ne pas exclure qu'un Le Pen – oui, Le Pen - puisse en profiter.

Que l'initiative de cette affaire vienne de Michel Rocard évoque chez nous plus de souvenirs que de surprise. Nous l'avons souvent aidé à lancer un pavé dans la mare, notamment en 1978, après la défaite de la gauche aux élections législatives. Il avait alors fait à la télévision une déclaration incendiaire et nous en avons tout simplement fait notre Une, ce que François Mitterrand devait mettre longtemps à nous pardonner. Autrement dit, nous avions déjà pour cet homme, Michel Rocard, dont le discours parfois trop intellectuel nous en imposait, un respect complice et nous admirions qu'il n'exclue pas le scandale pour défendre ses vérités.

Reste qu'aujourd'hui, quelques jours avant le premier tour de l'élection présidentielle, il nous faut répondre à deux questions. Si Rocard se doutait de la réaction des deux destinataires de son appel, pourquoi l'a-t-il lancé ? C'est un fait qu'il n'a jamais cessé de se rebeller contre sa famille et d'en être la victime. Il se trouve que lorsqu'il a hurlé ses certitudes, ce fut chaque fois après avoir été marginalisé par ses camarades socialistes. Or on ne peut pas dire aujourd'hui que Ségolène Royal ait accordé au plus brillant pourvoyeur d'idées de la gauche la considération à laquelle il peut prétendre. On ne peut pas dire non plus que le Parti socialiste se soit, dans un passé récent, soucié de le promouvoir. On l'a même récemment écarté de la candidature à la présidence du Parlement européen, faute aussi absurde et inexcusable que de n'avoir pas confié à Jacques Delors, en 2001, la présidence de la Commission constituante européenne, finalement attribuée à Valéry Giscard d'Estaing. En tout cas, aucun patriotisme de parti n'a conduit Rocard à imiter ceux qui, après avoir considéré les succès de la candidate comme une disgrâce, ont observé la dure discipline du ralliement. Lionel Jospin ne manque pas d'autorité lorsqu'il procède à ce rappel à l'ordre.

La seconde question, plus importante, consiste à savoir si, formulées de cette manière, les idées qui nous sont communes peuvent ou non avancer. Quelles idées ? En un mot, il s'agit d'arriver à réaliser en France une vraie social-démocratie dont chaque homme de gauche pourrait être fier. Rappelons quelques jalons de cette histoire. Au moment où François Mitterrand marchandait encore son estime pour les socialistes scandinaves sous le prétexte incroyablement qu'ils demeureraient en grande partie dans la dépendance "du capitalisme et des puissances de l'argent", nous avons essayé, avec des hommes comme Mendès France, comme Jacques Delors, comme Michel Rocard, comme Edmond Maire et quelques autres de montrer que la social-démocratie était désormais la seule forme de socialisme adaptée au

Observateur QUIZ DES SPORTS
DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011

JOUEZ GAGNEZ UN TÉLÉVISEUR LG 1

- [Mode](#)
- [Déco](#)
- [High-Tech](#)
- [Promos](#)
- [Précédent](#)
- [Suivant](#)



Xtreamer ixtreamer+
écran dur 3

Les plus lus	Les plus commentés	Les plus envoyés
--------------	--------------------	------------------

Quand Christophe Barbier parle avec Carla Bruni-Sarkozy

SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy

Le Nobel de physique 2011 attribué à trois astrophysiciens

Affaires : le retour de l'Ancien Régime

La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer

← PUBLICITE →

BLOGS



COMMENT CONSOLER UN CHOMEUR
Par Natacha Tatu



Inch Allah
Par Laurent Jacqua



RUSSIE. Les cocus de Medvedev
Par Vincent Jauvert

> Voir tous les blogs

EN KIOSQUE CETTE SEMAINE

Acheter le numéro de cette semaine en édition digitale

ABONNEZ-VOUS AU NOUVEL OBSERVATEUR A UN TARIF

Personne ne devrait en accuser Sarkozy. Ce sont des terres qu'il faut défricher et des électeurs qu'il faut désintoxiquer et récupérer. Mais tout dépend des gages que l'on donne. Nicolas Sarkozy avait commencé par souhaiter une « immigration choisie et non subie » ; il parle aujourd'hui de l'exigence, pour tout candidat à l'immigration, de savoir parler le français. Non seulement, ici, l'immigration est choisie mais elle l'est en fonction de critères qui ne sont plus ceux des besoins de la France mais ceux des caractéristiques des immigrés. Cela revient à lutter contre Le Pen en lui faisant de larges concessions sur sa philosophie profonde.

D'autant qu'il est une chose que l'on a peu souligné : le leader du Front national, lui aussi, a changé. Il a choisi, l'âge aidant, de présenter le visage de l'ironie un peu lasse et du sage ému de voir ses thèmes (identité nationale) repris par tous les candidats. Il ne parle plus de renvoyer chez eux une partie des Français d'origine maghrébine ou africaine fraîchement naturalisés. Il veut faire oublier, à force de bonhomie et de talent, l'homme qu'il a été. Or c'est à la fois une gageure et un scandale.

Car enfin, ce grand débat sur les flux migratoires, l'intégration et l'identité nationale, s'il est quelqu'un qui l'a empoisonné, c'est lui et lui seul. Comment ? Par le fait d'avoir, de manière insidieuse, perverse et vicieuse, introduit dans la réflexion sur l'immigration une dose d'antisémitisme révoltant. Un jour, il considère la Shoah comme un « détail » de l'Histoire, un autre, il dénonce nommément trois journalistes juifs comme devait le faire plus tard Tariq Ramadan - qui le regrette, dit-on, aujourd'hui. Un autre encore, prétendant élever le débat, il proclame : « Je ne vois pas pourquoi on m'imposerait la peinture de Chagall, la musique de Mendelssohn et la prose de Mendès France. » Dans les cérémonies qu'il donnait en l'honneur de Jeanne d'Arc, des groupes se réclamant du mouvement « Occident » clamaient leur xénophobie. Nous ne pouvons évidemment rien oublier de tout cela. Et la meilleure façon de ne pas l'oublier, c'est de ne jamais faire à cet homme la moindre concession. C'est pourquoi toute combinaison intégrant l'éventualité d'une nouvelle accession de Le Pen au second tour apparaît comme la pire des solutions.

J.D.

(le jeudi 12 avril 2007)



Publicité

Mots-clés : [Opinions](#), [Edits](#)

J'aime

0

0

[Envoyer](#) [Traduire](#) [RÉAGIR](#)

SUR LE MÊME SUJET

- » Proportionnelle : l'UMP prend ses distances avec Hortefeux
- » François Fillon "a le profil" d'un Premier ministre, selon Sarkozy
- » Le Pen pourrait s'accorder avec Sarkozy
- » 3 questions à... Jean-Yves Camus (IRIS): "Une compétition à droite entre Sarkozy et Le Pen"
- » Nicolas Sarkozy se sent "l'héritier" de Jaurès
- » Marine Le Pen exclut tout rapprochement avec l'UMP
- » Lire l'intégralité du forum avec Marine Le Pen
- » Revue de presse



Hiscox : Assurances PME
ASSURANCES pro Hiscox à partir de 44€/mois: Expertise et conseils pour les PME!
» Cliquez ici



Devenez non imposable !
Investissement locatif. C'est maintenant ou jamais pour bénéficier de la loi Sceller 2011
» Cliquez ici



Nouvelle Toyota Yaris
Réservez dès maintenant votre essai de la nouvelle génération de la citadine intelligente !
» Cliquez ici



Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

VOTRE RÉACTION

Pour réagir, je dois être connecté : Je me connecte avec Je me connecte avec

[POLITIQUE](#)

[MONDE](#)

[La loi du marché selon Terry di Nicola, courtisane de Berlusconi](#)

[L'encadrement militaire des mineurs délinquants devant les députés](#)

[ZAPPING. 2012 sans Borloo](#)

Le nouvel Observateur

S'abonner au magazine

Boutiques

Rechercher

J'aime 27000

ACTUALITE VIDEO PHOTO BLOG TELE OBS CINE BIBLIOS VOYAGE AUTO HIGH TECH IMMO JEUX

ELYSEE SOUS PRESSION PRÉSIDENTIELLE 2012 L'ETAT PALESTINIEN PRIMAIRE PS L'AFFAIRE DSK MONDE SOCIÉTÉ ECONOMIE TENDANCE SPORT PEOPLE CULTURE

EN CE MOMENT À LA UNE



Le commissaire Neyret, le fric et les femmes



Espionnage présumé de Trierweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer



SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy



La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer

Actualite > Opinion > Le piège Le Pen

Le piège Le Pen

Publié le 12-04-07 à 09:47 Modifié le 23-06-08 à 21:14 Réagir

Recommander Envoyer Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

RÉAGIR



par Jean Daniel, cofondateur et directeur du *Nouvel Observateur*

RAREMENT autant de Français auront mis si longtemps à se faire une idée nette et précise sur le choix d'un candidat à l'élection présidentielle. Partis en week-end dans l'incertitude, ils en sont revenus dans le désarroi. Ségolène ayant paru ne pas faire le poids, au second tour, devant un Sarkozy, on leur avait dit: « Votez Bayrou pour éviter Sarkozy ». Et puis, Zorro est arrivé et on leur suggère maintenant de voter Sarkozy pour éviter Le Pen.

Les choses avaient pourtant commencé par être simples. Lorsqu'on était à gauche, on votait à gauche, sinon on désertait. La mobilisation de toutes les mouvances de la gauche avait pour objectif l'élimination du seul candidat de la droite classique, notamment sur les plans sociaux et économiques, à savoir Nicolas Sarkozy. Il n'était permis d'hésiter, si l'on tenait à le faire, qu'entre Ségo et Bayrou. L'argumentation était au point : on s'entendait pour dénoncer dans le comportement de l'ancien ministre de l'Intérieur de Jacques Chirac un autoritarisme mécanique et obsessionnel, une impulsivité aboyeuse et des colères contradictoires. Bref, il était dangereux parce qu'il était imprévisible.

Cette concentration des tirs sur Sarkozy rendait les choses nettes et le combat singulier. Il fallait qu'il n'y eût de place que pour leur duel et que François Bayrou apparût rapidement comme un rival secondaire et distancé. Sarkozy croyait pouvoir jouer sur tous les tableaux. Le centre ne lui était pas défavorable. Il a voulu se présenter comme un candidat gaullien et rassembleur, assumant tous les patrimoines, de Blum à Jaurès et à De Gaulle.

Cette stratégie s'est révélée vaine. D'une part parce qu'elle ne reflétait pas le vrai caractère du candidat de la droite et d'autre part, surtout, parce qu'il a bien fallu à ce dernier surveiller un autre front qu'il avait jusque là sous-estimé : l'éternel Jean-Marie Le Pen. Et voici que le leader du Front national affirme tranquillement aujourd'hui avoir la certitude que le duel n'est plus entre « Ségo » et « Sarko », mais entre « Nicolas » et « Jean-Marie ». Cette seule éventualité, même improbable, donne le frisson et rappelle trop la maudite surprise de 2002. Il n'y a plus que l'extrême gauche pour n'être pas travaillée par cette crainte, si l'on en croit ses candidats acharnés à nuire à la « gauche tiède » de Ségolène Royal.

Chacun prend parti selon sa conscience. Je ne me permettrai pas de reprocher à Mme Simone Veil le choix qu'elle a fait d'appeler à voter pour Nicolas Sarkozy. Elle s'était contentée jusque là d'expliquer sa position par une fidélité à une tradition centriste. C'est avec Valéry Giscard d'Estaing, en effet, qu'elle avait défendu les femmes et le droit à l'avortement. Mais un journal (« Tribune juive ») lui prête l'idée que Nicolas Sarkozy serait exactement « l'anti Le Pen ». Argument qui vient évidemment à son heure au moment où l'on redoute la montée du Front national.

Je répète ici – et je l'ai écrit parfois contre les miens – que Nicolas Sarkozy ne peut être soupçonné ni de racisme ni d'antisémitisme. Il a commencé cependant à offrir un autre visage dès qu'il a lancé son combat pour la défense de « l'identité nationale ». Non pas avec le côté sermonneur, fraternel et ouvert de Ségolène Royal et de François Bayrou mais avec les accents, chers à Philippe de Gaulle, le poids devant un Sarkozy Villiers, de l'auto-défense : l'identité nationale est agressée par l'immigration, il faut la défendre.

Avec la proposition de créer un ministère qui aurait pour attribution à la fois l'immigration et

Observateur
QUIZ DES SPORTS
DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011
JOUER GAGNER UN TÉLÉVISEUR LG 1

- Mode
- Déco
- High-Tech
- Promos
- Précédent



Xtreamer ixtreamer + disque dur 3 to 4 diques dur

- Les plus lus
- Les plus commentés
- Les plus envoyés

Quand Christophe Barbier parle avec Carla Bruni-Sarkozy

SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy

Le Nobel de physique 2011 attribué à trois astrophysiciens

Affaires : le retour de l'Ancien Régime

La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer

→ PUBLIcITÉ →

BLOGS



COMMENT CONSOLER UN CHOMEUR Par Natacha Tatu



Inch Allah Par Laurent Jacqua



RUSSIE. Les cocus de Medvedev Par Vincent Jauvert

> Voir tous les blogs

EN KIOSQUE CETTE SEMAINE

Acheter le numéro de cette semaine en édition digitale

ABONNEZ-VOUS AU NOUVEL OBSERVATEUR A UN TARIF

semble avoir réussi à convaincre qu'elle était tout sauf laxiste. Qu'indiquerait, dans ce cas, le vote obligatoire ? Il donnerait, au moins, un vrai visage du pays réel.

2. Pour continuer de citer mes confrères je salue le dernier "Bloc-Notes" de Bernard-Henri Lévy (3). Dans la lutte pour obtenir de l'Europe une intervention en faveur du Darfour, il fait un "bilan d'étape" très positif, même s'il oublie qu'il y a eu, au départ de la mobilisation actuelle, un reportage de lui dans "le Monde" et notre reportage dans le "Nouvel Observateur". Ensuite, se sont succédés les pétitions individuelles, les interventions collectives et la constitution de véritables réseaux, à chaque moment mobilisés. Tout cela devrait se terminer, si nous avons la force d'être aussi optimistes qu'opiniâtres, par une décision de l'Union européenne, sous la présidence allemande d'Angela Merkel, de tout faire pour que l'on s'arrête sur le chemin qui mène au génocide.

Il se trouve que, dans un autre endroit du monde, le besoin d'initiatives collectives est au moins aussi impérieux. Il s'agit du Proche-Orient. Redoutant davantage l'expansionnisme iranien et la contagion chiite que la menace israélienne, un certain nombre de pays arabes, au premier rang desquels l'Arabie Saoudite, ont réitéré l'offre de paix qu'ils avaient adressée – en vain ! - aux Israéliens en 2002. Le gouvernement de Tel Aviv n'a pas pu, cette fois, refuser l'offre du prince saoudien. Mais rien ne laisse penser que cette éventuelle négociation puisse favoriser un retour à la paix dans la mesure où les Américains ne pèsent pas encore de tout leur poids. Comme toujours, des forces hostiles à la paix vont se déchaîner pour faire échouer toutes les négociations. Comme le souligne plus loin Charles Enderlin, il se trouve que l'Union européenne fait partie, avec les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Russie, de ce "Quartet" garant de la fameuse "feuille de route" qui préconise la sécurité pour les Israéliens et un Etat souverain et viable pour les Palestiniens. C'est une occasion - aussi exaltante que celle qui a animé les militants de la campagne pour le Darfour - de faire pression sur les Etats-Unis. Il y a bien des choses à faire, concrètes, réalistes ou utopiques. J'y reviendrai. J.D.

(le mercredi 4 avril 2007)

- (1) "Le Figaro Magazine" du 31 mars 2007
- (2) Voir sa chronique p. xxx
- (3) "Le Point" du 29 mars 2007

Mots-clés : Opinions, Editos, Opinions

J'aime

0

0

Envoyer Traduire RÉAGIR



Fnac sur Groupon
Un deal Fnac.com sur Groupon !
Découvrez-le vite
» Cliquez ici



Avec ING Direct
Ouvrez un Compte Courant : 60€ offerts et la Gold MasterCard gratuite sans condition de durée
» Cliquez ici



Assurance Santé + 50 ans
Assurance Santé spéciale + 50 ans : Gan vous assure - 2 mois Offerts !
» Cliquez ici



Croisière Œnologique
Croisière œnologique : découvrez de magnifiques vignobles sur les bords de la Méditerranée
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

VOTRE RÉACTION

Pour réagir, je dois être connecté : Je me connecte avec Je me connecte avec

OPINIONS

Devons-nous accepter la mort de Kadhafi et le traitement honteux de son cadavre ?

Kadhafi, ce barbare au visage humain

Kadhafi mort : de la déchéance physique au néant symbolique

EN CE MOMENT À LA UNE



ABONNEZ-VOUS AU NOUVEL OBSERVATEUR A UN TARIF PRIVILEGIE

Acheter le numéro de cette semaine en édition digitale

→ PUBLICITÉ →

Magharebia

Conflit du Sahara Occidental Les Dernières Nouvelles
www.magharebia.com

Temps réel - Visual Chart

Bourse en vrai temps réel Graphiques avancés Système Trading
www.visualchart.com

Avis sur Muhammad

Que disent-ils de Muhammad? Vous allez être surpris!
www.islamhouse.com

StarAfrica.com: Football

Actualités, résultats et classements des championnats africains !
www.starafrika.com/Football

Amazone Com

Confrontons nos idées

Devons-nous accepter le traitement honteux du...

Je me connecte avec

EN CE MOMENT À LA UNE



Investiture de François Hollande : les éléphants au garde-à-vous !



réclusion

Affaire Kalinka : Krombach condamné à quinze ans de



RUGBY. Peur bleue



entraîneur

RUGBY. Marc Lièvremont : l'honneur d'un

Opinions > Pour le vote obligatoire

Pour le vote obligatoire

Publié le 04-04-07 à 13:03 Modifié le 23-06-08 à 21:14

Réagir

Recommander

Envoyer

Inscription pour voir ce que vos amis recommandent

RÉAGIR



par Jean Daniel, cofondateur et directeur du *Nouvel Observateur*

1. Oyez, bonnes gens, et entendez mon appel ! Je suis désormais partisan du vote obligatoire. Je suis pour que chaque citoyen soit sommé d'utiliser ce droit de vote qu'il a fallu des révolutions pour conquérir et que la moitié de l'humanité nous envie.

Ce n'est pas que je résume toute la démocratie dans la consultation électorale ni que je sois sûr que tous les peuples fassent un bon usage de leur vote. Simplement, dans un Etat de droit et un pays libre, il n'y a pas de meilleur moyen de participer à l'avenir commun. Or il n'est plus question aujourd'hui, et d'ailleurs grâce à

Ségolène Royal, que de participation.

Sans doute avez-vous été comme moi impressionné par le degré de politisation des Français, le stupéfiant succès des émissions télévisées sur les candidats, la volonté de tout savoir et de tout connaître sur chacun d'entre eux. Mais quand vous apprenez, dans le même temps, que 40% de ces mêmes Français sont restés jusqu'à aujourd'hui "volatiles", c'est-à-dire indécis et incertains, bref qu'ils n'ont pas envie de choisir ni même de voter, alors vous avez le droit de vous demander s'il n'y a pas quelque chose de gravement dévoyé dans l'esprit des citoyens.

Pour expliquer l'évolution des différences entre droite et gauche, peut-on dire, avec Alain-Gérard Slama (1), que, pour conquérir le pouvoir, la gauche reprend les valeurs de la droite et vice versa? Ou bien, avec Claude Weill (2), que ces Français, décidément, "*veulent tout*", qu'ils sont à la fois de droite et de gauche? Evidemment, si j'évoque ces opinions fort bien exprimées, c'est parce que j'ai moi aussi la mienne. Elle se résume à la question suivante : et si c'était les idées qui changeaient et pas les Français ?

Si les mêmes mots n'exprimaient pas la même chose en tous les temps, sous tous les cieux et quoi qu'il arrive ? Bref, si, pour parler comme nos professeurs, les idées n'étaient pas des "essences immuables" mais dépendaient, à chaque époque, les unes des autres ?

Peut-on, par exemple, affirmer que la question centrale de la campagne électorale, la sécurité, est génétiquement de gauche ou de droite ? Je me souviens de Pierre Bérégovoy avant, bien avant qu'il ne devienne Premier ministre de François Mitterrand. Il rappelait devant moi à des socialistes : "*N'oubliez jamais que les premières victimes de l'insécurité, ce ne sont pas les résidents des quartiers riches mais ceux des HLM.*" Il était bien placé pour le savoir : il résidait alors dans une HLM.

Y a-t-il sur ce sujet précis une différence profonde et particulière entre la droite et la gauche? Tout de même oui, peut-être. C'est Charles Pasqua qui a dit : "*La différence, c'est que lorsque j'arrête un délinquant, je me dis qu'il y a un malfaiteur de moins dans la société. Alors que quelqu'un comme Badinter doit se dire qu'il y a un malheureux de plus en prison.*" Cela ressemble à un dialogue entre Javert et Jean Valjean. Mais nous ne sommes plus dans ce débat depuis que la délinquance a pris une forme parfois émeutière. Exemple : les affrontements de la gare du Nord devraient normalement souligner le fait que le ministre de l'Intérieur n'a pas su faire son travail. Or tout indique au contraire que, d'une part, on va demander à Nicolas Sarkozy d'en faire plus et que, d'autre part, on redoutera que Ségolène

Observateur

QUIZ DES SPORTS

DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011

JOUÉZ

GAGNEZ UN TÉLÉVISEUR L

- Mode
- Déco
- High-Tech
- Promos
- Précédent
- Suivant



Derbies doucais

- Les plus lus
- Les plus commentés
- Les plus envoyés

Les Libyens défilent devant le corps de Kadhafi, libération pour dimanche

Tunisie: le chef d'Ennahdha prévoit un score large en faveur de son mouvement

Scandale à Ni Putes Ni Soumises ?

Liga: triplé de Ronaldo pour le Real Madrid, qui étrille Malaga

VIDEO. Comment la photo de Kadhafi mort a été prise

BLOGS



RAPPEUR ROUMAIN LIGNE 4
Par Laurent Jacqu



Pourquoi l'Allemagne refuse de transformer en banque le Fonds de secours européen
Par Odile Benyahia-Kouider et Sophie Fay



Quel cadeau pour votre ami super-riche?
Par Natacha Tatu

> Voir tous les blogs

Qu'aurait fait un François Bayrou s'il avait été aux affaires pendant cette période qui imposait des choix dramatiques ? J'avoue que je n'en sais rien. De même qu'il y a six mois nous avions mis en couverture Ségolène Royal avec, sans y croire, le titre : "Et si c'était elle ?", de même, en couverture de ce numéro, nous montrons François Bayrou se demandant : "Et si c'était moi ?" Eh bien, si c'était lui, pour ce qui est des affaires internationales et du rapport avec les Etats-Unis, on ne saurait jurer de rien. Sans doute pourrait-il y avoir dans son gouvernement dit des compétences - c'est-à-dire composé de ministres de droite comme de gauche - un héritier de la politique étrangère de Chirac. Mais le seul fait que l'on doive se poser la question milite à mes yeux contre cet homme honnête et brave qui monte dans les sondages et pourrait supplanter Ségolène Royal. Quant à Nicolas Sarkozy, je suis convaincu qu'il eût été sincèrement aux côtés des Américains pour rejoindre l'idéologie des néo-conservateurs partisans du Grand Moyen-Orient.

Il me reste à évoquer, avec plus de tristesse que d'indignation, les derniers propos lâchés par un Raymond Barre visiblement exaspéré. Je rappelle au début de cet article qu'il est dur de vieillir. La consolation que l'on y trouve parfois, selon Mauriac, c'est qu'elle procure une liberté plus grande et un désir de défi tant à l'égard des amis que des ennemis. Mais la considération admirative que j'ai toujours eue pour l'ancien Premier ministre me fait trouver consternant l'usage qu'il croit soudain devoir faire de sa liberté. Il évoque un "lobby juif". Mais comme nous ne sommes pas aux Etats-Unis, il sait parfaitement que le terme est destiné à choquer. Si on le comprend bien, le zèle de certaines organisations juives semble l'avoir exaspéré. Cette généralisation est indigne d'un universitaire. En fait, je ne me résigne pas à ce que Raymond Barre puisse être accusé d'antisémitisme. Mais je suis heureux que Jacques Chirac ait cru devoir lancer aux Français dans son message d'adieu cet appel solennel : *"Ne composez jamais avec l'extrémisme, le racisme, l'antisémitisme ou le rejet de l'autre"*. J.D.

(le jeudi 15 mars 2007)

Mots-clés : [Opinions](#), [Edits](#)

J'aime

0

0

[Envoyer](#) [Traduire](#) [RÉAGIR](#)



Plus de 2500€ d'impôts ?
Investissez dans un bien locatif! Jusqu'à 34% remboursés par l'état, OÉ d'impôt pendant 9 ans.
» [Cliquez ici](#)



LIVRET
jusqu'à 6%
Offre Épargne monobanque
Faites monter le taux du Livret d'Épargne jusqu'à 6% brut ! Offre à saisir avant le 25/10 !
» [Cliquez ici](#)



Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» [Cliquez ici](#)



Nouvelle Toyota Yaris
Réservez dès maintenant votre essai de la nouvelle génération de la citadine intelligente !
» [Cliquez ici](#)

Publicité Ligatus

VOTRE RÉACTION

Pour réagir, je dois être connecté : Je me connecte avec Je me connecte avec

[POLITIQUE](#)

[MONDE](#)

[La loi du marché selon Terry di Nicolo, courtisane de Berlusconi](#)

[L'encadrement militaire des mineurs délinquants devant les députés](#)

[ZAPPING. 2012 sans Borloo](#)

EN CE MOMENT À LA UNE



Le commissaire Neyret, le fric et les femmes



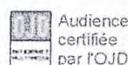
Espionnage présumé de Trierweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer



SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy



La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer



Audiance certifiée par l'OJD

[Abonnement](#) | [Mobile](#) | [Newsletters](#) | [Contacts](#) | [Plan du site](#) | [Publicité](#) | [Publicité TeleObs](#) et [Sciences et Avenir](#) | [RSS](#)
[Mentions légales](#) | [Données personnelles](#) | [Copyright](#) | [Index](#)

© Le Nouvel Observateur - Tous droits réservés - nouvelobs.com est une marque exclusive du Nouvel Observateur

Le nouvel Observateur

J'aime 27000

S'abonner au magazine
Boutiques
Rechercher

ACTUALITE VIDEO PHOTO BLOG TELE OBS CINE BIBLIOS VOYAGE AUTO HIGH TECH IMMO JEUX

ELYSEE SOUS PRESSION PRÉSIDENTIELLE 2012 L'ETAT PALESTINIEN PRIMAIRE PS L'AFFAIRE DSK MONDE SOCIÉTÉ ECONOMIE TENDANCE SPORT PEOPLE CULTURE

EN CE MOMENT À LA UNE



Le commissaire Neyret, le fric et les femmes



Espionnage présumé de Trierweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer



SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy



La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer

Actualité > Opinion > Le testament de Chirac

Le testament de Chirac

Publié le 15-03-07 à 11:59 Modifié le 23-06-08 à 21:15 Réagir

Recommander

Envoyer

Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

RÉAGIR



par Jean Daniel, cofondateur et directeur du *Nouvel Observateur*

VIELLIR, c'est dur ? Oui, très dur. Mais ce n'est rien comparé au renoncement au pouvoir. D'un côté, il y a une fatalité, de l'autre une défaite. On passe de l'illusion d'être tout à la crainte de n'être plus rien. C'est pourquoi l'on est si attentif à la façon dont les hommes qui s'éjectent de l'Histoire peuvent faire contre mauvaise fortune bon cœur. Avec Chirac, c'est un homme encore jeune, dont la maladie récente n'a laissé aucune trace et dont l'enthousiasme pour son pays n'est pas feint, qui

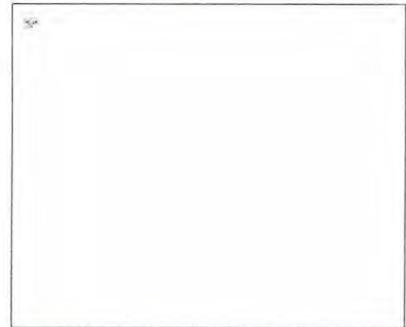
a fait des adieux émus et dignes. Cet homme a réussi sa sortie ! Lorsqu'on pense aux conditions de son entrée et aux convulsions de son parcours, on peut dire "Salut, l'artiste".

Dieu sait, pourtant, si des films implacables et des livres accusateurs diffusés ou publiés l'année dernière ont contribué à la baisse sans retenue de sa cote de popularité. Mais la façon dont Jacques Chirac a trahi tous les siens et la désinvolture avec laquelle il a changé de doctrine ne lui ont jamais fait problème. Il entend aujourd'hui nous persuader qu'il est un Français dont les concitoyens épousent toutes les contradictions. Et il veut partager avec eux une invincible allégresse, une vitalité contagieuse et une sorte de ferveur décidément patriotique.

Cet homme dont la culture est aussi imposante que discrète et même dissimulée en était arrivé à faire oublier ses inclinations intimes. On l'attendait sur l'Europe : il ne pensait, sans le dire, qu'au Japon et à la Chine dont il connaît parfaitement l'histoire. On l'attendait sur l'Allemagne, sans laquelle rien n'est possible : on le trouvait imprégné d'Afrique et de Proche-Orient. Sommé de choisir entre la droite et la gauche, il se voulait partisan d'un "modèle français" qu'il a inscrit en lettres d'or, dimanche soir, dans son message testamentaire. Dans ce message, il y avait aussi la stupéfiante considération pour son prédécesseur dont il voudrait que l'on se souvienne. Rien n'avait été plus pénétrant, d'ailleurs, pertinemment admiratif et majestueusement formulé que l'hommage rendu par Chirac à François Mitterrand au lendemain de sa mort. C'est là qu'il aura été le plus inattendu et peut-être le plus attachant.

On ne peut être plus spontanément et profondément hostile au racisme, à l'antisémitisme et à toute xénophobie que ne l'a été toute sa vie Jacques Chirac. Mais c'est de lui aussi que l'ancien ambassadeur d'Israël en France, Elie Barnavi, a écrit qu'il était le plus pro-arabe des amis d'Israël. Il serait cependant injuste que l'Histoire ne retienne pas au crédit de Jacques Chirac son hostilité radicale à l'intervention américaine en Irak.

C'est un fait que la connaissance qu'il avait du monde arabe l'a conduit à prévoir les conséquences d'une invasion punitive qui, cette fois, ne pouvait s'accompagner que d'une rupture avec tous les Etats arabo-musulmans. Il n'y avait pas en Irak d'armes de destruction massive et il n'y avait aucun rapport entre Saddam Hussein et Al-Qaeda, auteur des attentats contre les tours du World Trade Center. Les opinions publiques de tous les pays concernés ont porté au crédit de la France la proclamation répétée de ces deux vérités. Chirac a été soutenu, sans doute timidement, par les Allemands. Mais dans les rues de Madrid, de Rome, de Lisbonne et du Maghreb, les défilés populaires ont salué son nom. Et si, comme je le pense, les historiens de l'avenir seront conduits à voir dans les aventures idéologiques et militaires du président des Etats-Unis le désastre le plus perturbateur de l'ordre mondial en ce début du XXIe siècle, justice devrait être rendue à Chirac.



Observateur
QUIZ DES SPORTS
 DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011
 JOUEZ GAGNEZ UN TÉLÉVISEUR LG 1

- [Mode](#)
- [Déco](#)
- [High-Tech](#)
- [Promos](#)
- [Précédent](#)
- [Suivant](#)

Chaussures schmoove grand derby

Les plus lus	Les plus commentés	Les plus envoyés
--------------	--------------------	------------------

Quand Christophe Barbier parle avec Carla Bruni-Sarkozy

SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy

Le Nobel de physique 2011 attribué à trois astrophysiciens

Affaires : le retour de l'Ancien Régime

Espionnage présumé de Trierweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer

← PUBLIcité →

BLOGS



COMMENT CONSOLER UN CHOMEUR
Par Natacha Tatu

Inch Allah

retrouvé une situation de lutte des classes. Il y aurait donc une urgence nationale. J'étais déjà prêt à le rejoindre en pensant aux chefs d'entreprises qui gagnent 350 à 400 fois le salaire moyen des gens qu'ils commandent et à ceux qui, comme le rappelle Michel Rocard, "puisent dans la caisse des dizaines de millions d'euros pour augmenter leur fortune comme n'importe quel Messier ou Zacharias." La nécessité de barrer la route à Nicolas Sarkozy s'impose alors de toute évidence. Mais même et surtout dans ce cas, il convient d'adopter le ton d'une volonté de débattre et de convaincre plutôt que celui d'une dénonciation des adversaires et des égarés.

François Bayrou fait, pour sa part, une analyse qui me paraît pertinente et dont il sait tirer parti. Il pense qu'il est maintenant établi, aux yeux de l'opinion publique, que lorsque la gauche arrive au pouvoir, elle applique le programme de la droite et que, lorsque la droite arrive au pouvoir, elle applique le programme de la gauche. C'est excessif et outrancier comme réalité mais non comme perception de l'opinion. D'où un discrédit des partis politiques et de leurs dirigeants. D'où un besoin que l'on aurait de lui, François Bayrou, pour composer un "gouvernement des compétences" où la gauche et la droite seraient représentées. S'il y a réellement lutte des classes, elle traduirait un désir de révolution dans le peuple, devenu hostile à la droite et à la gauche. L'actuelle progression de Bayrou dans les sondages aboutit à cet étrange paradoxe : refusant la contradiction, chacun en vient à penser à la fois qu'il n'arrivera pas en deuxième place au premier tour et que s'il était présent au second tour, il serait sûr de vaincre Nicolas Sarkozy.

Maintenant, je voudrais faire partager mon émerveillement devant l'accord qui s'établit autour de certaines idées et surtout de certains noms. A entendre les intellectuels réunis vendredi dernier par Guillaume Durand et pour y avoir indirectement participé, il m'a semblé que le temps était immobile. Les références par eux tous évoquées, notamment par Bernard-Henri Lévy, rejoignaient tous les combats au début de notre journal. Il n'en était pas un seul, si éloignés qu'ils fussent les uns des autres, pour oublier d'évoquer les noms de Jaurès, de Marc Bloch, de Pierre Mendès France, de Michel Foucault et aussi, ô surprise !, de Camus. Ce journal n'a cessé de se réclamer de l'enseignement de ces maîtres, notamment lorsque nous dénoncions le danger des utopies meurtrières et la prétention de détenir une vérité politique universelle. Si bien que, à cette étape avancée de ma vie, je me sens réintroduit dans l'Histoire plutôt que rejeté par elle.

On devine que la vigilance et la lucidité invitent les hommes de ma génération à imputer à l'âge certaines des préventions qui pourraient n'être que des nostalgies. Déjà, une partie du monde nouveau, surtout dans ses fulgurantes audaces technologiques et ses moyens de communication, me devient étrangère. Mais je ne me suis jamais senti aussi contemporain de tous ces Français qui se trouvent victimes des dérives que nos maîtres avaient prévues et dénoncées. C'est pourquoi, bien sûr, à la fin des fins, et comme Camus, "je mourrai dans la gauche malgré elle, malgré moi". J.D.

(le jeudi 8 mars 2007)

Mots-clés: Opinions, Edito

J'aime 0 0 Envoyer Traduire RÉAGIR

SUR LE MÊME SUJET

- » Ségolène Royal aux Français : "Osez la femme"
- » Michelle Bachelet adresse ses encouragements Ségolène Royal
- » Femmes : pour Sarkozy, "personne n'a le monopole"
- » Les principales propositions des candidats pour les femmes
- » Commentaire "Allô, maman, bobos !" par Jacques Julliard
- » Inégalités homme/femme : "il y a urgence" pour Buffet

 Opel Meriva
Qui a dit que la qualité allemande coûtait cher ? Découvrez l'Opel Meriva à partir de 11 990 €
» Cliquez ici

 Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» Cliquez ici

 HSBC Patrimoine
Découvrez des offres exclusives avec HSBC pour dynamiser et diversifier vos placements
» Cliquez ici

 Devenez non imposable
Loi sceller, pour ne plus payer d'impôt pendant 9 ans en investissant dans l'immobilier !
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

VOTRE RÉACTION

Pour réagir, je dois être connecté : Je me connecte avec  Je me connecte avec 

POLITIQUE MONDE

La loi du marché selon Terry di Nicolò, courtisane de Berlusconi

L'encadrement militaire des mineurs délinquants devant les députés

EN KIOSQUE CETTE SEMAINE



ABONNEZ-VOUS AU NOUVEL OBSERVATEUR A UN TARIF PRIVILEGIE

Acheter le numéro de cette semaine en édition digitale

→ PUBLICITÉ →

EN CE MOMENT À LA UNE



Le commissaire Neyret, le fric et les femmes



Espionnage présumé de Triewweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer



SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy



La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer

Actualite > Opinion > Oui au droit d'inventaire !

Oui au droit d'inventaire !

Publié le 08-03-07 à 09:45 Modifié le 23-09-08 à 21:15 Réagir

Recommander Envoyer Soyez le premier de vos amis à recommander ça.

RÉAGIR



par Jean Daniel, cofondateur et directeur du Nouvel Observateur

SI IMPOSANT que soit décidément le parcours de Ségolène Royal et si efficace que se soit révélée sa stratégie de rassemblement, il faut bien constater que la gauche demeure minoritaire dans le pays et que rien n'a empêché la progression, dans la classe moyenne, d'un François Bayrou, ni le maintien de Nicolas Sarkozy en tête des sondages. Nous autres, peuple de gauche, avons accumulé trop de désillusions et d'échecs, trop de promesses non tenues ou de réformes non assumées, trop de rêves incantatoires dans un monde

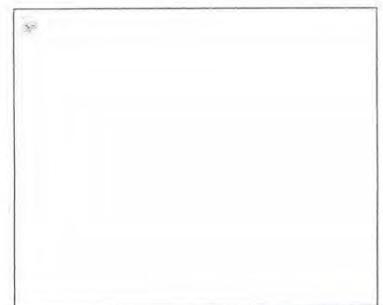
dont la prodigieuse complexité nous échappait pour ne pas comprendre que, dans la compétition électorale en cours, des femmes et des hommes prennent le droit de se poser des questions et même, à tout moment, de changer de position. Aucune attitude n'est déshonorante. Pour ma part, je les respecte toutes, d'autant que, si imprévisible que nous paraisse Nicolas Sarkozy et si dangereux qu'il soit de ce fait à nos yeux, il n'est pas vrai qu'il soit le moins du monde raciste et il n'incarne pas la barbarie.

Il y a une autre raison qui rend les hésitations légitimes. C'est que les trois candidats ont beaucoup de préoccupations communes : le retour à la nation républicaine non seulement comme ambition mais comme héritage ; le souci de l'ordre, de la famille et de la sécurité ; le problème de la dette et des déficits publics ; le désir, enfin, que le devoir d'assistance ne détourne pas de l'incitation au travail.

Sans doute, sur plusieurs de ces thèmes, la différence entre les candidats n'est-elle pas toujours éclatante, en raison du caractère incertain et imprécis des propositions qui se présentent imprudemment comme des programmes. Sans doute y a-t-il aussi, tout de même, des points de vue radicalement opposés. Par exemple, sur le rôle de la Banque Centrale Européenne ou sur le fait de soumettre ou non à référendum un nouveau projet de traité constitutionnel. Il faut noter en revanche, et c'est important, que tout se passe comme si la politique étrangère de Jacques Chirac était, pour l'essentiel, plébiscitée. Surtout depuis que Nicolas Sarkozy, pour éviter un désaveu du président de la République, s'est senti contraint de désapprouver rétroactivement l'intervention américaine en Irak. Ce revirement n'est cependant pas assez convaincant pour embarrasser vraiment ceux qui ont cru devoir se rallier à lui en pariant sur son atlantisme.

La troisième raison qui impose de notre part un respect à l'égard de toutes les opinions relève de l'éthique professionnelle et du crédit que nous devons garder auprès de nos lecteurs. Il ne saurait être question de juger les femmes et les hommes, les comportements et les événements selon qu'ils servent ou non les intérêts d'un candidat et, en l'occurrence, d'une candidate. J'ai, pour ma part, essayé d'illustrer cette attitude en saluant, l'une après l'autre, les prestations télévisuelles réussies, d'abord de Nicolas Sarkozy, ensuite de Ségolène Royal. Quant au traitement dont certains intellectuels se disent avoir été les victimes, il faut ramener les choses à leurs proportions. Si nous avons blessé un homme comme Alain Finkielkraut dont la complaisante surexposition médiatique aimante les impertinences, je le regrette. Quant à André Glucksmann, c'est un philosophe engagé dont le courage et le talent ne sont pas discutables. Nous avons combattu ensemble en faveur de Soïjenitsyne, dont il faudrait d'ailleurs s'alarmer qu'il soit devenu l'ennemi des patriotes tchétchènes. Mais lorsqu'il choisit de rendre solennelle et publique une déclaration rédigée avec des accents personnels qui soulignent le caractère inhabituel du ralliement d'un ancien mao à la droite, il devrait accepter que l'on réponde avec vigilance à son désir de rupture.

Reste à examiner les motifs qui pourraient infléchir les observations précédentes. Il n'y a pas de danger fasciste dans le programme de la droite, mais n'y a-t-il pas la menace d'un ultra-libéralisme qui tenterait de ressusciter l'ennemi traditionnel de la gauche, à savoir le fameux "mur de l'argent" ? Alain Minc rétorque que les dérives du capitalisme financier sont contraires à



Observateur
QUIZ DES SPORTS
DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011
JOUÉZ GAGNEZ UN TÉLÉVISEUR LG !

Mode
Déco
High-Tech
Promos
Suivant



Boregart - sac boucanier lin - collection



Cafetière expresso noire ec150 delonchi



Jean 5 poches

Les plus lus Les plus commentés Les plus envoyés

Quand Christophe Barbier parle avec Carla Bruni-Sarkozy

SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy

Le Nobel de physique 2011 attribué à trois astrophysiciens

Affaires : le retour de l'Ancien Régime

Espionnage présumé de Triewweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer

BLOGS



COMMENT CONSOLER UN CHOMEUR Par Natacha Tatu



Inch Allah Par Laurent Jacqua



RUSSIE. Les cocus de Medvedev Par Vincent Jauvert

monde". D'autant que cette politique dite "étrangère" a des incidences parfois directes sur les problèmes les plus français.

3. Les programmes de Ségolène Royal et de Nicolas Sarkozy relèvent de philosophies évidemment différentes. Mais ils ont en commun le souci de répondre à certains problèmes, notamment sur la dette et le déficit, sur la création d'emplois, sur la précarité, mais aussi sur la sécurité et l'immigration. Sans doute faut-il éviter d'associer ces deux questions qui pourraient faire croire que tous les immigrés sont des délinquants en puissance. Il reste que, dans les analyses faites par des enquêteurs non partisans, le sentiment dominant chez les jeunes gens "en difficulté" est d'être abandonnés par leur famille, marginalisés par la société, exclus par l'Etat. Il en résulte une tendance à s'éloigner d'un sentiment national, d'une volonté collective de vivre ensemble et, en définitive, une ignorance totale de ce que pourrait être le patriotisme avec ce qui l'accompagne, à savoir un sentiment de dette à l'égard de la patrie.

C'est un tel constat qui a conduit quelques personnalités à reprendre le combat en faveur d'un "service civique obligatoire". Pourquoi ? Parce que le gouvernement de Jacques Chirac, lorsqu'il a supprimé en 1996 le service militaire au bénéfice de la fameuse "armée de métier" chère à De Gaulle, ne s'est pas soucié de ce qu'il supprimait en même temps. A savoir la mixité, le brassage et parfois le métissage entre les différentes composantes de la nation, surtout depuis le phénomène récent de l'immigration massive. Mais c'est un fait que ce que l'on refuse à tort d'appeler l'intégration dans la nation française, c'est-à-dire l'adoption totale de ses valeurs, était largement favorisée par le service militaire qui, avec l'école laïque et républicaine, avec le puissant syndicalisme de la CGT constituaient des refuges de fraternité et donc d'assimilation.

L'idée, que nous avons défendue ici avec force, de remplacer aussitôt un service militaire lourd, coûteux et inadapté, par un service civique obligatoire n'a pas été suivie. Elle renaît aujourd'hui. Un colloque aura lieu au Palais Bourbon, à Paris, ce jeudi 1er mars, de 14 à 19 heures, autour de l'appel publié dans l'hebdomadaire "La Vie" au temps où Max Armanet le dirigeait. Ce service civique obligatoire durerait six mois et s'inspirerait, en partie seulement, de l'exemple allemand. Il devrait avoir pour mérite "de reconstruire le rite de passage ainsi que le brassage social permettant à toute une classe d'âge, filles et garçons à égalité, d'acquiescer de manière positive le sentiment d'appartenance à la collectivité nationale." Autrement dit, ce service civique serait une façon de préparer à la citoyenneté, de lutter contre tous les communautarismes, d'empêcher le *culturel* de s'étendre au *culturel* et de faire en sorte de donner un sens au mot le plus noble qui soit: fraternité. Le plus noble parce que sans lui, il ne peut y avoir ni liberté ni égalité.

J.D.

(le mercredi 27 février 2007)

Mots-clés : **Opinions, Edito**

J'aime

0

0

Envoyer Traduire

SUR LE MÊME SUJET

- » "Avant qu'il ne soit trop tard"
- » Pour Lang, "Sarko-Bayrou" c'est "même combat"
- » Commentaire "Contre un nouveau 21 avril", par Robert Schneider (*Nouvel Obs*)
- » Le blog de Robert Schneider : "Les jeux ne sont pas faits"

POLITIQUE

MONDE

La loi du marché selon Terry di Nicolo, courtisane de Berlusconi

L'encadrement militaire des mineurs délinquants devant les députés

ZAPPING. 2012 sans Borloo

EN CE MOMENT À LA UNE



Le commissaire Neyret, le fric et les femmes



Espionnage présumé de Trierweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer



SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy



La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer



RUSSIE. Les cocus de Medvedev
Par Vincent Jauvert

> Voir tous les blogs

EN KIOSQUE CETTE SEMAINE



ABONNEZ-VOUS AU NOUVEL OBSERVATEUR A UN TARIF PRIVILEGIE

Acheter le numéro de cette semaine en édition digitale

▼ PUBLICITÉ ▼

EN CE MOMENT À LA UNE



Le commissaire Neyret, le fic et les femmes



Espionnage présumé de Trierweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer



SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy



La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer

Actualité > Opinion > Socialistes : le sursaut

Socialistes : le sursaut

Publié le 28-02-07 à 16:36 Modifié le 23-06-08 à 21:15

Recommander Envoyer Soyez le premier de vos amis à recommander ça.



par Jean Daniel, cofondateur et directeur du *Nouvel Observateur*

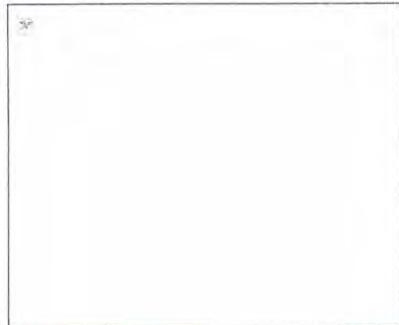
1. Il y a évidemment pour chacun des leaders socialistes des raisons personnelles ou stratégiques de se rallier à Ségolène Royal au moment où elle jouit d'un prestige accru dans l'opinion publique nationale. Mais prenons vite de l'altitude: nous en avons besoin. C'est un fait que des hommes qui n'ont pas été d'accord entre eux sur des points d'importance et qui ne sont pas d'accord avec la candidate sur d'autres points de même importance ont estimé devoir mettre le Parti au-dessus de leurs désaccords. C'est la réponse à la question que

je posais ces dernières semaines: existe-t-il encore un "patriotisme de gauche" dont les traditions se seraient en quelque sorte sacralisées et dont on ne pourrait s'éloigner sans redouter le reproche de déserteur ? Oui, et ce phénomène politique, bien vivant au Parti socialiste, est digne de l'intérêt le plus attentif.

Car on est démocrate ou républicain aux Etats-Unis. On est travailliste ou conservateur en Grande-Bretagne. De droite ou de gauche en Italie ou en Espagne. Mais ce qui se passe de particulier chez nous c'est que les socialistes plus divisés entre eux qu'ailleurs sont aussi, malgré leur division, plus disciplinés. Entre les partisans du oui ou du non au référendum sur le traité constitutionnel européen, le conflit a été farouche. L'un des leaders les plus prestigieux, Laurent Fabius, a pris la tête d'une véritable dissidence. Longtemps, l'ancien Premier ministre, Lionel Jospin, a vu dans la candidature de Jean-Pierre Chevènement aux élections présidentielles de 2002 l'une des raisons de son échec et de l'arrivée de Le Pen au second tour. Or l'un et l'autre ont rallié sans hésiter Ségolène Royal.

Tout cela est surmonté. Evitons les conclusions faciles sur la versatilité des hommes politiques selon le changement des circonstances et des intérêts. Ce qui paraît le plus intéressant, c'est de voir qu'un parti socialiste demeuré majoritaire continue de s'enraciner dans l'histoire politique du pays. Même si ce sont en fait les splendeurs passées de sa mythologie qui lui tiennent lieu de ciment unitaire. Car le parti socialiste n'a pas encore fait un choix décisif entre une social-démocratie définitivement moderne et un socialisme pur et dur qui ne fait pas de différence entre l'économie de marché et le libéralisme sauvage. Ségolène Royal a laissé penser un moment qu'elle avait fait ce choix et qu'elle s'orientait vers des options chères à Michel Rocard, à Jacques Delors et à Dominique Strauss-Kahn. Elle vient de déclarer, il est vrai, qu'elle resterait sur "ses positions premières". C'est encore insuffisant. Surtout au moment où François Bayrou prétend s'emparer des mêmes thèmes.

2. On se souvient que Raymond Aron avait dit de Valéry Giscard d'Estaing qu'il ne savait pas que l'histoire était tragique. C'est un peu ce que dit Régis Debray dans "Le Monde", à sa manière et en s'adressant à tous. Il n'a que partiellement raison. A défaut de danger de guerre ou de désir de révolution, on ne conquiert pas le pouvoir avec le tragique. Certes, il est difficile de percevoir le moindre souffle épique dans l'inspiration des candidats ni dans celle de leurs plus éloquents avocats. Mais cela dit, il faut choisir. On ne peut pas à la fois reprocher aux élites de ne rien comprendre au peuple quand il s'agit de l'Europe et regretter que les candidats se mettent à l'écoute du peuple pour entendre ses revendications où la détresse quotidienne l'emporte évidemment sur le tragique. Mais concédons que cela ne devrait pas empêcher – il reste encore quelques semaines – les candidats et surtout Ségolène Royal, au nom de la gauche rassemblée, de montrer qu'ils n'ignorent rien des orages qui s'accroissent et qui menacent l'union nationale. C'est ce que Thérèse Delbos appelle "l'engagement politique".



Observateur
QUIZ DES SPORTS
DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011
JOUER GAGNER UN TÉLÉVISEUR LG

Mode
Déco
High-Tech
Promos
Précédent



Xtreamer ixtreamer + disque dur 3 to 4 disques dur

Les plus lus Les plus commentés Les plus envoyés

Quand Christophe Barbier parle avec Carla Bruni-Sarkozy

SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy

Le Nobel de physique 2011 attribué à trois astrophysiciens

Affaires : le retour de l'Ancien Régime

Espionnage présumé de Trierweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer

PUBLICITÉ

BLOGS



COMMENT CONSOLER UN CHOMEUR Par Natacha Tatu

Inch Allah

Cela dit, les véritables opposants à la gauche en général et à Ségolène Royal en particulier ne sont pas ceux dont on parle le plus. Les intellectuels qui interviennent dans les revues de référence et qui participent aux émissions d'information de France-Culture se veulent en général des disciples de Tocqueville et de Raymond Aron, obsédés par le désir d'opposer la liberté à l'égalité. Ils posent la question que je posais moi-même, d'ailleurs, la semaine dernière, de savoir en quoi Ségolène Royal infléchit le modèle français. Sur ce point, la candidate socialiste déclare défendre "la dignité du travail" ("Je réhabiliterai la valeur travail"), soutenir "l'effort des entreprises innovantes et créatrices d'emplois" et s'engager à "réconcilier les Français avec l'entreprise pour sortir la France des déficits et accomplir les progrès sociaux dont nous avons besoin."

C'est appréciable. Ce n'est ni assez précis, cependant, ni suffisant pour définir une nouvelle politique et pour moderniser le socialisme. Chacun, bien sûr, dans les instances de décision en France, en Europe et dans le monde, attend les propositions que Ségolène Royal ne pourra manquer de faire sur le financement des solutions qu'elle propose. Le débat sur la dette et les déficits publics va dominer la campagne. Et l'on ne peut pas dire que, sur ces problèmes, les intellectuels soient les plus compétents.

Peut-être, du moins pour le moment, son audace la plus grande est-elle à découvrir dans les projets de décentralisation totale qu'elle préconise. "Ensemble, nous allons donner un coup de jeune à cet Etat colbertiste, jacobin, centralisé à l'excès, croulant sous le poids des ans, des bureaucraties inutiles et des réglementations trop complexes."

Mais à la fin des fins, quel que soit l'angle adopté, la vérité est que, sur la politique internationale et notamment sur les rapports de la France avec les Etats-Unis, la gauche, en approuvant le gaullisme de Chirac, a heurté de plein fouet un certain nombre d'intellectuels, désormais heureux de trouver en Nicolas Sarkozy leur bien atlantiste salut. Et c'est paradoxalement sur le respect de ce gaullisme-là que Ségolène Royal, à la tête de la gauche, doit désormais faire ses preuves. J.D.

(le mercredi 14 février 2007)

Mots-clés : Opinions, Edits

0

Envoyer Traduire RÉAGIR



Groupon
Vous aimez faire des économies, vous allez adorer Groupon : Voir le deal
» Cliquez ici



Nouvelle Toyota Yaris
Maniable et polyvalente. N'attendez plus pour réserver votre essai de la Nouvelle Toyota Yaris
» Cliquez ici



Compte Courant ING Direct
Carte Gold MasterCard gratuite sans conditions de durée
» Cliquez ici



Mutuelles pas chères ICI
Comparez 100 mutuelles pas chères !
Économisez : Mutuelles dès 6,73 €
» Cliquez ici

Publicité Ligatus

VOTRE RÉACTION

POLITIQUE MONDE

La loi du marché selon Terry di Nicolo, courtisane de Berlusconi

L'encadrement militaire des mineurs délinquants devant les députés

ZAPPING. 2012 sans Borloo

EN CE MOMENT À LA UNE



Le commissaire Neyret, le fric et les femmes



Espionnage présumé de Trierweiler : Désir demande à Guéant de s'expliquer



SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy



La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer



Audiance certifiée par l'OJD

Abonnement | Mobile | Newsletters | Contacts | Plan du site | Publicité | Publicité TeleObs et Sciences et Avenir | RSS
Mentions légales | Données personnelles | Copyright | Index

© Le Nouvel Observateur - Tous droits réservés. nouvelobs.com est une marque exclusive du Nouvel Observateur

Un site de nouvelobs.com Network l'actualité économique et l'actualité internationale sont sur le NouvelObs.

EN CE MOMENT À LA UNE



Le commissaire Neyret, le fric et les femmes



Espionnage présumé de Trierweiler : Désir demandé à Guéant de s'expliquer



SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy



La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer

Actualite > Opinion > "Assumer son choix"

"Assumer son choix"

Publié le 14-02-07 à 16:12 Modifié le 23-05-08 à 21:15 Réagir

RÉAGIR



par Jean Daniel, cofondateur et directeur du Nouvel Observateur

JE NE SAIS PAS encore où j'en suis. Rien ne presse: nous avons dix semaines pour prendre position. Mais je sais que, dimanche dernier, pour apprécier la prestation de Ségolène Royal, et comme bien d'autres, je revenais de loin. Sans doute avais-je été d'abord passionné par le phénomène stupéfiant que représentait l'émergence d'une candidate qui ne paraissait réunir aucune des conditions indispensables au rôle qu'elle convoitait et dont l'ascension semblait ne relever au mieux que du monde du spectacle, au pire d'une illusion populiste. Et

pour tout dire, les deux dernières semaines, j'étais de plus en plus attentif aux allergies que Ségolène Royal suscitait dans quelques cercles proches de nous. Pour certains, il y avait –il y a encore ici et là– l'idée d'un recours à François Bayrou. Mais la question demeurait de savoir s'il fallait vraiment être encore de gauche quoi qu'il arrive (*"malgré elle, malgré nous"*) simplement parce que c'est une patrie que l'on ne doit pas désertier. Bref, je commençais à trouver qu'il ne suffisait pas, pour redonner une authenticité moderne à la gauche, d'être une femme et d'être belle.

Reste que, dimanche dernier, j'ai eu le sentiment d'assister au spectacle d'une femme qui avait quelque chose à dire et qui le disait bien. Dans le rôle où elle avait eu l'audace de se hisser et où elle avait eu le talent de s'imposer, Ségolène Royal était tout simplement en état de grâce. Une lumineuse sérénité, une confiance tranquille en elle-même, une vraie capacité d'émouvoir lorsqu'elle évoque la détresse de la jeunesse mais aussi ses devoirs, la misère des enfants mais aussi la responsabilité des parents, et les violences faite aux femmes. En tout cas, sur tous ces thèmes, elle s'est imposée comme une femme de conviction. On ne s'y attendait plus. Je ne m'y attendais pas. Alors, sans prévoir ce que je penserai demain, je veux dire aujourd'hui combien j'ai apprécié ce commencement de réconfort que, pendant deux belles heures, Ségolène Royal a enfin procuré à ceux des Français qui ne demandent qu'à demeurer fidèles à la gauche.

On dit volontiers, maintenant, et à juste titre, que l'essentiel reste à faire, qu'elle a simplement réussi son premier examen et qu'on l'attend sur les problèmes qu'elle a elle-même recensés. *"Comment augmenter les bas salaires si les entreprises ferment ? Comment augmenter les petites retraites si les déficits se creusent ? Comment augmenter l'effort pour l'éducation et la santé lorsque la dette explose ?"* J'ajouterai une question essentielle concernant l'Europe. Et mille autres choses qui, d'ailleurs, pourraient se résumer à la question de savoir si elle a vraiment choisi de respecter ou de modifier ce que l'on appelle le *"modèle français"* et qui concerne, en somme, le degré d'intervention de l'Etat dans la société et, en France, le degré de résistance aux revendications corporatistes. Ce n'était sans doute pas le thème le plus opportun pour séduire la gauche de la gauche.

Mais n'oublions pas que certains commençaient à parler de Ségolène Royal au passé. Qu'au moindre dérapage, on entendait dire avec jubilation que l'on s'y attendait et qu'une crise allait sans doute éclater au sein de l'appareil du Parti socialiste. Non seulement il n'en a rien été mais, grâce à elle, il redevient légitime d'affirmer son appartenance à la gauche. La déception qu'on l'accusait d'avoir causée était en passe de justifier la tentation de certains intellectuels qui s'étaient dits de gauche de se tourner vers la droite. Mais voilà : désormais, cette tentation n'a plus d'alibi et ceux qui y cèdent doivent assumer leur choix. En tout cas, Ségolène Royal a fait voler en éclats, dimanche dernier, les reproches formulés par certains intellectuels sur sa compétence en matière de défense de l'environnement, de la langue française, de l'école et des droits de l'homme en Russie et en Chine. Un "intello" de bonne foi comme Alain Finkielkraut devrait ici rendre les armes. Je ne trouve nullement déshonorant que des intellectuels de gauche décident de voter pour un candidat de la droite républicaine. Mais désormais, on aura le droit de trouver peu sérieuses, sinon suspectes, les raisons qu'ils invoquent pour le faire.

Observateur
QUIZ DES SPORTS
DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011
JOUEZ
GAGNEZ UN TÉLÉVISEUR LG!

- Mode
- Déco
- High-Tech
- Promos
- Précédent
- Suivant



Téléviseur led 102 cm sony
KLV-10200A100 -

- Les plus lus
- Les plus commentés
- Les plus envoyés

Quand Christophe Barbier parle avec Carla Bruni-Sarkozy

SONDAGE. Et si Juppé se présentait à la place de Sarkozy

Le Nobel de physique 2011 attribué à trois astrophysiciens

Affaires : le retour de l'Ancien Régime

La primaire PS en bref : Jospin refuse de se prononcer

Publicité

BLOGS



COMMENT CONSOLER UN CHOMEUR
Par Natacha Tatu



Inch Allah
Par Laurent Jacqua



RUSSIE. Les cocus de Medvedev
Par Vincent Jauvert

> Voir tous les blogs

EN KIOSQUE CETTE SEMAINE



ABONNEZ-VOUS AU NOUVEL OBSERVATEUR A UN TARIF PRIVILEGIE

certainement plus d'un en disant que c'est, à mes yeux, un grand orchestre. La division et la répartition du travail, le sens instinctif de la complémentarité, la connivence émerveillée des sensibilités, le désir personnel de participer à la perfection de l'ensemble, l'incroyable harmonie dans la diversité la plus richement hétéroclite, c'est cela un orchestre. Je l'ai toujours pensé, mais disons que, la semaine dernière, en écoutant la majestueuse 6^{ème} symphonie de Gustav Mahler dans la nouvelle salle Pleyel, avec son acoustique gratifiante et ses savantes répartitions d'espace, j'ai eu le sentiment d'un aboutissement. C'était une très grande formation, avec pas moins de neuf contrebasses – ce qui est très rare – et une rangée, plus fournie que d'ordinaire, de tous les instruments de l'espièglerie, de l'ironie et de l'allégresse ludique : la clarinette, la flûte à bec, la flûte traversière, le hautbois, le basson et le cor. Et pour revenir à l'essentiel, alors que je suis un farouche partisan des concertos, dans lesquels tout un peuple de musiciens hisse jusqu'à l'héroïsme et la lumière le soliste privilégié, ce soir-là, ni le chef d'orchestre (Christoph Eschenbach) ni le premier violon (Roland Daugareil), dont les mérites sont partout justement célébrés, n'ont privé les interprètes de leur rôle de bâtisseurs de cathédrale. Bref, une nation.

3. Singulier, étrange, admirable Fabrice Luchini, qui fait répéter à toute une salle (1) les définitions que donne Paul Valéry de la poésie ou les premières lignes d'un chapitre de Roland Barthes. Nos lecteurs auront là l'occasion d'entendre citer souvent le titre de leur hebdomadaire puisque c'est dans « le Nouvel Observateur » qu'ont été publiées, en 1970, les chroniques de Roland Barthes. C'est là que l'on retrouve la véritable et exceptionnelle originalité d'un acteur amoureux des mots, enivré par leur musique, et qui, par le seul fait de répéter des phrases qui n'étaient pas destinées à l'être, leur donne un sens et une distance. C'est une sorte d'explication de textes à l'ancienne, une leçon de diction et d'articulation, une incitation constante à l'émerveillement. Mais c'est aussi un spectacle très savamment tricoté où Fabrice imite les réactions de ses auditeurs supposés les plus réticents et les moins cultivés pour se moquer de l'hermétisme des textes avant de revenir à leur clarté.

Fabrice n'est pas toujours heureux dans le choix de ses films et les rôles qu'on lui fait jouer sont souvent inégaux. Mais ce qu'il a créé lui appartient en propre, personne ne peut le lui prendre : c'est la communion avec une salle dans l'admiration de certains textes que personne ne lit plus et dont personne ne parle plus – ou dont tout le monde parle sans les avoir lus, selon le savoureux essai de Pierre Bayard (2). **J.D.**

(le mardi 6 février 2007)

(1) Celle du Théâtre Paris-Villette.

(2) « Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ? », Editions de Minuit

Mots-clés : Opinions, Edits, Opinions

J'aime 0 0

Envoyer Traduire

OPINIONS

Devons-nous accepter la mort de Kadhafi et le traitement honteux de son cadavre ?

Kadhafi, ce barbare au visage humain

Kadhafi mort : de la déchéance physique au néant symbolique

Les plus lus	Les plus commentés	Les plus envoyés
--------------	--------------------	------------------

Tunisie: le chef d'Ennahdha prévoit un score large en faveur de son mouvement

Les Libyens défilent devant le corps de Kadhafi, la libération pour dimanche

Scandale à Ni Putes Ni Soumises ?

VIDEO. Comment la photo de Kadhafi mort a été prise

Liga: triplé de Ronaldo pour le Real Madrid, qui étrille Malaga

BLOGS



RAPPEUR ROUMAIN LIGNE 4
Par Laurent Jacqu



Pourquoi l'Allemagne refuse de transformer en banque le Fonds de secours européen
Par Odile Benyahia-Kouider et Sophie Fay



Quel cadeau pour votre ami super-riche?
Par Natacha Tatu

> Voir tous les blogs

EN KIOSQUE CETTE SEMAINE



ABONNEZ-VOUS AU NOUVEL OBSERVATEUR A UN TARIF PRIVILEGIE

Acheter le numéro de cette semaine en édition digitale

→ PUBLICITÉ →

Magharebia

Conflit du Sahara Occidental Les Dernières Nouvelles
www.magharebia.com

Temps réel - Visual Chart

Bourse en vrai temps réel Graphiques avancés Systèmes Trading
www.visualchart.com

ISIMAN GRC

Logiciel multicanal de Gouvernance, Risques et Conformité
www.keyword.fr

StarAfrica.com: Football!

Suivez l'actualité des compétitions africaines & européennes !
www.starafrika.com/Football!

Confrontons nos idées

Devons-nous accepter le traitement honteux du...

Je me connecte avec  

EN CE MOMENT À LA UNE



Investiture de François Hollande : les éléphants au garde-à-vous !



réclusion

Affaire Kalinka : Krombach condamné à quinze ans de



RUGBY. Peur bleue



entraîneur

RUGBY. Marc Lièvremont : l'honneur d'un

Opinions > Ce que j'attends d'elle

Ce que j'attends d'elle

Publié le 06-02-07 à 11:58 Modifié le 23-06-08 à 21:15

Recommander

Envoyer

Inscription pour voir ce que vos amis recommandent



par Jean Daniel, cofondateur et directeur du *Nouvel Observateur*

1. Je vois plusieurs raisons excitantes de s'intéresser au suspense que provoque l'attente du 11 février, date à laquelle la candidate socialiste doit révéler son programme. D'abord, le fait que, la réussite de Ségolène Royal ayant été servie par l'ambiguïté de ses silences, il va être intéressant de savoir si elle peut en sortir autrement qu'à son détriment. Ensuite, parce que, depuis certains dérapages savamment dramatisés par ses adversaires et par les médias, Ségolène est passée, surtout dans le domaine international, de

l'innocence à la fragilité. Enfin, parce que le temps n'est plus où le peuple de gauche se rassemblait simplement parce que donner sa voix à la droite ou au centre lui aurait paru désertier. Depuis que plus d'un tiers des ouvriers votent avec des motivations populistes et que l'inquiétude arrache aux classes moyennes leur pouvoir arbitral, la gauche ne peut plus être certaine de faire le plein de ses voix.

L'automatisme d'un vote en sa faveur ne pourrait venir aujourd'hui que d'une diabolisation de Sarkozy et, plus encore, de la crainte d'un retour possible de Le Pen au second tour. Mais Sarkozy ne donne pas l'image d'un fasciste ou d'un xénophobe, sauf pour les banlieues, et Bayrou est en passe de dépasser Le Pen.

Voici, pour ma part, ce que j'attends d'elle, pas seulement parce qu'elle est candidate mais parce qu'elle se réclame d'un socialisme qu'elle présente à la fois comme nouveau et comme mitterrandien. Nous avons ici reproché à François Mitterrand, entre autres, deux choses. La première, c'est d'avoir refusé de conceptualiser le grand tournant qu'il a opéré avec Mauroy et Delors le jour où, refusant de sortir du serpent monétaire, il a bloqué à la fois les prix et les salaires. Cette révolution aurait dû fonder la fierté d'un nouveau socialisme français. Elle a été interprétée comme une trahison des origines. Ségolène Royal a flirté avec l'idée d'un néo-blairisme. Puisse-t-elle ne pas l'abandonner du fait de sa nouvelle obligation de faire appel aux « éléphants ».

Notre second reproche à Mitterrand a porté sur la politique de l'immigration. Il a fallu attendre longtemps pour que les socialistes prennent conscience qu'il fallait se préoccuper autant des conditions de l'accueil que de son principe. On ne peut pas ouvrir les frontières et fermer les logements. On ne peut pas respecter ceux que l'on reçoit si l'on ne s'est pas d'abord soucié des possibilités que nous avons de les recevoir dignement. On ne peut pas accepter le regroupement familial sans avoir pris les mesures destinées à éviter l'isolement et la ghettoïsation.

Nous n'avons été d'accord avec Jean-Pierre Chevènement ni sur la guerre du Golfe ni sur l'Europe. Mais il faut bien reconnaître qu'il est le premier à avoir redouté l'avènement d'un communautarisme devenu si désastreux en Grande-Bretagne et qui risque de le devenir pour toute l'Europe. D'autre part, Ségolène devrait se détourner du « jeunisme » qui fait de tous les jeunes délinquants des victimes et qui n'ose pas rappeler à la jeunesse ses devoirs. Elle devrait relire le discours de Mendès France qui soulignait en même temps la dette de chaque citoyen envers la nation.

Observateur

QUIZ DES SPORTS

DU 19 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011

 JOUEZ 

GAGNEZ UN TÉLÉVISEUR L

- [Mode](#)
- [Déco](#)
- [High-Tech](#)
- [Promos](#)
- [Précédent](#)
- [Suivant](#)



Le téléviseur plasma

La solitude du coureur de fond

L'éditorial de Claude Imbert



En coup de vent, une autre époque, une autre France, une autre sorte d'homme viennent d'entrer à l'Elysée! Comparé aux cinq premiers présidents de la V^e République, Nicolas Sarkozy est un martien.

De Gaulle, Pompidou, Giscard, Mitterrand, Chirac étaient nés avant la guerre; le petit Nicolas, dix ans après. Les cinq, avec leurs fortes attaches provinciales, gardaient à leurs semelles un peu de terroir; il n'eut, lui, que le pavé parisien où s'échoua son père, aristocrate magyar fuyant la Hongrie communiste. Les cinq aînés portaient la patine d'une vieille France; il dégringole – métal brut – dans une nation délavée par les marées du monde nouveau. La jeunesse bourgeoise des «Cinq» fut ornée par le vernis culturel, l'Ena, le Louvre et la Comédie-Française; sa jeunesse à lui, chagrine, fut d'un sauvageon réduit aux petits boulots, avec le goût de la télé, des pizzas du soir, du foot, des virées de copains, de Johnny Hallyday, des bruits et des clinquants de la ville.

Tombé à 19 ans dans la politique militante avant même d'accéder au barreau, il apprend la France en même temps que le pouvoir. Et il s'éprend follement de la «patrie des libertés» où la fraternité de sang cède à la vocation du citoyen. La France, il s'y jette sans nostalgie patrimoniale. Et la légende française, il la voit comme une aventure sans cesse renaissante où sa propre aventure romanesque se coulerait sans gêne. A ce déraciné le sort n'avait rien donné. Il a tout pris, et pris racine. Voici l'arbre à l'Elysée!

Son atout, c'est une énergie insatiable, une vitalité de marathonien qui ne boit ni ne fume. Petit, remuant, une épaule toujours en mouvement, il en cense tel un pur-sang au paddock. Du sérail il a gravi, en trente ans, tous les barreaux. Il a connu l'échec et les triomphes des scrutins, les bonheurs et les détresses de l'amour. Virtuose de la conquête où il fut impétueux mais impulsif, franc mais effronté, hardi mais téméraire, il lui faut désormais endosser l'armure de la présidence, sa grandeur et ses servitudes. Il sait que, aussi bien élu soit-il, il n'est pas encore tout à fait accepté. Et que chez une minorité, fébrile, il est peint comme ce héros de «Dallas», l'homme qu'on aimait haïr.

En fait, il fut si grossièrement diabolisé en vandale

de la réforme qu'il abordera l'état de grâce sans donner les coups de boutoir qu'on lui prête. Le libéralisme à l'anglo-saxonne n'est, chez nous, que faiblement acclimaté. Et il jouera en pragmatique sur divers claviers de la droite française – le colbertiste inclus – pour réformer sans «casser la baraque».

L'élection lui ouvre un terrain libéré par la déroute des sectes antilibérales, vrai plébiscite pour l'économie de marché. Quant à la grande explication de gravure qui s'annonce au Parti socialiste, elle donnera de la tablature à l'opposition. Encore faut-il que les élections législatives lui laissent, le mois prochain, les coudées franches. Le marathon ne fait que commencer. Et, avec lui, la solitude du coureur de fond.

Sa réelle adversité, il la rencontrera dans cette perversion d'une démocratie qui a permis à la ruée de défier les urnes. Dans cette jactance qui ose déjà convoquer contre lui un «troisième tour» social. Dans cette excitation incendiaire qui prétend dresser quelques banlieues contre l' élu de la nation. Elle aura scandaleusement détourné sa condamnation de la «racaille» en feignant de croire qu'il s'était alors adressé... à toutes les banlieues de France et de Navarre. «*Les malheurs d'un peuple, disait un vieux Grec aigrissent les caractères, et les oreilles sont choquées de toute parole forte. Celui qui blâme les faiseurs de troubles semble insulter à leur malheur.*» Bien vu!

Que des mauvais perdants osent présenter Sarkozy comme menaçant la paix civile est consternant. Derrière l'outrance se cache le désir inavoué de maintenir un statu quo national dégradé. «*Dans leurs sombres périodes, les peuples évitent la franchise au moment même où ils en auraient le plus besoin.*» Et il est vrai que Sarkozy use d'une robuste franchise. Et que par les temps qui courent, il faut peu de vérité pour troubler l'eau dormante. Nicolas Sarkozy a son agenda depuis longtemps médité, quelques surprises dans sa manche pour qu'elles crépissent sans tarder, une équipe quasi constituée aux objectifs définis, un fort soutien européen et atlantique. Magistralement élu, il est porté, dans l'opinion, par le désir profond d'un sursaut national qui habite aussi les plus sensés de l'opposition. «*Aucun chemin de fleurs ne conduit à la gloire.*» Sarkozy le sait. Il n'aura que son bon sens pour cheminer aujourd'hui dans les fleurs et, demain, dans les ronces.

Qui ?

L'éditorial de Claude Imbert

CENTRE CULTUREL FRANÇAIS
8, Bd du 1^{er} Novembre 54 A
ALGERIE



Le vote utile, si performant au premier tour, peut-il briller dans le second ? Oui ! A une condition : avoir clairement à l'esprit ce qu'on attend de la nouvelle présidence. Alors, le vote utile, oubliant les ultimes manigances, ira vers le plus apte à les atteindre.

Ce que j'en attends - je ne suis pas seul -, c'est de rompre non point avec l'Etat-providence mais avec son dévoiement. D'en finir avec l'exagération, depuis vingt-cinq ans, de ses vertus d'assistance au détriment de la libre création. Non point de saccager des conquêtes cinquantennaires, mais de réformer le calamiteux modèle social français qui aura inclus, théorisé, figé ces outrances. Convaincus que trop de socialisme tue le socialisme, les socialistes européens eux-mêmes, de la Grande-Bretagne à l'Espagne en passant par l'Allemagne, l'ont fait. Pourquoi pas nous ?

La recette est connue : diminuer le fardeau terrible de la dette par la réduction des dépenses publiques, accroître la durée globale du travail, alléger les charges des entreprises créatrices d'emplois. Alors, mais alors seulement, on pourra jouir de nouvelles aménités sociales.

En France, périlleux exercice puisqu'il s'agit de quitter l'assistantat d'inspiration socialiste perpétué par le mandat chiraquien - avec ses 35 heures et son panier percé de dépenses publiques - pour que la Nation retrouve de l'air et de l'espace. Une révolution culturelle autant que politique ! Inutile de faire un dessin : contre le « trop » de socialisme, Sarkozy s'affiche comme le plus expédient.

Non que l'on puisse dénier à Ségolène Royal son vœu personnel de quitter la vieille carriole : son indépendance acrobatique le suggère. Aussi bien, si le vieux PS doit, un jour, rejoindre une gauche sociale-démocrate - genre Rocard ou Kouchner -, alors le saut de l'ange que Ségolène Royal effectue, sous nos yeux, vers Bayrou pour piper ses électeurs paraîtra gracieux aux amateurs. La contempler, aujourd'hui, d'un talon aérien poussant dans le vide les sectes antilibérales de l'ultra-gauche, le socialisme corsé de Fabius, et même le modèle estampillé Jospin ou Hollande, c'est le miracle d'une mirobolante Cendrillon.

Hélas, Ségolène ne virevolte que dans les limbes du cirque électoral. Son invite au rassemblement

surréaliste d'« Arlette Laguiller à François Bayrou », son trapèze qui s'affole de gauche à droite sur un impossible arc-en-ciel, sa désinvolture pour marier l'eau et le feu, tout ce spectacle installé les électeurs à un jeu vidéo. Les plus naïfs s'en régaleront. Mais lorsque le 7 mai, loin des consoles de jeux, la nouvelle présidence verra s'empiler sur son palier la dette, la fiscalité, les 35 heures, la crise de l'école, les choix du nucléaire et de l'immigration, alors gare au réveil ! La réalité mettra, sans filet, les funambules au tapis.

« **Gouverner, c'est choisir** », disait Pierre Mendès France. Bayrou préfère le cardinal de Retz : « *On ne sort de l'ambiguïté qu'à son détriment* ». P. M. F. parlait en homme d'Etat, le cardinal en aventurier de la Fronde. Ligoté par son pari antisystème - pari perdu d'accéder au second tour - Bayrou renonce à trancher entre deux visions de l'avenir français : prolonger le mariage, coqueter avec Ségolène - tandis que ses proches muguent avec Sarkozy, c'est ménager l'intérêt partisan mais alambiquer le choix national. Vingt et un millions d'électeurs ont voté pour le grand dio du dernier acte - Sarkozy-Royal - et non pour le candidat imprévisible, si fleuri soit-il par le vote protestataire. Pourquoi faut-il que Bayrou, grisé par sa chimère, cramponné à la scène et aux feux de la rampe, finisse par s'égosiller dans le trou du souffleur ? Avec son actuel viatique, il a bien le temps de voir venir.

Quant à décider des aptitudes personnelles des deux champions pour la présidence, chacun en jugera avec ses propres critères. Nos deux quinquagénaires ont fait preuve de sang-froid, de pugnacité, de résistance physique et intellectuelle. Je n'étonnerai pas mes lecteurs en leur disant que l'énergie et l'expérience de Sarkozy me paraissent plus convaincantes. Le consternant procès en sorcellerie qu'on instruit contre lui n'est qu'un des plus vieux poncifs de la gauche. Mais contre le réformateur, vous voyez bien que se cache aussi le complot implicite de la contre-réforme et de l'immobilisme.

Cela dit, je ne partage nullement le discrédit infligé à Mme Royal. Sous le brouillon de ses incartades, elle a crânement imposé un style et des idées, pour la suite, fertiles. M'inquiète beaucoup plus le socialisme encore obligé de son pesant cortège...

Car, pour finir, c'est le choix de société qui importe : après trop de mascarade, les questions de fond doivent remonter à la surface. Et envahir les urnes.

Un vote historique

L'éditorial de Claude Imbert



Vote, en effet, historique que ce déferlement dans les urnes d'une France excédée de son état, et comme secouée par la mue qui fait peu à peu craquer, à droite comme à gauche, sa vieille tunique politique! Mais vote aussi sans surprise quant au processus: le duel du second tour sera bien celui de la gauche et de la droite.

Ce couple bipolaire a la faveur des grandes démocraties. Gauche et droite, ce n'est pas bonnet blanc et blanc bonnet. Et le duel du second tour ne sera pas un duo. Dans les démocraties les plus apaisées, et dépourvues de franges extrêmes, les différences sont toujours suffisantes pour confirmer le système et ses vertus de clarté et d'efficacité.

A fortiori en France, où les différences sont plus tranchées. Où la gauche conserve, en son sein, une contestation plus ou moins radicale de l'économie de marché et la nostalgie de la grande utopie égalitaire. La déroute du Parti communiste (1,9%) et l'irrépressible division des sectes antilibérales marginalisent leur poids représentatif. Mais leur influence médiatique ou syndicale survit. La rue, chez eux, supplée le vote.

Jugé à l'aune de ses espérances, l'échec relatif de Bayrou sanctionne sa prétention à effacer le clivage bipolaire pour un rassemblement centriste à géométrie variable. Son talent et une confiance entraînant matinee d'outrecuidance euphorique n'auront pas convaincu. Dans son attaque du « système », il fut victime de cette propension française à croire que les institutions sont coupables de l'incurie des hommes. Car le couple gauche-droite ne souffre pas, en France, d'une infirmité de nature mais de l'usage qu'on en fit. Et, justement, Dieu merci, ni Sarkozy ni Mme Royal ne sont des clones de Chirac ou de Jospin...

Pour son assaut, Bayrou aura usé, contre le complot imaginaire des ploutocrates et des médias, d'une agressivité populiste qui n'est ni dans sa nature ni dans celle de ses fidèles. Il lui reste d'avoir doté sa chimère d'un appréciable pactole électoral. Que subsistera-t-il de cet électoral d'inspiration protestataire dans les avatars de l'entre-deux-tours et, plus encore, dans l'échéance législative? De la réponse Bayrou ne sera pas seul maître. Car l'aspiration centriste chemine, peu à peu, à gauche et à droite.

Par ses œillades à la gauche sociale-démocrate

des Rocard et Kouchner, Bayrou aura ainsi contribué à lézarder le vieux ciment du socialisme français. Et de même, Sarkozy aura entraîné dans un mouvement centripète un bon lot d'électeurs frontistes.

Ségolène Royal, désormais, doit d'abord rassembler tous les siens. Aussi bien, elle ne flattera pas sans risque les sirènes centristes! Il lui suffira de savoir que les plus effrontées nagent dans son sillage.

Les deux champions du second tour ne sont pas neufs en politique. Ils illustrent néanmoins, dans un pays voué aux gérantes, un basculement de générations. Nos deux quinquagénaires furent, ne l'oublions pas, imposés par l'opinion: Sarkozy contre la chiquerie; Mme Royal contre le directoire des éléphants. Enfin, ces deux candidats l'ont emporté au terme de campagnes hostiles menées de divers bords, y compris du leur. Mme Royal, bien que zigzaguant dans plusieurs plates-bandes, aura affirmé de bout en bout, impavidité et sourire pastoral. Quant à Sarkozy, il aura essuyé un déluge d'imputations déplaisantes voire infamantes. Sort, hélas, habituel du candidat de droite, en France, auquel de Gaulle, lui-même, n'échappa point... L'avant-guerre, de triste mémoire, fut fertile en semblables déchainements. On les oubliera, je l'espère. Car ils sont de mauvais augures pour l'acceptation paisible du choix démocratique des citoyens.

L'élection a-t-elle changé la France? Oui, parce que Sarkozy, Royal et Bayrou, « déclinologues » impénitents, ont enterré, sans fleurs ni couronnes, vingt-cinq ans de résignation satisfaite au déclassement de la nation. Oui, parce qu'en profondeur la gauche de Mme Royal ne sera pas celle de Jospin, et la droite de Sarkozy, ralliant les plus réalistes des électeurs du Front national, ne sera pas celle de Chirac. Une nouvelle France politique se cherche dans le steeple-chase électoral qui ne fait que commencer.

On attendra donc le second tour, puis les législatives pour en savoir plus. La sagesse est même d'attendre – et quelle que soit, dans quinze jours, la nouvelle présidence – ce qu'elle fera, voudra et pourra faire. La dette, l'école, la dépense publique, les peurs xénophobes, tout un sabbat attend, à l'Élysée, l'impétrant(e).

Face à tant d'espérances confuses, un aimable scepticisme reste donc de mise. Comme politesse de l'anxiété.

Résumé :

L'énonciation prend dans le domaine de la presse écrite une place à vrai dire considérable ; l'éditorial, qui se présente comme le porte-drapeau d'un journal et qui jouit d'un statut et d'une position privilégiés (de prestige), constitue un immense espace où nous pouvons puiser à foison tous les éléments qui se rapportent au thème que nous avons choisi de traiter.

Dans notre recherche nous nous sommes intéressé aux différentes stratégies énonciatives adoptées par l'énonciateur dans les éditoriaux de deux journaux français (*Le point* et *Le Nouvel Observateur*) afin de mieux capter son destinataire.

Nous avons aussi identifié les différents procédés mis en place par l'énonciateur pour établir une connivence avec son destinataire.

Dans notre travail nous avons également tenté de procéder à une comparaison entre les éditoriaux du *Point* et du *Nouvel Observateur* dans le but d'en dégager autant les ressemblances que les divergences.

Abstarct :

In reality, enonciation takes a considerable place in press domain ; editoriel, that appears as a head of newspaper and that enoys privileged position (prestige), constitutes a huge space where we can analyse all elements linked with the theme of our study.

In our research , we are interested in diffrents enonciative strategies adopted by enunciator in editorials of two french newspapers (Le Point and Le nouvel Observateur) in order to attract his receiver.

We also identified the differents proceedings put by the enonciator in order to make a connvance with his receiver.

In our work, we tried also to proceed to a comparison between editoriels of Le Point and Le Nouvel Observateur newspaper so as to discover their similarities and differences.